

& pays grassois

Ville de Grasse



Kiosque

Des idées plein la ville

Mensuel d'information N° 253 • MAI 2021

EN ATTENDANT LA 50^{ème}

GRASSE

célèbre la Rose

Du 22 au 24 mai 2021

*Le plaisir se ramasse,
la joie se cueille,
le bonheur se cultive.*

Bouddha

CANAL DU FOULON
Investir
pour sécuriser l'avenir

**HÔPITAL
DE GRASSE**
Son futur visage



TOURNEZ MANÈGE
Un nouveau carrousel
sur le Cours

**FESTIVAL
DES JARDINS**
Un mois d'animations

LE JASMIN ET LA PLUME

Texte de Marc-Alain OUAKNIN

Calligraphie de Frank LALOU

Frank LALOU, né en Haute-Garonne en 1956 et niçois depuis les années 70, est calligraphe depuis qu'il sait tenir un crayon. Doté par ailleurs d'une solide formation en musique, en philosophie et en religion hébraïque, il a été instituteur, écrivain puis s'est consacré entièrement à la calligraphie.

Avec ses plumes de roseau, dans la pure tradition japonaise, LALOU présente une calligraphie d'inspiration hébraïque.

Le trait est comme un feu noir sur un feu blanc et la couleur apporte une dimension poétique qui donne une énergie supplémentaire. Un rythme graphique, presque musical sous-tend la calligraphie et en fait une œuvre polymorphe. Le cercle ou plutôt la roue kabbalistique est une inspiration depuis toujours. Tantôt calligraphié, tantôt découpé, le rond ponctue le texte, joue avec les lettres et se pare de couleurs. Même absent il est présent.

Hassan MASSOUDY, quant à lui, est né en Irak en 1944. Formé dès son plus jeune âge à l'art de la calligraphie arabe, il rejoint la France et fait les Beaux-Arts de Paris. La calligraphie lui permet de mêler à son art les mots des poètes et des philosophes. En introduisant la couleur dans une calligraphie arabe traditionnelle, il révolutionne l'art et inspire toute une jeune génération de street artists.

Il laisse dans les collections de la Villa Saint-Hilaire une calligraphie résolument moderne.

En 1994, la Villa Saint-Hilaire, qui s'appelait encore Bibliothèque Antoine MAURE, accueille dans le cadre de « Grasse Ville Lecture », en partenariat avec le Festival Transméditerranée, les calligraphes Frank LALOU et Hassan MASSOUDY. En résidence à la Bibliothèque pour une semaine, Frank LALOU s'installe sur une des grandes tables d'alors, près des fenêtres du jardin et se met à l'œuvre.

Il va calligraphier, à l'aide de ses pinceaux japonais, de ses plumes, de ses raclettes, sur un magnifique papier vergé, le texte de son ami, le philosophe Marc-Alain OUAKNIN. Pendant cette semaine, de nombreuses classes, de nombreux curieux ont rencontré l'artiste au travail, ont admiré la progression de l'œuvre en cours et ont dialogué avec lui.

Les documents sont consultables sur demande à la Villa Saint-Hilaire.

Trempe ton roseau dans le fleuve noir

Ecris !

D'une extrémité jaillissent les lettres d'azur

De l'autre s'écrivent des lettres de souffle

Lignes invisibles des mots qui naissent dans l'air

Respire-les

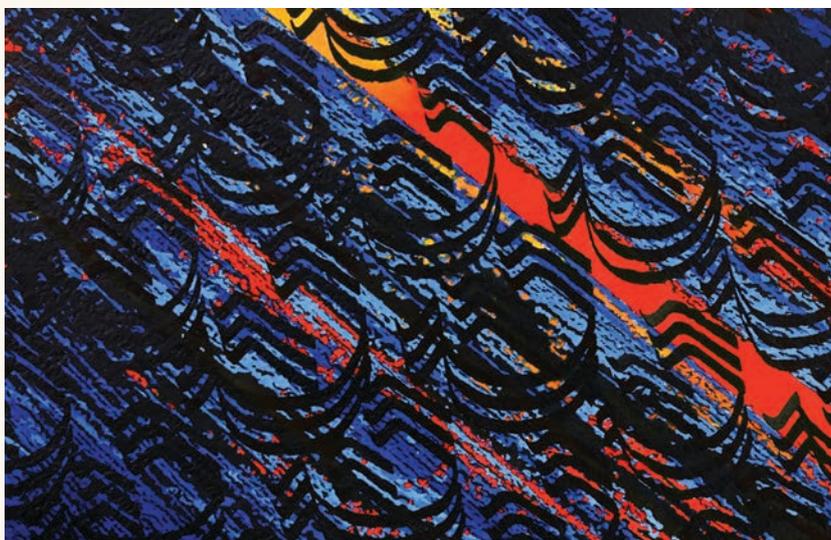
Ils ont l'odeur du jasmin et du pays lointain

Respire-les

L'air du pays rend plus clairvoyant

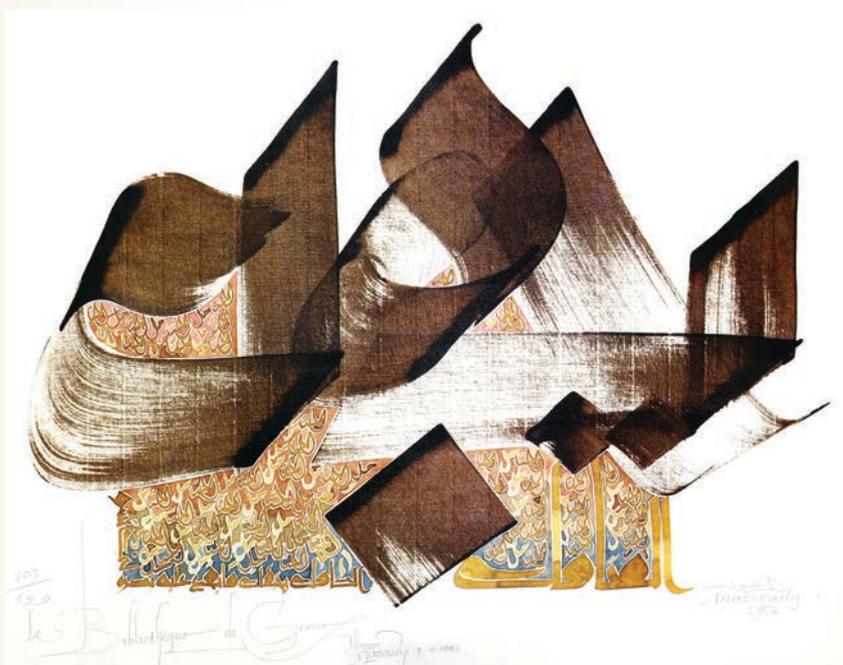
Tu vois enfin l'invisible !

[Extrait du Jasmin et la plume de Marc-Alain OUAKNIN]



Le Jasmin et la Plume de Marc-Alain OUAKNIN

(Calligraphie de Frank LALOU)



Œuvre d'Hassan MASSOUDY de 1987



VILLA SAINT-HILAIRE

Centre de ressources Maison Jardin & Paysage

1, impasse E. Boursier – Mougnot

06130 Grasse

Tél. 04 97 05 58 50

www.mediatheques.grasse.fr



COULEUR D'ESPOIR

Le mois de mai s'ouvre et laisse entrevoir un espoir avec la réouverture des lieux culturels et sportifs, des terrasses, des cafés, des restaurants et le retour à une activité événementielle.

Depuis quelques jours, les parapluies sont installés colorant la ville de rose, de quoi nous donner du baume au cœur. C'est bien le signe que les beaux jours sont devant nous ! Grasse, tel un écrin, un cocon, un trésor. Grasse en majesté nous avait tant manqué...

En cette période printanière, admirons les jardins éphémères qui se mettent en scène Villa Fragonard dans le cadre du Festival des jardins (du 9 mai au 9 juin), célébrons la rose du 22 au 24 mai en attendant la 50^{ème}, participons à la 3^{ème} édition de la fête du deux-roues sur le Cours Honoré Cresp (30 mai). Tout est réuni pour passer d'agréables moments en famille et comme le dit si bien Claudie BECQUES dans son poème :

*Voici le mois de mai
Un des mois le plus gai
Où tous les gens aimés
Reçoivent du muguet.*

*On y croit, on renaît
On refait des projets,
C'est le mois de l'année
Où l'on se sent léger.*

*Voici le mois le mai
Où l'on fait ce qui plaît
On oublie les « jamais »
Et l'on panse ses plaies.*

*Voici le mois de mai
Et son premier férié,
De senteurs, embaumé...
Allez, quoi ! Souriez !*

Retrouvons le chemin de Grasse, parcourons nos rues et nos places, déambulons sous l'ombre douce d'un ciel dessiné.

Flâner, rêver, aimer... Parfums d'ici, couleur d'espoir.

Bon mois de mai et bonne lecture à toutes et à tous !

Directeur de la publication :

Jérôme VIAUD

Directrice de la communication :

Anne MAUREL

Rédaction :

Anne MAUREL - Julia THAON

Alexandra ANDREU

Photographie :

Michaël GIORDANO

Conception graphique :

Florence PERI - Corinne LAZA NUÑEZ

Contact Publicité :

Arnaud BRUNDO - Tél : 04 97 05 50 43

Contact rédaction :

Julia THAON

Tél : 04 97 05 51 54 - kiosque@ville-grasse.fr

Relations presse :

Anne-Marie SORDI

Distribution :

Jimmy ABDALLA

Certains éléments de ce programme peuvent être modifiés en dernière minute. Ce document distribué à titre d'information est non contractuel.

Le recueil et la restitution des informations ne sauraient être ni exhaustifs ni exempts d'erreurs, et ce malgré tout le soin que nous y apportons. Toutes les reproductions et photographies contenues dans la présente publication sont produites avec l'accord préalable de leurs auteurs. Aucune réclamation ultérieure ne pourra être prise en compte.

Kiosque

Mensuel des événements et manifestations locales du Pays de Grasse, est édité par la ville de Grasse.

Tiré à 13.000 exemplaires.

Dépôt légal à parution ISSN 1274-7270

Mairie de Grasse

BP 12069 - 06131 Grasse cedex

Site Internet : www.grasse.fr

Tél : 04 97 05 51 54

Imprimé par RICCOBONO sur papier PEFC

Bien fidèlement
L'équipe de rédaction

GRASSE



Sommaire

12



DOSSIER
FESTIVAL DES JARDINS

02 **Le jasmin et la plume**

GRASSEÉDITORIAL

03 **Couleur d'espoir**

GRASSEACTU

- 06-09 **Centre Hospitalier de Grasse**
Découvrez son futur visage
- 10-11 **Lutte contre les nuisances environnementales**
Le Pays de Grasse s'engage
- 12-13 **Canal du Foulon**
Investir pour sécuriser l'avenir
- 14-15 **Débroussaillage et élimination des déchets verts**
Ce que dit la loi
- 16-17 **Grasse Expertise**
Lancôme rejoint la marque territoriale

GRASSE SOCIÉTÉ

- 18-19 **Tournez manège**
Un nouveau carrousel sur le Cours Honoré Cresp
- 20-21 **Moustique tigre**
Adoptons les bons gestes
- 22-23 **Planète Sciences Méditerranée**
Découvrir la nature en s'amusant
- 24-25 **Source d'Espoir**
L'association souffle sa 10^{ème} bougie
- 26-27 **Fassara DIALLO**
Meilleur apprenti de France
- 28-29 **À la rencontre des entreprises du territoire**
1^{er} forum de recrutement virtuel
- 30-31 **Des coccinelles dans notre jardin**
Une alternative à l'utilisation des pesticides

GRASSEÉVÈNEMENT

- 32-37 **Dossier sur le Festival des jardins**
- Jardins d'artistes
- Créations paysagères en compétition
- Pêle-mêle d'activités ludiques
- 38-39 **Une rose, une caresse**
Les hommes témoignent
- 40-41 **En attendant la 50^{ème}**
Grasse célèbre la rose
- 42-43 **22^{ème} Journée du parfum**
Une édition 100% numérique
- 44-45 **3^{ème} édition de la fête du 2 roues**
Motard équipé, motard protégé

GRASSE CULTURE

- 46-47 **Conservatoire de musique**
Le dispositif "Les Écoles chantantes"
- 48-49 **Musée d'Art et d'Histoire de Provence**
Une exposition hors les murs

GRASSEAGENDA

- 51-55 **Agenda**
Tout le programme du mois de mai

GRASSE DÉBAT

- 56-57 **Expressions des groupes du Conseil Municipal**

GRASSE PRATIQUE

- 58 **Infos-Communiqués**
- 59 **À la rencontre de vos élus**
- 60 **Nouveaux commerces & services**

GRASSE ENVUE

- 61-62 **Retour en photos, sur la vie publique et festive**
Travaux, manifestations...

GRASSE PÊLEMÊLE

- 63 **Tout ce qu'on a encore envie d'échanger avec vous**



DÉCOUVREZ LE FUTUR VISAGE DU CENTRE HOSPITALIER DE GRASSE

LE 22 AVRIL 2021, WALID BEN BRAHIM, DIRECTEUR DU CENTRE HOSPITALIER DE GRASSE ET JÉRÔME VIAUD, PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE, ONT DÉVOILÉ À LA PRESSE LE PROJET D'EXTENSION ET DE MODERNISATION DES PLATEAUX MÉDICOTECHNIQUES DE L'HÔPITAL DE GRASSE QUI CHANGERA LE VISAGE DE L'ÉTABLISSEMENT À HORIZON 2025. ZOOM SUR LES GRANDES ORIENTATIONS DE CETTE OPÉRATION D'ENVERGURE.

32 millions d'€, c'est le montant global de l'opération qui débutera officiellement avec la pose de la première pierre en mars 2022. Un investissement historique pour moderniser l'établissement dont la pose de la première pierre remonte au 1^{er} octobre 1976 et s'était déroulée en présence de Madame Simone VEIL, alors Ministre de la Santé. Walid BEN BRAHIM, Directeur du Centre Hospitalier de Grasse, précise les enjeux de ce projet : *L'Hôpital de Grasse délivre aujourd'hui un service public à destination d'un bassin de vie de plus de 140 000 habitants, qui comprend le moyen et le haut pays grassois et qui s'étend jusqu'au Var. Il est avant tout un établissement de proximité ouvert sur le territoire qui a su créer des passerelles et des collaborations vertueuses avec les autres*

structures hospitalières du département ainsi que la médecine de ville. Son agrandissement et sa restructuration sont aujourd'hui nécessaires pour maintenir son positionnement et moderniser l'offre de soins de proximité. Le Directeur revient sur la genèse du projet dont la réflexion a été initiée en 2011. À mon arrivée en 2018, nous avons revu son phasage avec une priorité donnée au doublement des urgences au regard de l'augmentation significative et constante du nombre de passages enregistrés annuellement. En avril 2019, l'ARS a donné son feu vert et nous avons pu dans la foulée lancer les procédures dans le cadre des marchés publics pour sélectionner le groupement d'entreprises en charge de réaliser les aménagements.



Entrée principale - © SOHO

FINANCEMENT DU PROJET
32 MILLIONS D'€ DONT 3,5 MILLIONS D'AIDES
OCTROYÉES PAR L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ



Vue aérienne - © SOHO

Modernité, fonctionnalité, fluidité, tels sont les maîtres mots de ce projet. C'est au total plus de 7 000 m² de locaux neufs qui vont être ouverts d'ici 2025, pour améliorer l'accueil des patients et les conditions de travail des hospitaliers. L'hôpital a fait le choix d'associer de manière très étroite et bien en amont les professionnels de santé et des expertises extérieures pour calibrer au mieux les nouveaux locaux et optimiser la fonctionnalité des lieux. Enfin, engagé en faveur d'une meilleure gestion de l'accueil et des flux depuis deux ans maintenant, l'établissement entend poursuivre cette dynamique avec un hall d'accueil complètement repensé et des parcours patients fluidifiés et adaptés. La Qualité de Vie au Travail est également au cœur des préoccupations de la direction. Elle a guidé les partis pris en matière de répartition des espaces avec des lieux qui seront désormais affectés à la formation des agents, aux réunions ainsi qu'au repos du personnel. *La période que nous traversons depuis plus d'un an, nous rappelle combien il est essentiel de préserver les ressources humaines qui sont le moteur de notre institution sans lesquelles notre hôpital ne saurait fonctionner, insiste le Directeur.*

Jérôme VIAUD, Maire de Grasse et Président du Conseil de Surveillance, partage également son enthousiasme et sa fierté : *Le projet d'extension et de modernisation des plateaux médico-techniques du Centre Hospitalier de Grasse est décisif pour son futur. Avec ces investissements, nous lui donnons les moyens de demeurer un établissement de santé attractif et performant. L'ambition que nous visons est de confirmer son positionnement stratégique dans l'ouest du département en améliorant la qualité de prise en charge des patients et en confortant les pôles de compétences qui font sa renommée, à savoir pôle femme-mère-enfant avec la maternité et la cancérologie. Une belle dynamique est engagée depuis trois ans maintenant par la direction et toutes les équipes. Je sais que chaque agent l'accompagne au mieux avec je l'espère, un sentiment de fierté partagé de voir cette belle institution poursuivre sa mutation. Notre hôpital a un bel avenir devant lui !*



GROUPEMENT RETENU



Maître d'ouvrage



Assistant Maître d'ouvrage



Mandataire du groupement



Espace attente chirurgie ambulatoire - © SOHO



Hall d'accueil de 516 m² - © SOHO

CALENDRIER D'EXÉCUTION

MARS 2022 : Lancement des travaux
PRINTEMPS 2023 : Livraison des Urgences
2024 : Lancement des travaux de restructuration des blocs opératoires
Printemps 2025 : Livraison des blocs opératoires



Salle de bloc opératoire - © SOHO

LE PAYS DE GRASSE S'ENGAGE EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LES NUISANCES ENVIRONNEMENTALES

LA PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ ET DU CADRE DE VIE DES HABITANTS EST AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES PORTÉES PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GRASSE. SOUS L'IMPULSION DE SON PRÉSIDENT ET DES ÉLUS, LA COLLECTIVITÉ EST ENGAGÉE ACTIVEMENT DANS LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR ET LES NUISANCES SONORES.

KIOSQUE FAIT LE POINT SUR LES DISPOSITIFS EXISTANTS ET SUR LES DÉMARCHES ENTREPRISES POUR RÉDUIRE LOCALEMENT CES NUISANCES ET CONSTRUIRE UN TERRITOIRE D'AVENIR.

La qualité de l'air est un sujet majeur qui touche à la santé et à l'environnement. Depuis 2002, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse est membre actif de l'association régionale, AtmoSud, dont le rôle est d'effectuer la surveillance de la qualité de l'air, la sensibilisation des différents publics

et l'information de la population en cas de pic de pollution. Katia TORELLI, Directrice du service Environnement et Cadre de Vie à la CAPG, explique comment localement les collectivités peuvent accompagner des changements bénéfiques : *En pays de Grasse, nous avons constaté que la pratique du brûlage des végétaux était encore très répandue malgré les interdictions en vigueur. Nous avons entrepris un important travail de sensibilisation et de dialogue avec les habitants, dont certains ne mesurent pas pleinement les effets néfastes induits sur la qualité de l'air, et avons proposé des alternatives au brûlage des résidus de jardin. Un dépliant informatif a été réalisé et distribué largement à toutes les mairies afin de rappeler aux habitants les dispositions légales et les bons gestes à adopter pour limiter l'émission de substances polluantes dans l'air.* Dans le cadre du partenariat mis en place avec l'association AtmoSud, une procédure a également été élaborée permettant d'anticiper les pics de pollution à l'ozone et aux particules fines. Elle s'appuie sur un système d'alerte visant à informer les communes et les populations sensibles d'un épisode de pollution. L'ob-

jectif est d'adapter en conséquence les activités génératrices d'émissions afin que le pic diminue rapidement. *116 établissements du Pays de Grasse sont ainsi prévenus de façon prioritaire en cas d'alerte,* précise la Directrice.

Agir en faveur de la qualité de l'air intérieur, est également une priorité affichée. La CAPG a accompagné les communes volontaires dans la réalisation de diagnostics réglementaires de qualité de l'air intérieur. Plus particulièrement, la collectivité a effectué cet état des lieux au sein des six structures de la petite enfance dont elle a la gestion directe. *Toutes les crèches sont désormais équipées de capteurs CO2 permettant un suivi rigoureux des données recueillies dans chaque établissement.* La réalisation de ce diagnostic a permis la mise en place d'actions concrètes visant à améliorer la qualité de l'air intérieur, à savoir : limiter strictement le recours à des produits contenant des substances toxiques pour le jeu et l'entretien ; procéder au nettoyage des locaux de préférence le soir ; renforcer le contrôle et la fréquence d'entretien des ventilations mécaniques contrôlées (VMC). Enfin, la collectivité a également bénéficié de

ZOOM SUR LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL OUEST 06

Depuis 2014, la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (CAPG) est engagée avec les Communautés d'agglomération Sophia Antipolis (CASA) et Cannes – Pays de Lérins (CACPL) et les communes de Cannes, Grasse et Antibes dans un Plan Climat Énergie Territorial Ouest 06. Il s'agit d'un véritable outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie. La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte fait évoluer le PCET en Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) avec notamment l'ajout d'un volet « Air ». Les trois communautés d'agglomération ont souhaité renouveler en 2018 leur engagement de travailler ensemble sur des problématiques identifiées en élaborant le PCAET Ouest 06, qui comprendra un plan d'actions spécifique à chaque territoire et une stratégie établie à l'échelle des trois intercommunalités.

deux programmes pédagogiques de sensibilisation à destination des scolaires, l'Air et Moi en 2017 et les Sentinelles de l'air en 2021.

Autres nuisances environnementales, celles liées au bruit, qui ont également un impact négatif sur le quotidien des habitants. *Un sonomètre est à la disposition des communes depuis 2002 afin d'effectuer des mesures de bruit dû à la circulation ou à l'activité économique par exemple. Par ailleurs, dans le cadre d'une directive européenne, une cartographie du bruit et un plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) ont été réalisés en 2011 et 2012. La cartographie a été mise à jour en 2019 et porte sur le bruit routier, aérien, ferroviaire et industriel.*

Enfin, l'intercommunalité participe aux travaux menés dans le cadre de la Commission Consultative de l'Environnement afin d'agir contre les nuisances liées à l'activité de l'aéroport Cannes-Mandelieu. Jérôme VIAUD, Président de la CAPG, s'exprime à ce sujet : *L'objectif que nous visons est bien la réduction des nuisances aéroportuaires et non pas le report de celles-ci sur d'autres*

communes. Les expérimentations menées dans le cadre de l'étude de la trajectoire Nord-Ouest, sans concertation préalable avec les élus des communes concernées, sont inacceptables. L'ensemble des maires et des élus de la Communauté d'Agglomération s'est fermement opposé à cette alternative en votant à l'unanimité une motion rappelant ce combat commun en faveur de la limitation des nuisances induites par l'aéroport Cannes-Mandelieu. À plusieurs reprises, je suis intervenu auprès des services de l'État et des ministères compétents pour rappeler la nécessité de trouver de façon urgente des solutions efficaces pour réguler le trafic aérien et réduire ainsi significativement les gênes occasionnées. Ce travail est également mené avec des associations locales de défense de la qualité et du cadre de vie, pleinement mobilisées sur ces questions. Une rencontre doit avoir lieu prochainement au ministère des Transports. J'y défendrai une fois de plus les intérêts des habitants de notre territoire et je continuerai de proposer aux autorités des solutions alternatives qui doivent être examinées sérieusement, telles que le retour à une limitation annuelle du nombre de

mouvements comme du tonnage, ou bien encore une étude réelle sur le développement des atterrissages par la mer. Nous ne lâcherons rien ! Tous les élus engagés sur ces thématiques, à la ville comme à l'agglomération, sont fortement mobilisés pour faire du Pays de Grasse un territoire durable.

Une fois de plus, l'État, les collectivités territoriales, les entreprises, les citoyens et les associations, doivent conjuguer leurs efforts pour garantir à chacun le droit de vivre dans un environnement dont la qualité est préservée.

CONTACTS

Direction Environnement et cadre de Vie
57, avenue Pierre Sépard
BP 91015 - 06131 GRASSE Cedex
Environnement/Énergie : 04 97 05 22 58
Éducation environnement : 04 97 01 12 73
environnement@paysdegrasse.fr





Si les conditions sanitaires le permettent, le Président et les délégués syndicaux du SIEF inaugureront l'unité de traitement des eaux du Foulon située sur le site de la Courade de Gourdon, le **jeudi 6 mai à 11h** en présence du Président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes co-financeur de l'opération, des services de l'État et des gestionnaires.

CANAL DU FOULON

INVESTIR POUR SÉCURISER L'AVENIR

PARCE QUE L'EAU EST UN ÉLÉMENT VITAL ET UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE DONT IL FAUT PRENDRE SOIN EN ASSURANT À LA FOIS SA QUALITÉ ET SA PÉRENNITÉ, LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU FOULON (SIEF) S'ATTACHE À RÉHABILITER UN OUVRAGE FRAGILISÉ PAR LE TEMPS. À L'OCCASION DU DERNIER COMITÉ SYNDICAL, UN PLAN D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX POUR LA PÉRIODE 2021-2023 A ÉTÉ VOTÉ PAR LES ÉLUS. ZOOM SUR LA STRATÉGIE ÉTABLIE POUR LES TROIS ANNÉES À VENIR.

Entretenir les infrastructures de l'eau est une exigence qui permet d'optimiser les ressources naturelles en réduisant les pertes, de maintenir une qualité de l'eau irréprochable respectueuse des normes et d'assurer un service essentiel aux usagers d'aujourd'hui et à ceux de demain. Cédric DIAZ, Directeur du syndicat, dresse un état des lieux des actions entreprises par le SIEF pour répondre à ces enjeux : *Les quatre premières années d'existence du syndicat ont été consacrées à répondre aux urgences techniques et sanitaires. À l'heure de faire un premier bilan, nous pouvons dire qu'il est tout à fait hono-*



nable. Depuis 2017, une unité de traitement des eaux intégrale a été construite en un temps record et le renouvellement de 2,2 km de canalisations primaires situées à flanc de falaise a été réalisé. Au total, ces aménagements représentent une dépense d'investissement de plus de 12,5 millions d'euros.

À présent, une nouvelle étape s'ouvre pour le syndicat auquel va être confiée la gestion de 22,7 km de réseaux secondaires qui viennent s'ajouter aux 26,3 km de réseaux primaires qui relevaient déjà de sa compétence. À l'occasion du Comité Syndical qui s'est tenu en mars dernier, le Président et les élus ont décidé de passer à la vitesse supérieure et d'investir massivement pour accélérer le renouvellement des infrastructures. Jérôme VIAUD et les 13

autres délégués syndicaux sont résolus à agir rapidement en faveur de la réhabilitation du canal et ce afin de réduire de façon significative les pertes d'eau constatées au regard de l'ancienneté de l'ouvrage qui recense près de 50 km de réseaux. Ils ont décidé de poursuivre la dynamique engagée en faveur de sa modernisation avec l'adoption d'un vaste plan d'investissements qui s'élève à hauteur de 15,6 millions d'euros sur la période 2021-2023.

En complément, le syndicat se dote également de ressources humaines qualifiées avec le recrutement d'un technicien hydraulique supplémentaire. Nous sommes dans la droite ligne des objectifs fixés avec l'adoption en 2018 d'un schéma directeur d'alimentation d'eau potable. Ces moyens humains

et financiers sont indispensables pour décliner d'une part un programme ambitieux de renouvellement des réseaux avec un objectif de remplacement de 10 km de canalisations et d'autre part pour poursuivre la sécurisation de l'alimentation en eau des habitants.

L'eau est une ressource rare qui revêt un enjeu d'avenir majeur. Les équipes du SIEF sont à la tâche chaque jour pour entretenir un patrimoine riche et produire pour 95 000 habitants répartis sur neuf communes, une eau pure et saine.



Syndicat Intercommunal
des Eaux du Foulon
Le Bar-sur-Loup, Châteauneuf-Grasse, Gourdon, Grasse, Mouans-Sartoux,
Opio, Roquefort-les-Pins, Le Rouret et Valbonne



DÉBROUSSAILLEMENT ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS VERTS EN PAYS DE GRASSE

LE DÉBROUSSAILLEMENT CONSTITUE L'ÉLÉMENT MAJEUR DE LA PRÉVENTION CONTRE LES INCENDIES DE FORÊT. RENDU OBLIGATOIRE PAR LA LOI DANS UN RAYON DE 50 MÈTRES AUTOUR DE SA MAISON, CE GESTE SIMPLE PERMET DE PROTÉGER SON JARDIN, SON HABITATION, SES BIENS ET CEUX DE SON VOISINAGE. KIOSQUE NOUS RAPPELLE LES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT EN CE DÉBUT DE SAISON ESTIVALE.

Riche d'une couverture forestière représentant 55 % de son territoire et exposé à la sécheresse estivale, le département des Alpes-Maritimes a trop souvent connu des incendies aux conséquences dramatiques pour la nature et pour les hommes. Parallèlement à la vigilance exercée par les services spécialisés, la mobilisation de tous les citoyens est indispensable

pour limiter les risques d'incendies, réduire les interventions des pompiers et préserver le patrimoine naturel qui constitue la beauté et la richesse des Alpes-Maritimes.

DÉBROUSSAILLER, C'EST UNE NÉCESSITÉ

- Débroussailler, c'est d'abord se protéger, protéger sa maison, son terrain et ses biens.
- Débroussailler, c'est limiter la propagation du feu, diminuer son intensité.
- Débroussailler, c'est aussi protéger la forêt et faciliter le travail des sapeurs-pompiers.

DÉBROUSSAILLER, C'EST UNE OBLIGATION

Le code forestier impose le débroussaillage de la totalité des terrains situés en zone urbaine au Plan Local d'Urbanisme, qu'ils soient bâtis ou non. Dans le département des Alpes-Maritimes, l'arrêté préfectoral n°2014-452

du 10 juin 2014 oblige chaque propriétaire à débroussailler à 50 mètres de son habitation et à 10 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès, y compris sur les propriétés voisines si **elles sont en zone naturelle au Plan Local d'Urbanisme**. La Ville de Grasse a créé, ces dernières années, une carte des quartiers concernés par les obligations légales de débroussaillage que vous pouvez trouver sur le site internet de la commune sur le lien suivant : http://www.ville-grasse.fr/service_communal_hygiene_sante.html

QUAND DÉBROUSSAILLER ?

Le débroussaillage doit être effectué au plus tard avant le 1^{er} juillet, dernier délai réglementaire.

Pour toute information complémentaire, veuillez prendre l'attache du Service Communal d'Hygiène et de Santé au 04 97 05 52 40 ou par mail à l'adresse suivante : hygiene@ville-grasse.fr et de la Police Municipale au 04 93 40 17 17.



SANCTIONS POUR INCIVISME

AUJOURD'HUI, NOUS CONNAISSONS LES DÉGÂTS RÉELLEMENT CAUSÉS PAR LA PRATIQUE DU BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS À L'AIR LIBRE : IMPACT SUR LA BIODIVERSITÉ ET LA NATURE, LIBÉRATION DE POLLUANTS TOXIQUES ET DE PARTICULES FINES, TROUBLE DU VOISINAGE, RISQUE DE PROPAGATION D'INCENDIES. LE NON-RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION NOUS EXPOSE À DES SANCTIONS. BROYAGE, PAILLAGE, COMPOSTAGE DOMESTIQUE, MULCHING, DÉPÔT EN DÉCHÈTERIE, DE NOMBREUSES SOLUTIONS EXISTENT.

Perpétré depuis des générations, le brûlage des résidus de jardins est ancré dans les habitudes alors que sa pratique est strictement encadrée par la réglementation. Aujourd'hui, l'Agence Régionale de Santé dénonce les conséquences alarmantes de cette pratique sur la pollution de l'air et sur la santé humaine tandis que la Préfecture alerte sur les risques d'incendies. *Parce que toutes ces raisons en font une réelle préoccupation, il est essentiel pour tous les citoyens d'avoir une prise de conscience générale pour une évolution des comportements*, explique Katia TORELLI, Directrice du service environnement de la CAPG. *L'arrêté préfectoral n°2014-453 du 10 juin 2014 concernant l'emploi du feu dans les jardins est très souvent mal interprété par nos concitoyens. Il y a une véritable méconnaissance de celui-ci. C'est pour cela que nous invitons les habitants du territoire à respecter strictement les articles 3, 4, 7 et 8 du présent arrêté* (<https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/content/download/17556/166123/file/Arr%C3%AAt%C3%A9%20Pr%C3%A9fectoral%202014.pdf>).

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse a édité une brochure permettant de découvrir comment mieux gérer les déchets issus de l'entretien de nos espaces verts à partir des alternatives légales existantes, adaptées à nos besoins et plus respectueuses de notre environnement. *Les résidus de jardins sont une ressource végétale exploitable de multiples façons comme le compostage, le mulching ou encore le paillage. Dans tous les cas de figure, il est temps de changer notre regard sur nos résidus de jardin. Une distribution de composteurs est réalisée par les services de la CAPG et en parallèle des formations au compostage sont effectuées par trimestre auprès des habitants du territoire mais avec la crise sanitaire tout est à l'arrêt. Les dates de distribution des composteurs seront fixées prochainement en fonction de l'évolution de la crise sanitaire néanmoins les habitants peuvent réserver leur composteur au numéro vert 0 800 506 586. Pour une qualité de vie renforcée sur le Pays de Grasse, il est primordial que chaque habitant du territoire se sente impliqué et concerné pour amorcer cette mutation indispensable de ses usages. Les désagréments liés aux odeurs de fumées et à la pollution de l'air sont réels et fortement dénoncés par bon nombre de concitoyens.*

Conscients de cette problématique, la ville de Grasse et la CAPG appellent au civisme et la bienveillance de tous les habitants pour la meilleure cohabitation possible. Pour rappel, le non-respect des consignes est passible d'une contravention pouvant aller jusqu'à 450 € (Article 165 du règlement sanitaire départemental

et article 131-13 du code pénal). *À Grasse, nous constatons une nette amélioration au niveau des pratiques. Le dernier bulletin d'information d'Atmo-Sud publié en février a révélé qu'aucune plainte n'a été signalée sur la commune. C'est très encourageant.*

Dites STOP au brûlage des déchets verts. Des solutions existent, adoptons-les ! Changeons notre regard et nos pratiques et découvrons un ensemble de solutions adaptées à nos besoins et plus respectueuses de notre environnement pour faire de nos déchets une ressource pour notre jardin.

En cas de nuisance, n'hésitez pas à faire appel à la Police Municipale au 04 93 40 17 17 ou à la Brigade de l'Environnement au 04 97 05 49 40.

Retrouvez la brochure de la CAPG sur les alternatives au brûlage sur le site internet : <https://www.paysdegrasse.fr/alternatives-naturelles-au-brulage-des-dechets-de-jardins>

PLUS D'INFOS



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PAYS DE GRASSE

SERVICE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Tél. 04 97 05 22 58
edd@paysdegrasse.fr

SERVICE COLLECTE DES DÉCHETS

Tél. 0 800 506 586
collecte@paysdegrasse.fr
www.paysdegrasse.fr

LANCÔME

ADHÈRE À LA MARQUE D'EXCELLENCE GRASSE EXPERTISE

DANS SON NUMÉRO DE NOVEMBRE 2020, LE JOURNAL MUNICIPAL SE FAISAIT L'ÉCHO DE L'ACQUISITION PAR LANCÔME D'UN DOMAINE DE QUATRE HECTARES SITUÉ QUARTIER SAINT-JEAN. LE LEADER MONDIAL DE LA BEAUTÉ DE LUXE REJOINT DÉSORMAIS LA MARQUE TERRITORIALE GRASSE EXPERTISE. UNE AUTRE BONNE NOUVELLE À PARTAGER LARGEMENT.

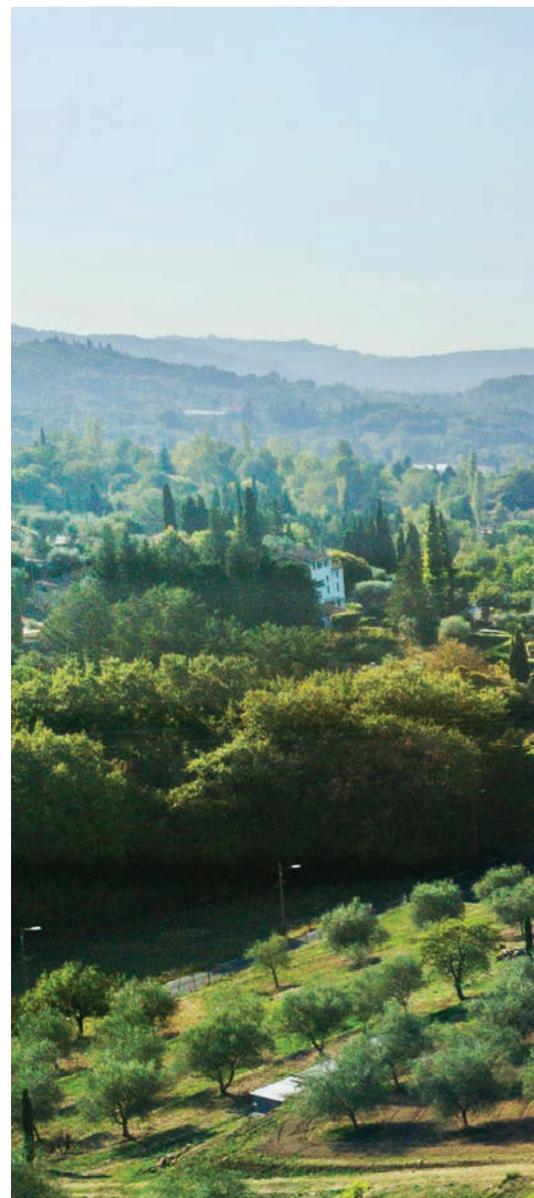
Avec l'adhésion de Lancôme, Grasse Expertise regroupe désormais 52 professionnels, représentant 4 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 1 milliard d'euros. Sylvie SEMPELS, Directrice du Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse, revient sur l'esprit qui a animé les fondateurs de la marque : *Grasse Expertise a été co-construite par les professionnels des filières de la parfumerie, des arômes alimentaires, des cosmétiques de la santé et du bien-être, unis dans un même objectif de faire vivre ce qui constitue l'ADN du Pays de Grasse et de pérenniser un écosystème unique au monde.*

Lorsque Lancôme a confirmé l'acquisition d'un domaine agricole en terres grassoises, les échanges avec Grasse Expertise se sont faits naturellement. *À l'instar de tous les professionnels membres du groupement, la Maison de luxe a candidaté et son dossier a été examiné par la commission d'octroi qui réunit des représentants des différentes filières et les partenaires institutionnels.* En rejoignant le collectif, Lancôme confirme ainsi sa volonté

de s'enraciner toujours plus dans le territoire en prenant part activement aux actions entreprises localement en faveur de la sauvegarde et du rayonnement des savoir-faire. *Lancôme est fière d'adhérer à la marque territoriale Grasse Expertise qui fédère les professionnels des filières Parfum, Arôme, Cosmétique, Santé & Bien-être implantées sur le territoire, se réjouit Françoise LEHMANN, Directrice Générale Internationale Lancôme. Au travers de cette adhésion, Lancôme renforce son ancrage dans le territoire grassois et témoigne de son implication pour la région et de son engagement pour protéger les richesses uniques de la région et faire rayonner les savoir-faire liés au parfum du Pays de Grasse.*

Rappelons que le terrain de Lancôme est composé de quatre hectares de champs cultivés en agriculture biologique, de restanques pluri-centenaires et d'une distillerie. Lancôme exploite également un autre terrain où poussent la rose Centifolia, le jasmin et le lavandin. La situation géographique unique des terres du bassin grassois associée aux influences climatiques donnent vie à des fleurs aux qualités exceptionnelles. Jérôme VIAUD, Maire de Grasse et Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse partage son enthousiasme : *Le Pays de Grasse est heureux d'accueillir sur ses terres Lancôme, un des leaders mondiaux de la beauté de luxe, propriétaire du Domaine de la Rose by Lancôme. La volonté de Lancôme de renforcer son ancrage sur le territoire acquiert toute son assise par son adhésion à Grasse Expertise.*

La marque territoriale rassemble des entreprises œuvrant dans le même



GRASSE
EXPERTISELANCÔME
PARIS

secteur d'activité ou pôles d'excellence qui ont choisi d'allier leur force pour créer des richesses et développer des synergies favorables à tous. Le terme de « coopération », mélange de « coopération » et de « compétition » définit pleinement ce qu'est Grasse Expertise, précise la Directrice. Michel GSCHWIND, Président du Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse témoigne également : *Lancôme rejoint un collectif d'entreprises qui partagent la même fierté d'appartenance à notre territoire d'exception qui se distingue par sa richesse culturelle, artisanale et industrielle tout autant que par son terroir. C'est sur ce socle de valeurs et d'engagements que la marque Grasse Expertise est incarnée pour apporter des solutions aux nombreux défis auxquels nous devons faire face en ce XXI^{ème} siècle.*

Nous sommes enthousiastes et nous espérons que la dynamique engagée se poursuivra. Notre objectif est de continuer à prospérer et à fédérer au sein de Grasse Expertise les acteurs de la filière afin d'être le plus représentatif possible, conclut Sylvie SEMPELS.

**CLUB DES ENTREPRENEURS DU
PAYS DE GRASSE**

57 avenue Pierre Sénard
06130 GRASSE
Marithe.bechu@club-
entrepreneurs-grasse.com
www.grasse-expertise.com



TOURNEZ MANÈGE ! UN NOUVEAU CARROUSEL SUR LE COURS HONORÉ CRESP

LIEU DE TOUS LES RASSEMBLEMENTS, LE COURS EST, DEPUIS QUELQUES TEMPS, À NU, SANS MANÈGE. CE MOIS DE MAI MARQUE LE GRAND RETOUR DE CETTE ATTRACTION FAMILIALE AVEC L'ARRIVÉE D'UN NOUVEAU CARROUSEL GÉRÉ PAR STÉPHANE GAMET. RENCONTRE AVEC CE FORAIN BIEN CONNU DES GRASSOIS.

Stéphane GAMET est grassois. Dans sa famille, il est la cinquième génération de forains et parcourt généralement la région au gré des fêtes foraines dès l'arrivée des beaux jours. *Depuis quelques temps, je me cantonne à la région. Plus jeune, je partais dans la France entière, je voyageais beaucoup. Aujourd'hui, comme tous les forains, j'attends avec impatience la reprise de nos activités estivales.* Certains de ses manèges

nous sont déjà familiers car ils animent chaque année la fête foraine du Cours au mois de septembre ou encore lors des festivités de Noël. Lorsque la Ville a publié un appel d'offre pour l'installation et la gestion d'un nouveau manège sur la place, Stéphane GAMET n'a pas hésité. Il propose un beau carrousel. *Comme la grande roue, le carrousel est un incontournable. Il est essentiel dans toute commune de cette envergure. C'est un manège typique, ancestral, traditionnel, déclare-t-il.* Pour le forain, rien de mieux que l'esplanade du Cours pour installer une telle attraction. *Elle est étendue, passante, ombragée, en centre-ville et possède un parking à proximité. Que demander de plus ?*

Ce carrousel a été réalisé par un constructeur français, Concept 1900, qui exporte dans le monde entier. *Il existe plusieurs types de carrousels, plus ou moins grands, avec ou sans étage, composés de sujets plus ou*

moins mobiles... Ceux de Concept 1900 sont des factures de qualité. Sur celui du Cours par exemple, les sujets bougent avec une belle amplitude haut-bas. Nous pouvons également régler la vitesse de rotation du manège, ce qui permet d'attirer des enfants un peu plus âgés. C'est la Rolls Royce du carrousel, sourit-il.

Plus grand que le précédent, le nouveau manège mesure huit mètres de diamètre au sol. Huit mètres de bonheur tournant pour nos enfants qui peuvent profiter d'un large choix de sujet fixes ou mobiles. Il compte par exemple douze chevaux de taille différente, un lion, un éléphant, une mobylette, un camion de pompier... De une à six places, les éléments sont faits de bois et de polyester peints. L'armature est quant à elle composée de ferraille. Le manège possède 48 places assises pour des enfants de 3 à 13 ans en moyenne. *Il n'y a pas réellement de limite d'âge, explique*



HORAIRES

- Jours d'école :
de 15h30 à 18h30
- Jours de marché :
de 10h à 13h et de 15h à 18h30
- Week-end :
de 10h à 12h et de 14h à 18h30
- Vacances scolaires d'hiver :
de 10h à 12h et de 14h à 18h30
- Vacances scolaires d'été :
de 10h à 12h et de 14h à 23h
- Marchés nocturnes :
de 10h à 12h et de 14h à 23h

Tarifs :
2,5 € la place
10 € les 6 places
20 € les 14 places

Suivez l'actualité du carrousel sur la page Facebook : **Carrousel de Grasse**

le forain. Les enfants de moins de trois ans peuvent monter accompagnés d'un adulte. Nous pouvons aussi accueillir des plus grands voire des adultes dans certaines circonstances mais cela reste avant tout une attraction pour enfant. Il en est de même pour les horaires. Nous nous laissons une certaine flexibilité selon le contexte et l'affluence. Après un an de fonctionnement, nous serons plus à-même d'apporter des ajustements pertinents à nos heures d'ouverture et de fermeture.

Satisfaire les grassois est la priorité de Stéphane GAMET. Les habitants représentent la part la plus importante des utilisateurs. L'objectif est qu'ils aient envie de venir à chaque événement festif ou même les week-ends. Le carrousel doit figurer comme le rendez-vous de toutes les familles du territoire afin de leur faire partager un moment de joie et d'échange sur cette place embléma-

rique. C'est pourquoi je souhaite travailler main dans la main avec le snack qui jouxte le manège. L'implantation a été réfléchi en fonction de ce commerce car nos activités sont complémentaires. À nous deux, nous offrons un réel moment de détente aux enfants comme aux parents.

Cela ne fait aucun doute, le nouveau carrousel fera le bonheur des petits grassois. Rendez-vous dès le 1^{er} mai pour profiter de ce manège qui deviendra très vite un loisir incontournable pour nos enfants.



EDIAG, VOS DIAGNOSTICS IMMOBILIERS EN TOUTE SÉRÉNITÉ !



DIAGNOSTICS IMMOBILIERS
pour la mise en **VENTE**
et la **LOCATION** d'un bien
ou local commercial
ou d'une copropriété.

Diagnostic Technique Global.

**Diagnostic Amiante
Avant Travaux.**

**Diagnostics pour votre
PERMIS DE LOUER à Grasse.**

**FAITES-NOUS
CONFIANCE POUR
VOS DIAGNOSTICS
IMMOBILIERS**

Une entreprise **FAMILIALE**,
une expertise **RÉACTIVE**,
une équipe **DYNAMIQUE**.

EDIAG
13, bd du jeu de ballon
06130 Grasse
Tél. 04 93 36 63 83

www.ediag.fr

NE LAISSONS PAS LES MOUSTIQUES GACHER NOTRE ÉTÉ

COMME CHAQUE ANNÉE, L'ARRIVÉE DES BEAUX JOURS EST MARQUÉE PAR LE RETOUR D'UN INSECTE NUISANT, ENNEMI DES BARBECUES ET AUTRES SORTIES EN PLEIN AIR : LE MOUSTIQUE TIGRE. ADOPTONS LES BONS GESTES POUR SE PRÉSERVER DES PIQÛRES ET PROFITER DE LA SAISON ESTIVALE.

Tous les ans, il revient en nombre. Dès le mois de mai avec la montée des températures, la moindre petite zone d'eau stagnante et c'est reparti. La femelle moustique reprend son cycle et pond des centaines d'œufs qui deviendront des larves puis sortiront de l'eau en quelques jours seulement. *Les moustiques n'ont besoin que de très peu d'eau pour pondre. C'est pourquoi, il est impératif que chacun limite au maximum la présence d'eaux stagnantes chez lui*, indique Philippe CARRAT, agent de salubrité au service Hygiène et Santé de la Ville. *La lutte contre l'Aedes albopictus, appelé communément moustique tigre, est un travail de longue haleine où tout le monde doit participer pour être efficace.*

Pour la septième année consécutive, le service Hygiène et Santé est en charge des campagnes de démoustication menées par la municipalité sur le domaine public. *Nous agissons une fois par mois entre juin et septembre sur des lieux stratégiques* : vallons, fossés, cimetières, conteneurs à déchets enterrés, bassins, fontaines, lavoirs, regards des réseaux publics d'eaux pluviales... en résumé toutes les zones susceptibles de contenir des eaux stagnantes servant de gîtes larvaires aux moustiques. Nous pouvons également réaliser des*

opérations d'urgence à la demande de certaines structures publiques telles que les jardins des crèches ou les cours d'écoles. Ces campagnes de démoustication consistent à utiliser un traitement larvicide biologique sélectif dans les eaux stagnantes afin de détruire uniquement les larves de moustiques. Il s'agit d'un insecticide écologique. La substance active est totalement inoffensive pour la faune autre que les moustiques ainsi que pour la flore. Elle est également sans danger pour les animaux domestiques.

Le développement des moustiques tigres est très rapide : 5 à 6 jours seulement sont nécessaires à l'émergence des nouveaux adultes. Seules, les quatre campagnes de démoustication ne sauraient être efficaces. La sensibilisation des habitants et primordiale afin que les particuliers suppriment les gîtes larvaires sur les domaines privés. *Bien sûr, nous ne pouvons pas éliminer le moustique mais si tout le monde agit,*



la municipalité sur le domaine public et les particuliers chez eux, alors nous pouvons limiter les désagréments causés par l'insecte piqueur. L'élimination des points d'eau stagnante permet de contrer le problème à la base, empêchant un maximum le développement de nouveaux individus. En complément de cela, il existe de nombreux pièges ou répulsifs contre les moustiques adultes. Cependant, les répulsifs agissent sur une petite zone. Ils ont un effet limité dans le temps et n'éliminent pas le moustique. Ils repoussent seulement certains individus. Quant à la lampe à lumière bleue, elle tue beaucoup plus les papillons et autres insectes nocturnes que le moustique qui n'est pas attiré par les sources lumineuses mais par le CO₂ et la transpiration.

Si le moustique tigre est au cœur de nos préoccupations estivales, c'est parce qu'il pique plus les humains que son cousin *Culex*. Disons plutôt elles piquent car chez les moustiques, ce sont les femelles qui utilisent le sang des mammifères pour amener leurs œufs à maturité avant la ponte. C'est également son mode de vie diurne qui dérange et ne

nous laisse aucun répit. Rassurons-nous cependant, la transmission de maladies comme le chikungunya ou la dengue est rarissime dans notre partie du globe. Présent aujourd'hui sur une grande majorité du territoire national, il nous faut apprendre à vivre avec ce diptère et à adopter les gestes qui limitent sa propagation pour profiter au mieux de notre été car, contrairement à ce que l'on se dit chaque année, le moustique « ne sert pas à rien ». Il a lui aussi sa place dans nos écosystèmes en jouant le rôle de pollinisateur et en servant de source de nourriture pour de nombreuses espèces telles que les amphibiens, les poissons, les chauves-souris ou encore certains oiseaux. Ce n'est bien sûr pas une raison pour le laisser gâcher notre été !

Les campagnes de sensibilisation menées par les différents départements concernés portent peu à peu leurs fruits. Le personnel des structures publiques concernées a petit à petit pris les bons réflexes. Chez vous aussi, adoptez les bons gestes pour profiter au mieux de vos extérieurs !

LA SUPPRESSION DES EAUX STAGNANTES CHEZ SOI : C'EST VOTRE MISSION !

Adoptez les bons gestes :

- ▶ **Raisonnez** l'arrosage de vos jardinières : terreau humide, jamais d'eau apparente
- ▶ **Videz** souvent vos soucoupes sous les pots de fleurs, vases et seaux (au moins une fois par semaine)
- ▶ **Couvrez** vos réserves d'eau (bidons, bacs pour arrosage) de toile moustiquaire ou autre tissu
- ▶ **Entretenez** régulièrement vos bassins d'agrément. **Introduisez-y** des poissons rouges ou gambusies, friands de larves de moustiques
- ▶ **Entretenez** votre piscine en permanence. **Videz-la** ou **bâchez-la** hors saison chaude
- ▶ **Videz** et **retournez** votre matériel de jardin, vos jouets ou tous réceptacles potentiels d'eau
- ▶ **Curez** et **entretenez** très régulièrement vos gouttières et rigoles d'évacuation

PLUS D'INFOS

Service Hygiène et Santé
Tél. 04 97 05 52 40

* du 21 au 25 juin, du 19 au 23 juillet, du 23 au 27 août et du 20 au 24 septembre 2021
(uniquement sur le domaine public)



PLANÈTE SCIENCES MÉDITERRANÉE LA NATURE EN S'AMUSANT

ASSOCIATION DE POPULARISATION DES SCIENCES ET DE L'ENVIRONNEMENT, PLANÈTE SCIENCES MÉDITERRANÉE AGIT DEPUIS PLUS DE 40 ANS AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC COMME DES ADULTES. EN CETTE PÉRIODE PRINTANIÈRE, LES ANIMATEURS PROPOSENT AUX ENFANTS DE 8 À 12 ANS DE DEVENIR EXPLORATEURS DE LA NATURE EN PARTICIPANT AUX CLUBS NATURE MIS EN PLACE AU PARC NATUREL DÉPARTEMENTAL DE ROQUEVIGNON.

Créer des vocations. Telle est l'ambition de l'association nationale Planète Sciences dont la délégation Planète Sciences Méditerranée mène des actions dans le sud de la région. Le siège social de Planète Sciences Méditerranée est basé dans le centre historique de Grasse. Nous intervenons autant dans le moyen et haut pays que sur les villes du littoral, indique Morgane DUMAS, coordinatrice environnement au sein l'association. Nous avons également une antenne à La Seyne-sur-mer qui anime les territoires du Var et des Bouches du Rhône.

L'association est très active auprès du public scolaire. En partenariat avec le Département, de nombreuses sorties sont organisées dans les Parcs naturels départementaux. Depuis la rentrée 2020, les déplacements et sorties scolaires étant limités, nous n'intervenons plus que dans les écoles. En temps normal, nous proposons également avec le Département des sorties grand public sur des thèmes variés dont le programme est à retrouver sur le site internet du Département. Cette année, grâce au financement de la Fondation Nature & Découverte et de la Fondation



À VOS AGENDAS

LES CLUBS NATURE

Les mercredis de 14h à 16h au Parc naturel départemental de Roquevignon.

- 12 mai : La flore Méditerranéenne
- 19 mai : Météorologie et énergie
- 26 mai : Les petites bêtes
- 9 juin : Le voyage des odeurs
- 16 juin : Le monde des cailloux

Tarifs : 7€ par enfant et par séance.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

mediterranee@planete-science.org

www.planete-sciences.org/mediterranee/inscription-club-nature

LES SÉJOURS VACANCES

Séjours campés à Correns (Var) sur les thématiques astronomie et environnement.

- Du 18 au 24 juillet
- Du 25 au 31 juillet
- Du 1^{er} au 7 août

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

www.planete-sciences.org/mediterranee/sejours



Photos © Planète Sciences Méditerranée

Léa Nature, 10 Clubs Nature sont organisés par l'association dont cinq sur le territoire maralpin du Parc naturel départemental de Roquevignon. Ces derniers se déroulent les mercredis après-midi sur des thématiques diverses liées à l'environnement : la flore méditerranéenne, météorologie et énergie, les petites bêtes, le voyage des odeurs et le monde des cailloux. Ces clubs devaient initialement s'étaler de fin mars à mi-juin. Avec le confinement, ils auront lieu de mai à juin. Pendant deux heures, nous accueillons les enfants âgés de 8 à 12 ans et les mettons en immersion dans la peau d'explorateurs nature. Équipés d'un kit d'exploration, ils partent à la découverte de leur environnement. Chaque séance propose une balade naturaliste et des ateliers en lien avec la thématique du jour. L'objectif est de créer un lien entre les enfants et la biodiversité. Nous souhaitons développer l'autonomie des enfants et leur transmettre le respect de la nature à travers des activités ludiques et pédagogiques. Ils apprennent par exemple comment approcher un animal ou comment prélever un échantillon, tout cela dans un espace naturel magnifique et classé.

Planète Sciences Méditerranée possède également un centre de loisirs sur le plateau de Roquevignon : Les explorateurs en herbe. Là encore, l'autonomie, le développement durable et la démarche expérimentale guident la pédagogie. Les enfants de 6 à 12 ans y sont accueillis sur un site entouré de deux hectares de fo-

ret en temps périscolaire et extrascolaire. Notre objectif est de développer l'esprit critique à travers la démarche scientifique. Nous voulons que l'enfant soit acteur de son activité, déclare Franck LACHASSE, Directeur du centre de loisirs. Pour cela, nous proposons de nombreuses activités autour de cinq grandes thématiques : sensibilisation à l'environnement, astronomie, espace, énergies renouvelables et robotique. Ateliers, théâtre, balades, magie... il y en a pour tous les goûts. Au centre de loisirs, les enfants doivent pouvoir se ressourcer tout en développant un intérêt pour les sciences, la technologie et l'environnement.

Grâce aux Clubs Nature, aux projets scolaires et aux activités du centre de loisirs, Planète Sciences Méditerranée s'efforce à former les écocitoyens de demain, fins connaisseurs de la nature et du développement durable.

N'hésitez pas à rencontrer les animateurs Planète Sciences Méditerranée pour apprendre autrement : apprendre en s'amusant !



11, rue Sans Peur
06130 GRASSE
Tél. 04 92 60 78 78 / 06 73 92 97 71
mediterranee@planete-sciences.org
www.planete-sciences.org/mediterranee

LE CENTRE DE LOISIRS

LES EXPLORATEURS EN HERBE

Sur le plateau de Roquevignon.

Ouvert de 8h à 17h45 les mercredis en période scolaire et tous les jours pendant les vacances scolaires. Les repas du midi ne sont pas pris en charge.

Équipement : chalet, tente d'activité, espace jardin, toilettes sèches, nid de Ptérodactyle et village de lutins.

Tarif en fonction du quotient familial 15 € maximum.

Adhésion à l'association pour tout nouveau participant.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

www.planete-sciences.org/mediterranee/les-explorateurs-nature

LES JARDINS PARTAGÉS

Profitez des jardins partagés de l'association sur le plateau de Roquevignon.

Mise à disposition de parcelles d'environ 9m² pour jardiner son potager dans le respect de la nature.

Cotisation annuelle : 10€ / parcelle.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

www.planete-sciences.org/mediterranee/les-clubs/club-jardin-de-grasse

SOURCE D'ESPOIR 10 ANS DÉJÀ !



CE 24 MAI MARQUE LES DIX ANS DE L'ASSOCIATION SOURCE D'ESPOIR. DIX ANNÉES D'ACTIONS BÉNÉVOLES EN FAVEUR DU SERVICE PÉDIATRIE DU CENTRE HOSPITALIER DE GRASSE ; D'INVESTISSEMENT SANS FAILLE POUR LES ENFANTS MALADES, HOSPITALISÉS OU À DOMICILE. POUR CÉLÉBRER CE BEL ANNIVERSAIRE, KIOSQUE EST ALLÉ À LA RENCONTRE D'HELAL HAMIDA, FONDATRICE ET PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION.

Helal HAMIDA a 25 ans lorsqu'elle crée, avec l'aide de son compagnon, l'association Source d'Espoir. *Petite j'ai été malade. Depuis, je rêvais de monter une association pour les enfants de l'hôpital de Grasse car il n'en existait pas. Voyant cette envie qui ne me quittait pas, mon conjoint m'a motivée et je me suis lancée grâce à son soutien. C'est ainsi que le 24 mai 2011, Source d'espoir voit le jour. Son objectif ? Récolter des fonds pour le service pédiatrie de l'hôpital de Grasse. Nous avons commencé par organiser un concert de RAP à l'Espace Culturel Altitude 500. 150 entrées soit plus de 3 000€ récoltés : un véritable succès, se rappelle-t-elle enjouée. Petit à petit, nous avons malheureusement dû arrêter ces concerts car il y avait moins d'engouement. Ils ont laissé place à de nouveaux projets.*

De nombreux événements ont été organisés par l'association depuis ses débuts. Tombola, bourses aux jouets, spectacles de Noël... Grâce aux fonds récoltés, l'association a pu refaire la salle de jeu, acheter des jouets ou encore du matériel médical. *Depuis un an et demi, l'événementiel est à l'arrêt. Il est très difficile de recevoir des financements. Malgré tout, nous restons une source d'espoir pour tous les enfants et maintenons tant que possible nos actions*, indique la Présidente. C'est ainsi que, cet hiver encore, les enfants du service de pédiatrie et des urgences de l'hôpital de Grasse ont reçu la visite du Père Noël en personne ! Avec les membres de l'association, il s'est rendu à leur chevet pour une distribution de cadeaux. *Nous essayons d'être présents pour Noël, pour Pâques et pour les anniversaires. Nous faisons du porte à porte auprès des commerçants afin de recevoir des dons notamment de*

jouets. Les commerçants grasseois sont très gentils et sensibles à notre cause. Depuis quatre ans, l'association s'est diversifiée. Elle offre désormais son aide également auprès des enfants malades non hospitalisés, à domicile. Si les soins médicaux coûtent très chers et peuvent difficilement être pris en charge par l'association, Helal HAMIDA souhaite au moins donner de la joie. En ce moment, nous aidons le petit Loucas. Il a besoin de matériel médical onéreux. Pour récolter des fonds importants, il faut organiser de gros événements qui se préparent au moins un an à l'avance. J'espère que cet automne nous pourrions mettre en place un loto pour aider sa maman à prendre en charge les soins. Nous ne pouvons pas toujours subvenir aux besoins médicaux mais nous pouvons leur donner le sourire en réalisant leurs rêves. Avant Loucas, Thomas et Mila ont pu bénéficier de dons grâce à une tombola. Thomas est allé à la rencontre des tigres, son rêve, quant aux parents de Mila, ils ont reçu un soutien pour financer les soins. Citons également Wahib qui est allé à Disneyland ou Déline qui a pu recevoir des habits pour un séjour à Paris en vue d'une opération.

Malgré son engagement, son dévouement, sa force... Helal HAMIDA ne se sent pas si courageuse. *Pour moi ce n'est pas du courage. Ceux qui ont du courage et qui méritent notre respect ce sont les soignants et les parents. Ils sont formidables. Mon engagement est normal. Il me prend beaucoup de temps mais cela me plaît. Avant de travailler en tant qu'Agent Territorial Spécialisé dans les Écoles Maternelles (ATSEM) je voulais être infirmière en pédiatrie. Mais cela n'était pas fait pour moi alors j'essaie d'aider au mieux. Ce n'est pas toujours facile, on pleure, on s'effondre*

même parfois mais grâce aux enfants on se relève. Je pense par exemple à Thomas qui a combattu avec succès la maladie, mon Petit Prince, sourit-elle.

Avec Virginie VERMEIL, secrétaire et Éric DEPETRIS, trésorier, Helal HAMIDA et l'ensemble des bénévoles ont su créer une belle dynamique pour les enfants. *Je tiens très sincèrement à remercier le personnel de l'hôpital, son directeur Walid BEN BRAHIM, Lucile CASTRILLO, Responsable communication, mécénat et culture ainsi que tout le service pédiatrie. Ils sont présents et réactifs dès que nous en avons besoin. Je dois aussi beaucoup à Monsieur le Maire, Jérôme VIAUD, un soutien sans faille qui nous fournit une aide précieuse notamment en mettant à notre disposition, chaque année, l'Espace Culturel Altitude 500 pour nos événements. Cela nous aide énormément et je le remercie de tout cœur.*

Le prochain projet pour le service pédiatrie est l'achat de fauteuils-lits permettant au second parent accompagnant de dormir convenablement sur place. Espérons que l'association puisse organiser rapidement de nouveaux événements et rester une source d'espoir pour tous les enfants et parents d'enfants malades, hospitalisés ou à domicile.

**COMMERÇANTS
OU PARTICULIERS,
OFFREZ UN SOURIRE
AUX ENFANTS
FAITES UN DON !**



**ASSOCIATION SOURCE D'ESPOIR
HELAL HAMIDA**
Tél. 06 10 40 96 56
helal-hamida@live.fr

Retrouvez l'association
Source d'Espoir aussi
sur les réseaux sociaux :
Facebook / Instagram : Helal Hamida

FASSARA DIALLO

MEILLEUR APPRENTI DE FRANCE 2020

DEVENU MEILLEUR APPRENTI DE FRANCE DANS SA SPÉCIALITÉ, VOILÀ UN RÊVE RÉALISÉ PAR FASSARA DIALLO, JEUNE GRASSOIS DE 20 ANS LORS DU CONCOURS ORGANISÉ PAR LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE SOUS L'ÉGIDE DU SÉNAT, DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DES MINISTÈRES OU SECRÉTARIATS D'ÉTAT CONCERNÉS PAR LES DIFFÉRENTS MÉTIERS.

C'est un ancien apprenti heureux que KIOSQUE a rencontré pour lui consacrer un article. Après avoir vécu toute son enfance au Mali, il décide de rejoindre la France. Accueilli dans un foyer de la Croix Rouge Française à seulement 17 ans, il a tout simplement commencé par apprendre la langue de Molière à la Fondation Apprentis d'Auteuil à Grasse. *Impliqué, travailleur et ponctuel, sa détermination et sa belle évolution lui ont permis d'être accepté quelques temps plus tard sur un CAPa jardinier paysagiste, en contrat d'apprentissage de deux ans*, explique Sabine FIALON, Directrice adjointe du centre. *Je suis issu d'une famille de cultivateurs. Je connais parfaitement le travail de la terre, c'était donc une évidence pour moi que de m'orienter vers cette spécialité*, raconte Fassara DIALLO.

Il devient ainsi apprenti de l'entreprise BRAU pour une durée de deux ans et obtient son CAP en 2020. *L'entreprise BRAU m'a fait confiance en me proposant pour commencer un stage d'une semaine puis un contrat d'apprentissage. C'est une véritable chance pour moi.*

C'est avec une réelle motivation et détermination qu'il s'est ensuite lancé dans la préparation du « Meilleur Apprenti de France » (MAF), prestigieux



concours annuel permettant à des apprentis de démontrer leur savoir-faire et de décrocher une médaille. *Les formateurs du Mas du Calme m'ont inscrit à ce concours. Mon objectif était bien évidemment de décrocher la médaille d'or*, sourit-il. *Le centre de formation n'a remporté qu'une seule fois cette haute distinction, il était donc primordial pour moi de la ramener*, confie Fassara DIALLO. *Chaque année, nous proposons à nos apprentis ce concours qui permet de clôturer la deuxième année d'apprentissage et de mettre en valeur leurs compétences. Chaque année, ces derniers ressortent médaillés, c'est une grande satisfaction pour nous d'autant plus pour le jeune Fassara qui est un travailleur acharné, d'une rigueur et d'une gentillesse inégalables*, précise Sabine FIALON. *Nous sommes très fiers de lui. C'est quelqu'un de très appliqué et de très soigneux. Nous ressentons chez*

lui une forte envie d'y arriver. Pendant ces deux d'années d'apprentissage, il a été constant au fil des mois, ajoute Christine LODS, Responsable des formations.

Ce concours rendu possible grâce au soutien des Chambres consulaires, des Départements, des Régions, des Rectorats, des organisations professionnelles, des centres de formation, des Centres de Formation d'Apprentis, des Lycées Professionnels et des entreprises partenaires, comporte trois niveaux d'épreuves (départemental, régional et national). À chaque niveau, les travaux font l'objet d'une évaluation et d'une remise de médailles aux lauréats : or, argent et bronze au niveau départemental, or et argent au niveau régional, or au niveau national. *Le concours du MAF a eu lieu le 12 mars 2020 au centre de formation CFPPA Antibes.*



10 candidats ont osé sauter le pas de ce concours hautement reconnu dans le monde des Apprentis. Parmi eux, Fassara et Lucas, deux apprentis méritants et impliqués, préparés et accompagnés par leurs deux formateurs techniques : Éric MARIEY et Pierre LOISEAU, indique Sabine FIALON.

Retour sur une journée pas comme les autres. Sur une parcelle de 16 m², les candidats ont réalisé une scène de jardin originale et harmonieuse à partir d'un plan fourni. La journée s'est déroulée sur 8 heures maximum composée d'une épreuve technique et d'une épreuve de reconnaissance des végétaux. Les candidats ont dû identifier vingt végétaux qu'ils avaient déjà étudiés pendant leurs deux années d'apprentissage. Pour l'épreuve technique, la création a été dévoilée trois jours avant le concours afin de permettre aux candidats de s'entraîner. Toutes les fournitures étaient déjà en place sur le site. Ils ont commencé par faire les tracés puis ont poursuivi par le montage du mur, la chape pour la pose du dallage en rosace et en opus incertum. Ensuite, ils ont procédé à la pose du gazon en plaque et aux plantations des végétaux. Ils ont terminé par les finitions et la mise en place du paillage en écorces de pin, détaille Eric MARIEY, formateur

au centre de Grasse. J'ai ressenti beaucoup de stress durant cette journée. Pour participer à ce concours, il m'a fallu du courage, ce n'était pas facile mais pas impossible, dit avec conviction Fassara DIALLO.

Après des heures d'un travail méticuleux et volontaire, Fassara obtient deux médailles d'argent : une départementale et une régionale. Lucas obtient quant à lui une médaille d'argent départementale. Ils ont été extrêmement investis durant toute la durée du concours. Ils ont su gérer le temps qui leur était imparti et respecter les consignes enseignées lors de leur apprentissage. Ils ont largement mérité leurs récompenses. Fassara a réalisé un très bon travail durant ce concours, il a eu un vrai sens du détail, relate Éric MARIEY. Je suis déçu de ne pas avoir remporté l'or mais très heureux du chemin parcouru depuis toutes ces années. C'est une très belle expérience, enrichissante en tout point. La recette pour gagner : de la ténacité, de l'entraînement, une forte motivation et l'amour du travail bien fait.

Fassara DIALLO a été reçu par le Maire le 12 avril dernier pour lui remettre la médaille de la ville. Une manière pour Grasse de mettre à l'honneur le talent de ce jeune grassois. Je suis très fier

du parcours exemplaire de Fassara qui s'est distingué par son implication, son professionnalisme, son savoir-faire et la qualité de son travail. Oui je suis fier d'observer la jeunesse grassoise se réaliser, s'épanouir, se dépasser, se fixer des objectifs ambitieux relevés avec enthousiasme, volonté et persévérance. Au nom de la Ville de Grasse, je lui adresse une nouvelle fois mes plus chaleureuses félicitations, conclut Jérôme VIAUD.

Un an plus tard, l'histoire ne s'arrête pas là, Fassara poursuit son chemin et a décroché un CDI dans l'entreprise BRAU située à Grasse qui l'avait pris en contrat d'apprentissage. Un pas de plus vers un homme accompli.



FONDATION APPRENTIS D'AUTEUIL
CFA Régional – SITE APPRENTIS D'AUTEUIL
 Le Mas du Calme
 51 chemin de la Tourache
 06130 GRASSE
 Tél. 04 93 70 97 97
www.apprentis-auteuil.org

À LA RENCONTRE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

LE PREMIER FORUM
DE RECRUTEMENT VIRTUEL
EN PAYS DE GRASSE

DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE DIFFICILE, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GRASSE SE MOBILISE PLUS QUE JAMAIS POUR MAINTENIR LE LIEN ENTRE LES DEMANDEURS D'EMPLOI ET LES ENTREPRISES. EN PARTENARIAT AVEC LA MISSION LOCALE, LE PÔLE EMPLOI ET CAP EMPLOI, ELLE ORGANISE LE 1^{ER} FORUM DE RECRUTEMENT VIRTUEL DU PAYS DE GRASSE JEUDI 27 MAI FAVORISANT AINSI LA RENCONTRE ENTRE RECRUTEURS ET CANDIDATS.

100 % numérique

Jeudi 27 mai
9 h à 13h



Porté par le service Emploi et Économie Sociale et Solidaire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, le premier forum de recrutement numérique permet aux recruteurs de renouer un contact devenu difficile depuis plus d'un an avec les candidats potentiels. *Depuis le début de la crise sanitaire, nos événements sont à l'arrêt. Voyant que la situation perdure, nous avons décidé de reprendre la dynamique pour mettre en relation les demandeurs d'emploi et les entreprises du territoire à travers une action innovante*, explique Eyméric THOMAS, Chargé de relation emploi. *Pour la première fois en Pays de Grasse, nous testons un format 100% numérique en partenariat avec la Mission Locale du Pays de Grasse, le Pôle Emploi et Cap Emploi.*

Judi 27 mai, de 9h à 13h, près de 40 entreprises sont attendues sur la plateforme ASKEET. En se connectant, les candidats pourront accéder aux différents stands virtuels et prendre rendez-vous avec le recruteur sur les créneaux disponibles pour un entretien de 10 minutes. *Fonctionner par prise de rendez-vous nous permet de ne pas avoir de temps d'attente contrairement aux forums classiques. 10 minutes c'est à la fois court et long. Cette forme de Job dating demande un travail préparatoire de la part des recruteurs et des candidats. Il faut être clair et concis. Il ne faut pas oublier que c'est une première prise de contact. Rien n'empêche les recruteurs et les candidats de prévoir une seconde rencontre en dehors du forum, rappelle le Chargé de relation emploi. Un système de dépôt de curriculum vitae sera également mis en place pour tous les candidats qui n'ont pas pu obtenir de rendez-vous avec l'entreprise souhaitée. Évidemment, nous voulons rassembler le plus de visiteurs possible mais plus ils seront nombreux moins il y aura de créneaux disponibles pour tout le monde. Nous visons dans l'idéal 400 participants.*

À l'heure actuelle, les entreprises qui ont répondu présentes appartiennent à des secteurs d'activités variés : commerce, industrie, aide à domicile ou intérim. Initialement prévu en avril, le forum de recrutement a été décalé dans l'espoir qu'il coïncide avec la reprise de certains commerces. *Cette année, les offres d'emplois sont peu nombreuses soit parce que les établissements sont fermés, soit parce que les entreprises sont plus frileuses au vu du contexte économique. Nous souhaitons que l'évènement concorde avec les besoins des recruteurs. Nous espérons par exemple que le domaine de la restauration et de l'hôtellerie aura repris son activité d'ici le 27 mai et sera en recherche d'employés*, indique Eyméric THOMAS.

En distanciel, ce nouveau format présente plusieurs avantages. La plateforme est gratuite et facile d'accès via un ordinateur, un smartphone ou une tablette. Les temps et frais de déplacement sont également limités sous cette forme virtuelle. *Bien sûr, nous sommes soumis aux aléas des connexions, c'est le lot du numérique mais nous avons aujourd'hui de plus en plus l'habitude de ces outils. Pour tous les problèmes liés à la plateforme, une assistance technique sera mobilisée.*

Si les rencontres classiques ne peuvent pas reprendre, ce premier forum de recrutement virtuel pourrait bien être une amorce pour développer un nouveau genre de mise en relations entre habitants et entreprises du territoire. Une manière sûre et innovante de garder un pied dans le marché de l'emploi.

POUR PARTICIPER AU FORUM

Envoyez un mail à
aenguent@paysdegrasse.fr
 afin de recevoir
 un « pass »



7
ANS DE GARANTIE
PREUVE DE QUALITÉ

**Bénéficiez de 15%
de remise sans conditions*
sur la gamme neuve
PICANTO**

Stock limité et disponible
immédiatement dans vos
concessions Kia Cannes et Kia Grasse

* Voir détails en concession

**UNE ÉQUIPE COMMERCIALE
À VOTRE ÉCOUTE**

Jonathan GONTIER
07 76 23 80 54
www.rivieracarcenter.fr

Gamme Kia électrifiée

Jusqu'à 455 km d'autonomie électrique
en cycle mixte et 615 km en urbain *



* Voir les conditions dans votre concession Kia

KIA LE CANNET - GRASSE,
Élu meilleur distributeur
automobiles 2020

PARTENAIRE OFFICIEL
du Comité MISS GRASSE,
du RC GRASSE & du PAYS DE
GRASSE ASPTT HANDBALL



DES COCCINELLES

DANS NOTRE JARDIN

IL NE FAUT PAS SE FIER À LEUR PETITE TAILLE, LES COCCINELLES SONT DE REDOUTABLES PRÉDATRICES ET FRIANDES DE PUCERONS. VÉRITABLES ALLIÉES DU JARDINIER, ELLES SONT UNE ALTERNATIVE À L'UTILISATION DES PESTICIDES. LES BEAUX JOURS ARRIVENT ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GRASSE PROPOSE UNE DISTRIBUTION DE LARVES DE COCCINELLES AUPRÈS DES HABITANTS DE LA CAPG LES 22 ET 29 MAI PROCHAINS. STÉPHANE BERTINI, COORDINATEUR DE PROJET AU SERVICE ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE NOUS PRÉSENTE CETTE NOUVELLE DÉMARCHE ÉCORESPONSABLE.



La loi sur la transition énergétique adoptée en juillet 2015, stipule que depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités ont interdiction de pulvériser des produits chimiques, des pesticides, des fongicides et des herbicides, dans l'espace public. Ainsi, la plupart des produits phytosanitaires ne peuvent plus être distribués en libre-service dans les jardinerie depuis cette date. À ce jour, ce sont donc près de 250 substances actives de produits phytopharmaceutiques interdites en Europe : des désherbants, des insecticides, des fongicides...

Afin de lutter contre ces pratiques irrespectueuses de l'environnement et de notre biodiversité, la Communauté d'Agglomération du Pays de

Grasse présente plusieurs alternatives à l'utilisation de pesticides et promeut des comportements écoresponsables dans son jardin. *Nous proposons des formations « jardinons ensemble » gratuites, une distribution de composteurs et lombricomposteurs, avec formation à l'appui, ou encore l'organisation de conférences dédiées dans le cadre des « rencontres agri environnementales », précise Stéphane BERTINI, Coordinateur de projet au service environnement et cadre de vie à la CAPG.*

Dans le cadre de la politique environnementale globale, du « Plan national de Biodiversité » (Juillet 2018) et du Contrat de Transition Écologique, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et son Président, Jérôme VIAUD ont souhaité aller encore plus loin dans la démarche et proposent la distribution gratuite de larves de coccinelles, aux habitants du territoire, afin de proposer des alternatives à l'utilisation de pesticides et de les accompagner dans le développement de





pratiques plus respectueuses de notre biodiversité et de la santé de chacun. Avec la crise sanitaire, nous avons dû reporter cette opération d'un an. Celle-ci s'inscrit parfaitement dans nos sorties nature et nos formations au sein desquelles on propose des activités gratuites en lien avec le développement durable. Il est essentiel d'apporter un regard nouveau des habitants du Pays de Grasse, de les faire évoluer vers une démarche écoresponsable.

Les coccinelles se reconnaissent très facilement par leur morphologie bombée et ovale ainsi que les points dessinés sur leurs élytres. Les associations de couleurs sont variables selon les espèces ainsi que le nombre de points. Les coccinelles sont plus efficaces que n'importe quel pesticide et beaucoup plus écologiques. Les adultes comme les larves sont friands de pucerons qu'ils dévorent avec voracité. Ces coléoptères ont été choisis pour leur grande capacité prédatrice et leur couleur qui rappelle celle de leur cousine, la bête à bon Dieu *Coccinella septempunctata*. Une grosse larve ou un adulte dévore plus d'une centaine de pucerons par jour selon la taille de ces derniers. Leur action « choc » est comparable à celle que l'on obtiendrait avec un insecticide chimique. Attention à ne pas confondre avec les coccinelles asiatiques (jaune orangées) qui sont concurrentes de nos coccinelles locales ! Elles sont proposées au stade larvaire, plus intéressant pour la lutte biologique, car les larves restent sur les plantes et dévorent les pucerons. Il suffit de lâcher des larves de coccinelles sur les plantes attaquées par les pucerons pour éviter leur prolifération.

Ces deux rendez-vous des 22 et 29 mai sont l'occasion de limiter l'utilisation de pesticides mais également d'échanger sur les pratiques de chacun et de développer des démarches écoresponsables. L'acquisition des insectes utiles répond directement à la demande de l'utilisateur, qui reçoit matériellement quelque chose et qui le perçoit comme un service rendu par la collectivité. La période idéale pour cette opération se situe entre avril et septembre. Le premier rendez-vous du 22 mai s'inscrit dans le cadre de la Fête de la Nature

et se déroulera aux Jardins du Musée International de la Parfumerie. L'endroit s'y prête parfaitement et l'idée est de pérenniser cette opération. La journée débutera par une formation « jardinons ensemble » sur les traitements naturels et sera suivie de plusieurs ateliers. Des boîtes de larves de coccinelles seront distribuées mais il faut s'inscrire au préalable, les places sont limitées. Le 29 mai, le public est invité dans les jardins partagés de Grasse et de Saint-Cézaire-sur-Siagne pour une sensibilisation aux auxiliaires du jardin présentée par le CEN PACA suivie d'une distribution de carnets foliaires. Les visiteurs pourront commander le type de larves qu'ils souhaitent en fonction de la problématique de leur jardin et seront livrés directement chez eux. Il est impératif de les conserver au frigo.

Comptez trois à quatre semaines avant que les larves ne se métamorphosent en coccinelles. Elles décoreront alors vos jardins et potagers avant l'arrivée de l'été tout en vous rendant un précieux service pour la santé de votre jardin.

En proposant ce type d'action, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'ancre une nouvelle fois dans une démarche positive de gestion des espaces verts. Rendez-vous les 22 et 29 mai pour cette nouvelle démarche écoresponsable qui séduira à coup sûr petits et grands !



SERVICE ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE DE LA CAPG



Inscriptions par mail à l'adresse suivante : edd@paysdegrasse.fr
Places limitées.

Pour plus d'informations, contactez le 04 97 05 22 58.

SAMEDI 22 MAI AUX JMIP

de 9h30 à 11h30 : Formation « Jardinons ensemble » sur les traitements naturels par Nicolas PRIN.

10h - Ouverture de la journée.

► Présentation des box d'élevage de coccinelles par M. MICALET (représentant de BIOTOP, fournisseur des larves de coccinelles). Distribution de carnets foliaires donnant droit à l'obtention de boîtes de larves de coccinelles.

► Stands tenus par la ville de Mouans-Sartoux dans le cadre de la Fête de la Nature :

- Restitution et exposition des travaux des enfants de 4 classes de Mouans-Sartoux
- Stand d'information sur l'Atlas de la Biodiversité Communale de Mouans-Sartoux
- Atelier apiculture animé par deux amateurs apiculteurs
- Atelier chauves-souris par le CEN PACA
- Stand sur la restitution de son Atlas de la Biodiversité animé par la ville de Grasse.

11h30 : Arrivée du Président de la CAPG.

de 13h30 à 15h et de 15h30 à 17h

- Atelier de construction de nichoirs animé par la LPO.
- Sensibilisation à la thématique des auxiliaires par Nicolas PRIN et distribution de boîtes de larves de coccinelles.

15h : Visite guidée du jardin par le jardinier du JMIP.

18h : Clôture de la manifestation.

SAMEDI 29 MAI

► Jardin partagé « Ratatouille » à Saint-Cézaire-sur-Siagne

de 9h à 12h : Sensibilisation aux auxiliaires du jardin par le CEN PACA et distribution de carnets foliaires – Séance d'1h.

► Jardin partagé « Bon Marché » à Grasse

de 14h à 17h : Sensibilisation aux auxiliaires du jardin par le CEN PACA et distribution de carnets foliaires – Séance d'1h.

Programme susceptible de modifications en fonction de l'évolution sanitaire

3^{ème} ÉDITION

DU FESTIVAL DES JARDINS JARDINS D'ARTISTES

PRISÉE POUR LA DOUCEUR DE SON CLIMAT, RÉPUTÉE POUR SON LITTORAL ET SON ART DE VIVRE, LA CÔTE D'AZUR EST AUSSI UNE TERRE D'ÉLECTION DES FLEURS AVEC UN SAVOIR-FAIRE MONDIALEMENT RECONNU POUR LA FLEUR À PARFUM MAIS AUSSI POUR L'ART DES JARDINS. QU'ILS SOIENT TÉMOINS VIVANTS D'UN RICHE PASSÉ OU IMAGINÉS PAR DES CRÉATEURS CONTEMPORAINS, LES JARDINS DU DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES OFFRENT DE MAGNIFIQUES PERSPECTIVES ET DES COINS DE PARADIS QUI ENCANTENT VISITEURS ET TOURISTES. POUR SA 3^{ème} ÉDITION, LE FESTIVAL DES JARDINS VOUS FERA VIVRE UNE EXPÉRIENCE ONIRIQUE, SUR LES RIVAGES MÉDITERRANÉENS, LE LONG DES SENTIERS PARFUMÉS DE LA CÔTE D'AZUR. RENDEZ-VOUS DU 9 MAI AU 9 JUIN 2021 !

Les Alpes-Maritimes recèlent de trésors touristiques réputés dans le monde entier. Ses paysages escarpés, le long du littoral, offrent de sublimes panoramas où se côtoient des palaces de la Belle Époque et des jardins luxuriants. Ces derniers révèlent à eux seuls toute la culture, l'élégance et les savoir-faire de cette destination. Avec plus de 75 jardins accessibles au public dont 14 labellisés « Jardin Remarquable », les Alpes-Maritimes disposent d'un patrimoine naturel unique. Pour sa troisième édition, le Festival des Jardins de la Côte d'Azur se déroulera du 9 mai au 9 juin 2021 avec pour marraine l'actrice Audrey FLEUROT. Durant près d'un mois, ce sont 14 nouvelles créations éphémères imaginées par des paysagistes internationaux qui vous feront rêver et 350 animations, conférences, expositions, journées portes-ouvertes ou encore visites guidées. Les jardins de la Côte d'Azur n'auront plus de secret pour vous !

« Jardins d'Artistes » est la thématique retenue pour l'édition 2021. Les jardins ont toujours inspiré les plus grands artistes dans les domaines de la littérature, la sculpture, la peinture, le cinéma ou encore la photographie. Certains, amoureux de leurs plantes autant que de leurs œuvres, sont des jardiniers passionnés. Alliant le jardinage et l'art, ils transposent le végétal dans leur création et imprègnent leur jardin de leur esprit artistique. Fascinés par la nature, ils deviennent parfois paysagistes pour recréer le paysage à leur image.

La manifestation s'adresse aux spécialistes comme aux non-initiés.

- **Grand public** : public local, amoureux de la nature et des jardins, passionnés de botanique...
- **Public scolaire**
- **Étudiants en écoles de paysage, d'architecture, de design ou d'horticulture**
- **Artistes, professionnels du secteur et paysagistes**

Le festival propose 25 créations uniques et éphémères.

- **14 créations paysagères** en compétition à Antibes Juan-les-Pins, Cannes, Grasse, Menton, Nice et en Principauté de Monaco.
- **11 jardins éphémères « hors concours »** réalisés par les services des espaces verts des communes en compétition et des communes de Cap D'ail, Mandelieu-la Napoule et Saint-Jean-Cap-Ferrat mais également des jardins créés pour l'occasion par Campus Vert d'Azur en partenariat avec l'Union Nationale des Entreprises du Paysage et l'Association des Journalistes de jardin et d'horticulture.

4 prix seront décernés : le prix du jury, le prix des professionnels, le prix « GREEN Deal » attribué au jardin le plus écoresponsable et le prix de la presse. Un coup de cœur « artistique » sera décerné par chacun des 3 jurys.

Le programme complet de la manifestation est disponible dans tous les lieux publics et sur le site du département www.festivaldesjardins.departement06.fr

Pour Grasse, KIOSQUE se fait l'écho des animations prévues durant un mois dans nos structures culturelles et présente également les deux candidats dont on pourra admirer le travail dans les jardins de la Villa Fragonard.

Plus que jamais, respirons, contemplons et savourons !

UN FESTIVAL ÉCO-RESPONSABLE

Le Festival entre dans le cadre de la démarche « **GREEN Deal** », politique ambitieuse portée par le Département des Alpes-Maritimes très impliqué dans la protection des espaces naturels et la lutte contre le dérèglement climatique. Le GREEN Deal place la transition écologique au cœur de l'action de la collectivité par la mise en œuvre de mesures concrètes, utiles et tournées vers le quotidien des habitants et des visiteurs : se déplacer, habiter, produire, consommer, se divertir, travailler de manière écoresponsable afin de contribuer à préserver notre cadre de vie exceptionnel.



FESTIVAL DES JARDINS

DE LA CÔTE D'AZUR

3^e ÉDITION
JARDINS D'ARTISTES

DU 9 MAI AU 9 JUIN 2021

ANTIBES / CANNES / GRASSE / MENTON / MONACO / NICE
CAP D'AÏL / MANDELIEU-LA NAPOULE / SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

CÔTE d'AZUR
FRANCE



festivaldesjardins.departement06.fr



CRÉATIONS PAYSAGÈRES EN COMPÉTITION

LA VILLA FRAGONARD ACCUEILLE À NOUVEAU LA 3^{ème} ÉDITION DU FESTIVAL DES JARDINS. À CETTE OCCASION, ELLE REÇOIT DEUX MISES EN SCÈNE : LA FIBRE ARTISTIQUE ET UN APERÇU DE PARADIS.

À PROXIMITÉ DES CRÉATIONS PAYSAGÈRES, LE JARDIN ÉPHÉMÈRE « HORS CONCOURS » CONÇU ET RÉALISÉ PAR LE SERVICE DES ESPACES VERTS DE LA VILLE DE GRASSE ET L'ARTISTE GRASSOIS LAURENT-EMMANUEL BRIFFAUD : L'ABSOLUE.

Depuis plusieurs jours, les compétiteurs et les agents du service des Espaces Verts de la Ville s'affairent pour que tout soit fin prêt. Une semaine a été nécessaire pour tout mettre en place ; un véritable travail minutieux où les matériaux des équipes en compétition sont arrivés par grue. Christophe GOFFIN, Directeur des Espaces Verts de la Ville se réjouit de cette nouvelle édition : *Pour nos équipes, c'est très valorisant de participer à cet événement. C'est toujours intéressant d'observer le travail des créateurs paysagistes. Il s'agit d'une véritable source d'idées et d'année en année, nous constatons que la qualité des mises en scène monte en gamme.*

LA FIBRE ARTISTIQUE

Élodie COTTAR



Marion et Élodie partagent une vision commune de la mise en scène du paysage qui raconte une histoire, un sentiment, engage le corps et la projection personnelle. Aussi différentes que complémentaires, elles savent écrire et dessiner ensemble pour faire naître une idée unique que chacune exprimera avec son propre langage.

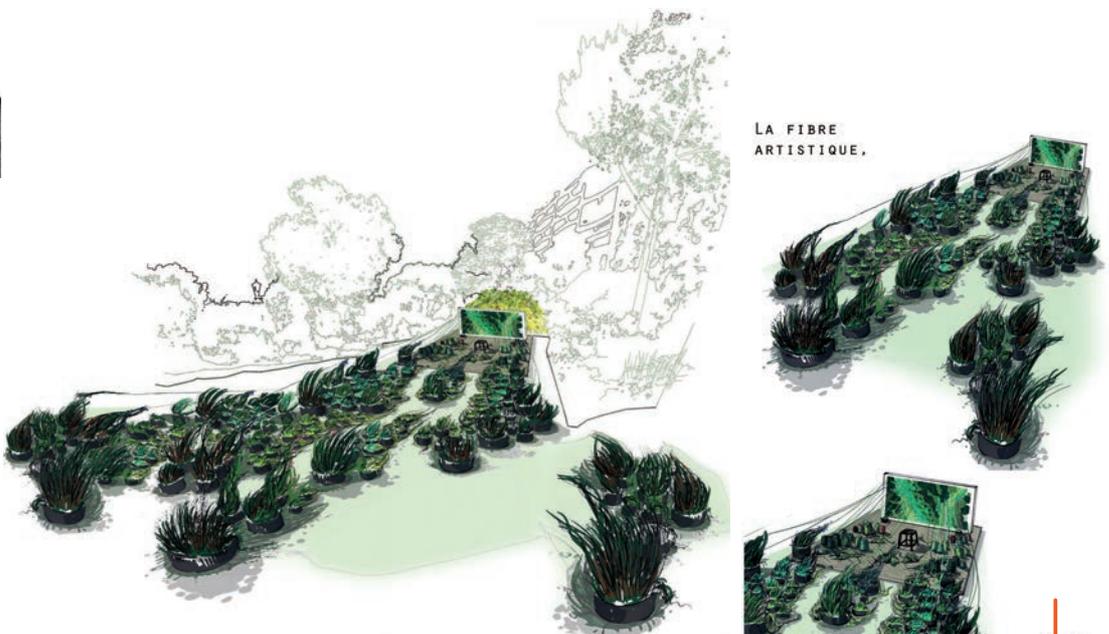
Force et légèreté, tension et fluidité, ancré et aérien, densité et transparence caractérisent l'ambiguïté des deux personnalités qu'elles ont osé associer et mettre au service du projet de paysage.

La fibre. Par définition : élément mince et allongé souvent flexible, traditionnellement prélevé du végétal ou de l'animal, aujourd'hui synthétisé.

En anatomie : élément filamenteux composant certains tissus et organes.

Pour l'artiste : capacité à s'émouvoir et à être sensible.

La fibre est ce lien physique entre le végétal, l'humain et



l'artiste, ce médium dont l'artiste tisseur se saisit pour s'exprimer. L'art de la fibre est illustré dans cette installation comme une danse tendue entre l'œuvre et l'artiste, le végétal et la toile, le visiteur et le jardin.

À la fois monumental et confidentiel, le jardin que l'on nomme « La Fibre artistique » offre une expérience immersive dans le processus de création de la toile tissée pour passer du paysage réel au paysage intime de l'artiste. *Cette promenade introspective à travers la densité met en scène le rapport au temps, au sensible et au corps, le long de ces fils qui ne créent pas de frontière. La toile tissée projette ses fils hors de l'atelier et donne naissance au jardin. La fibre redevient végétale, l'œuvre se déconfiner et l'artiste laisse vivre sa création.*

UN APERÇU DE PARADIS

Johan PICORIT & Ambroise JEANVOINE



Johan PICORIT et Ambroise JEANVOINE, les deux créateurs de l'Atelier Biomes, accordent une grande importance aux questions écologiques car elles sont pour eux primordiales et inhérentes au métier de Paysagiste Concepteur.

Nous sommes attachés à mettre en avant les relations écosystémiques, à favoriser le développement de la faune et de la flore au travers de notre travail. Nous apprécions les jardins éphémères comme médium pour parler de poésie et de sensibilité à partager au plus grand nombre.

Leur création ? Un tableau monumental.

Au loin, la hutte dont la cime danse au gré du vent, nous appelle. Traversons le cadre, entrons dans la jungle du Douanier Rousseau. Le cheminement serpente à travers les mystérieuses frondaisons. Frôlons les végétaux, prenons le temps d'apprécier leurs diversités. D'imposants sujets bordent le chemin, ils nous accompagnent dans la déambulation ; les plus petits attendent patiemment d'agrandir la jungle-jardin. Au détour d'une courbe, une assise bordée de



volige se dévoile. Elle nous invite à méditer, à observer cette toile grandeur nature. Une éclaircie ! La hutte s'ouvre sur le ciel. Cette folie vibre à l'unisson avec les végétaux. C'est en son cœur que se trouve le bijou du jardin : la plante la plus chérie du jardinier. Hutte et clairière nous invitent à un voyage contemplatif vers de lointains pays. La végétation se resserre à nouveau, l'appel de la forêt retentie. Encore quelques méandres à travers les feuilles avant que l'orée du jardin ne se dévoile, laissant derrière nous, le jardin rêvé du Douanier Rousseau.

CRÉATION HORS CONCOURS L'ABSOLUE

En marge du concours, le service des Espaces Verts de la ville a imaginé une création en collaboration avec l'artiste grasseois Laurent-Emmanuel BRIFFAUD. En parfumerie, l'absolue est un extrait très concentré de végétal. L'Absolue, par exemple de jasmin ou de rose, entre dans la composition de nombreux parfums dont elle forme les « notes de fond ». *Pour cette édition, nous mettons en scène un orgue à parfums. Ce jardin est composé d'une partie métallique en tubes réalisée par la société grasseoise Metal Style et d'une partie végétale composée d'un échantillon de plantes les plus utilisées dans le monde de la parfumerie grasseoise. Toutes les plantes sont fournies par la pépinière des Aspres. Véritable sculpture, cette installation trouve sa place au sein du Musée International de la Parfumerie, un écrin dans l'écrin. Saugue, jasmin, iris, rose de mai, violette, tubéreuse, verveine, immortelle, géranium, basilic, cyprès, estragon... agrémentent cet orgue de senteurs implantées durablement sur notre territoire, explique Christophe GOFFIN, Directeur des Espaces Verts. Cette installation éclaire mon intérêt envers le patrimoine lié à la Parfumerie. Cet « Orgue à Parfums » est pour moi l'occasion de parfaire mes connaissances pour ces plantes d'exception qui orneront ce « Jardin d'Artiste », rajoute Laurent-Emmanuel BRIFFAUD.*



FESTIVAL DES JARDINS

PÊLE-MÊLE D'ACTIVITÉS LUDIQUES

LES JARDINS DU MIP, LA MAISON DU PATRIMOINE, LE SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUES ET L'ASSOCIATION HISTOIRES VIVANTES VOUS PROPOSENT DES VISITES GUIDÉES, DES ATELIERS CRÉATIFS, UNE CHASSE AU TRÉSOR... DÉCOUVREZ LES JARDINS ÉPHÉMÈRES À L'OCCASION D'UN RALLYE, TESTEZ VOS CONNAISSANCES SENSORIELLES OU CRÉEZ VOTRE COMPOSITION FLORALE. TOUT EST RÉUNI POUR PASSER UN AGRÉABLE MOMENT EN FAMILLE. PETITS ET GRANDS, FAITES-LE PLEIN D'ACTIVITÉS. RÉJOUISSONS-NOUS LE PRINTEMPS EST LÀ.



DU 9 MAI AU 9 JUIN
TOUS LES JOURS

LES JARDINS DU MIP

JEU DE PISTE

Venez découvrir le parcours artistique élaboré par l'équipe des jardins du musée international de la Parfumerie. Partez à la recherche des œuvres éphémères et photographiez-les afin de repartir avec une plante à parfum à bouturer.



LUNDIS 10, 17, 31 MAI ET 7 JUIN À 15H

VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

VISITE GUIDÉE

VISITE LÉGÈRE ET SENSORIELLE

Des plantes se sont échappées des jardins pour se cacher dans le décor du centre historique. En famille ou entre amis, accompagnés d'un guide conférencier, aiguisez vos sens et retrouvez-les en jouant avec vos perceptions olfactives, visuelles, sonores et tactiles. Prêts pour l'aventure ?

En compagnie de Dominique PILLON, guide-conférencière Ville d'art et d'histoire.

RDV : Maison du Patrimoine.

Sur inscription au 04 97 05 58 70 ou animation.patrimoine@ville-grasse.fr
Tarif : 4€ par personne, 1€ habitant CAPG, gratuité moins de 12 ans et détenteur de la Côte d'Azur Card.



MERCREDIS 12 MAI ET 2 JUIN À 10H30
SAMEDI 5 JUIN À 14H
DANS LE CADRE DES
RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

RALLYE JARDINS (En famille)

LES JARDINS DE GRASSE

Muni d'un livret, découvrez les jardins de Grasse et jouez avec les plantes.

En compagnie de Laetitia TAÏEB-HENNI (12 mai et 2 juin) et de Solange FLIGIER (5 juin), guides-conférencières Ville d'art et d'histoire.

RDV : Maison du Patrimoine.

Sur inscription au 04 97 05 58 70 ou animation.patrimoine@ville-grasse.fr
Tarif : 4€ par personne, 1€ habitant CAPG, gratuité moins de 12 ans et détenteur de la Côte d'Azur Card.



JEUDIS 13, 20, 27 MAI ET 3 JUIN À 15H

VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

VISITE GUIDÉE

VISITE DÉCOUVERTE

Découvrez une ville marquée par un urbanisme pittoresque : lacs denses de ruelles parfois voûtées, places, cathédrale... Grâce à l'évocation de l'histoire de la ville et au regard aiguisé du guide-conférencier sur l'architecture, vous découvrirez le centre historique.

En compagnie de Françoise AUQUE (13 mai), Solange FLIGIER (20 et 27 mai) et Laetitia TAÏEB-HENNI (3 juin) guides-conférencières Ville d'art et d'histoire.

RDV : Maison du Patrimoine.

Sur inscription au 04 97 05 58 70 ou animation.patrimoine@ville-grasse.fr
Tarif : 4€ par personne, 1€ habitant CAPG, gratuité moins de 12 ans et détenteur de la Côte d'Azur Card.



SAMEDIS 15 ET 29 MAI
DE 10H À 12H30

LES JARDINS DU MIP



ATELIER D'ÉCRITURE INSPIRÉE

Information et inscription :

diane@ad-vitame.fr

Tél. 06 07 30 46 45

Nombre de participants en fonction de l'évolution des mesures sanitaires en vigueur.

SAMEDIS 15, 22 ET 29 MAI À 11H

VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

VISITE GUIDÉE

GRASSE ET SES JARDINS ÉPHÉMÈRES

Découvrez la ville et ses œuvres éphémères en compétition dans les jardins historiques du centre-ville.

En compagnie de Françoise AUQUE (15, 22 mai) et Gilles BUROIS (29 mai), guides-conférenciers Ville d'art et d'histoire.

RDV : Maison du Patrimoine.

Sur inscription au 04 97 05 58 70 ou

animation.patrimoine@ville-grasse.fr

Tarif : 4€ par personne, 1€ habitant CAPG, gratuité moins de 12 ans et détenteur de la Côte d'Azur Card.



MERCREDI 19 MAI À 14H30
ET SAMEDI 22 MAI À 16H30

VILLA SAINT-HILAIRE



MINI JARDIN DE FÉES ET DE LUTINS

Les fées et autres petits lutins ont aussi leurs jardins... miniatures ! Venez créer votre tout petit univers végétal et onirique en laissant libre cours à votre imagination.

RDV : Villa Saint-Hilaire.

À partir de 5 ans. Gratuit.

Sur inscription au 04 97 05 58 53

Parking assuré sur place.

SAMEDI 22 MAI - 10H30 - 14H - 15H

LES JARDINS DU MIP



JOURNÉE À THÈME « LA ROSE DE MAI »

Tarifs : Adulte : 20 € - Enfant de moins de 12 ans : 10 €

Tarif comprenant l'entrée aux jardins + la visite + l'atelier. Chaque participant repartira avec sa création.

Réservation auprès de la société Connessens - Corinne MARIE - TOSELLO - Tél. 06 61 88 47 54 connessens@gmail.com

Nombre de participants en fonction de l'évolution des mesures sanitaires en vigueur.

**SAMEDI 22 MAI DE 14H À 17H
DIMANCHE 6 JUIN DE 10H À 17H**

ASSOCIATION HISTOIRES VIVANTES

CHASSE AU TRÉSOR LE SOURIRE DE VERTUMNE

Une quête ludique et immersive au cœur de l'art et des jardins présentée par HistoireS VivanteS.

Rien ne va plus entre Vertumne, Dieu romain des saisons et protecteur de la nature et Pomone son épouse, la nymphe des jardins. Déçu par l'attitude des hommes à l'égard de la nature, Vertumne a brisé le cycle des saisons et menace de faire vivre l'homme dans un été perpétuel... Pomone cherche à le convaincre que l'humanité n'a peut-être pas mérité ça. Allez à la rencontre d'artistes pour rassembler les signes montrant qu'à travers l'Art, l'Homme honore et respecte la Nature.

RDV : Jardins de la Villa musée Jean-Honoré Fragonard

Dès 5 ans - En famille, entre amis
Groupes de 6 personnes préformés et sur réservations sur la plateforme du site www.histoiresvivantes.fr
Tél. 06 76 92 28 33

FB : HistoireS VivanteS

SAMEDI 29 MAI DE 10H À 12H

LES JARDINS DU MIP



ATELIER DU JARDINIER CHOISIR LES ARBRES ET LEUR EMPLACEMENT AU JARDIN

Tarifs : 6 € par personne.

Réservations et inscriptions : activites.musees@paysdegrasse.fr ou au 04 97 05 58 14

Nombre de participants en fonction de l'évolution des mesures sanitaires en vigueur.

DIMANCHE 30 MAI DE 10H À 14H

LES JARDINS DU MIP



TROC'PLANTES

Stands d'échanges de graines et de plantes. **Entrée gratuite.**

SAMEDI 5 JUIN À 10H ET 11H

VILLA SAINT-HILAIRE



ATELIER CRÉATION D'UNE COMPOSITION FLORALE AVEC DES FLEURS ET FEUILLES FRAÎCHES

Venez découvrir l'art délicat de la composition florale et repartez avec votre création.

2 ateliers d'art floral

- 10h-11h : atelier d'art floral pour les pitchouns (3-7 ans)
- 11h-12h : atelier d'art floral pour les enfants et ados (à partir de 8 ans).

Gratuit.

Sur inscription au 04 97 05 58 53

Parking assuré sur place.

SAMEDI 5 JUIN À 10H

VILLE D'ART ET D'HISTOIRE



VISITE GUIDÉE LE JARDIN DES PLANTES

Découvrez ce lieu nouvellement réaménagé. L'histoire et les essences du premier jardin public de Grasse n'auront plus de secrets pour vous. Visite du jardin éphémère mis en place pour le festival des jardins de la Côte d'Azur.

RDV : Entrée Jardin des plantes.

En compagnie de Laetitia TAÏEB-HENNI, guide-conférencière Ville d'art et d'histoire.

Sur inscription au 04 97 05 58 70 ou animation.patrimoine@ville-grasse.fr
Gratuit.

SAMEDI 5 JUIN À 11H

VILLE D'ART ET D'HISTOIRE



VISITE GUIDÉE LE JARDIN DE LA BASTIDE MAUBERT (VILLA-MUSÉE J-H FRAGONARD)

Découvrez l'architecture extérieure d'une bastide et son jardin avec cyprès, agrumes mais aussi cycas et eucalyptus. Présentation des jardins éphémères du festival des jardins de la Côte d'Azur.

En compagnie de Laetitia TAÏEB-HENNI, guide-conférencière Ville d'art et d'histoire.

RDV : Entrée du Jardin de la Bastide MAUBERT (villa-musée J-H Fragonard).

Sur inscription au 04 97 05 58 70 ou animation.patrimoine@ville-grasse.fr
Gratuit.

SAMEDI 5 JUIN À 14H

VILLA SAINT-HILAIRE



ATELIER PLACE AUX JEUX ! BATAILLE NAVALE DANS LE POTAGER

Direction le potager pour vous régaler de jeux et de lectures tout en couleurs et en saveurs dans l'univers des fruits et des légumes.

Après avoir exploré différents jeux dans le thème, chaque participant fabriquera un jeu de bataille navale dans lequel l'objectif n'est pas de couler des bateaux mais de ramasser choux-fleurs et autres légumes dans le potager du voisin.

En partenariat avec la ludothèque de Grasse.

Pour les familles. Gratuit.

Sur inscription au 04 97 05 58 53
Parking assuré sur place.

SAMEDI 5 JUIN À 16H
Accueil et rafraîchissement
Début du spectacle à 16h30



VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

SPECTACLE : LE SON DU PAPILLON

Balade dansée, déambulatoire et musicale pour deux acteurs, une danseuse et un musicien.

Une déambulation poétique pour ouvrir un œil nouveau sur ces jardins qui nous entourent...

RDV : Entrée du jardin de la Bastide MAUBERT (villa-musée J-H Fragonard).

Sur inscription au 04 97 05 58 70 ou animation.patrimoine@ville-grasse.fr
Gratuit. Selon la jauge admise, le spectacle pourra être reporté en septembre.

INFORMATIONS



BIBLIOTHÈQUE & MÉDIATHÈQUES

Villa Saint-Hilaire
Centre de ressources
Maison Jardin & Paysage
1, impasse E. Boursier
Mougenot
06130 Grasse
Tél. 04 97 05 58 53



LES JARDINS DU MIP

979, chemin des Gourettes
06370 Mouans-Sartoux
Tél. 04 92 98 92 69

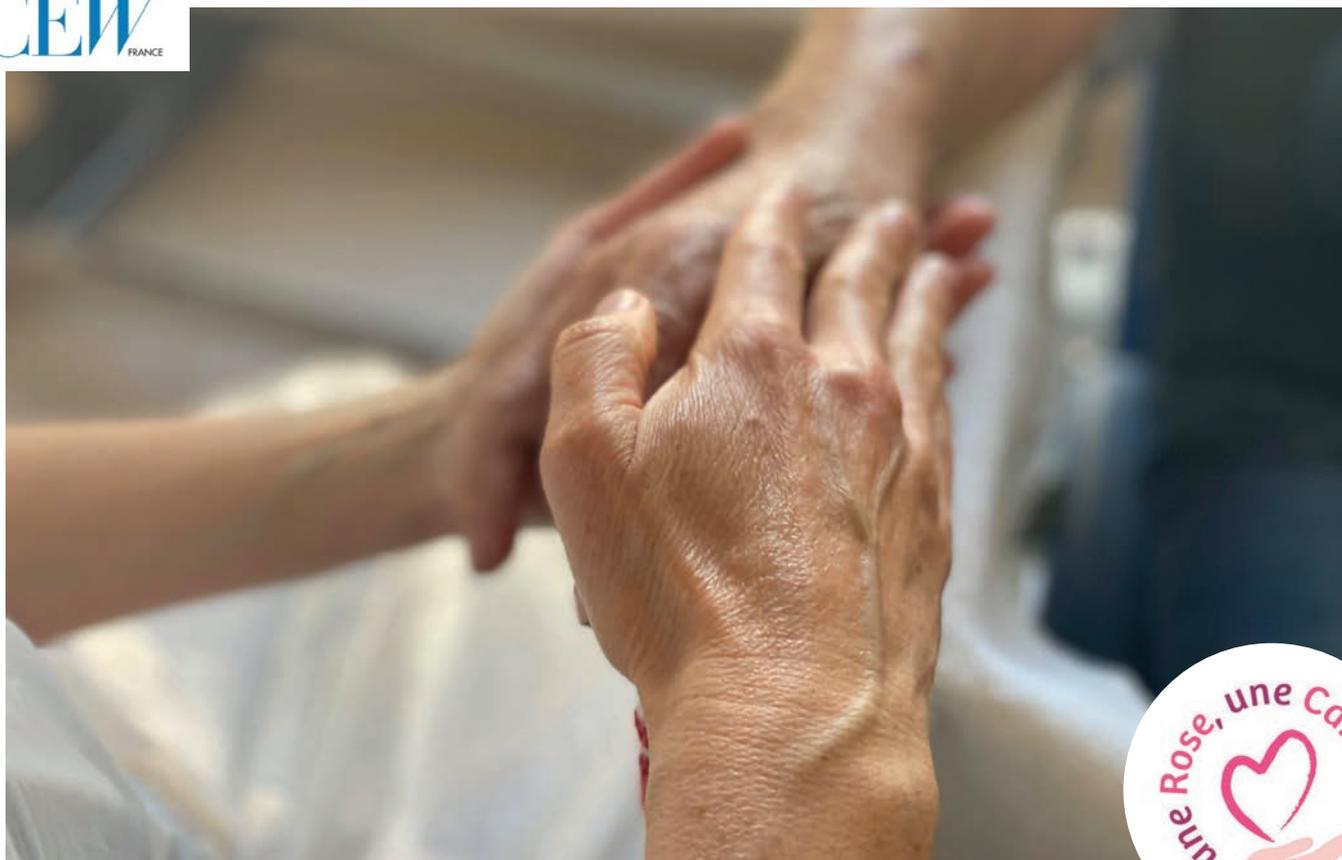


VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

22, rue de l'Oratoire
06130 Grasse
Tél. 04 97 05 58 70

CENTRE DE BEAUTÉ CEW DE GRASSE

LES HOMMES TÉMOIGNENT



DANS L'ATTENTE DE POUVOIR SE RETROUVER LE DIMANCHE 12 SEPTEMBRE POUR LA GRANDE JOURNÉE ANNUELLE UNE ROSE, UNE CARESSE, L'ÉQUIPE ET SA MARRAINE, CAROLINE RIOU, DONNENT RENDEZ-VOUS AUX INTERNAUTES LE DIMANCHE 9 MAI, À 11H, POUR UN MOMENT D'ÉCHANGES ET UNE VISITE DES JARDINS DU MIP. L'OCCASION POUR KIOSQUE DE METTRE EN LUMIÈRE LES TÉMOIGNAGES D'HOMMES BÉNÉFICIAIRES DES SOINS DISPENSÉS PAR LE CENTRE DE BEAUTÉ CEW DE GRASSE ET DE RELAYER LARGEMENT L'APPEL AUX DONS LANCÉ CHAQUE ANNÉE PAR L'ASSOCIATION.

Une Rose, une Caresse est une action solidaire portée par le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse. Depuis 2008, le Centre de Beauté CEW propose des soins de support gratuits à tous les patients suivant un traitement lourd à l'hôpital de Grasse, principalement pour un cancer. Malgré le contexte sanitaire, plus de 2 500 soins ont été offerts en 2020 à près de 1 800 patients du Centre Hospitalier de Grasse. Parmi eux des hommes, qui sont de plus en plus nombreux à avoir recours aux soins de socio-esthétique et de réflexologie plantaire. *Lorsque l'aventure a débuté, il est vrai que les hommes ne représentaient que 2% des patients*, explique Sylvie TRIBALLIER, Coordinatrice du Centre de Beauté CEW de Grasse. *Aujourd'hui, ce chiffre est en nette progression avec 10 à 12 % de messieurs qui passent chaque an-*

née entre les mains expertes de celles que l'on nomme les « fées ». Toute l'organisation de ces soins sur le terrain est réalisée en collaboration avec Sylvie FATTER, Coordinatrice en cancérologie à l'hôpital de Grasse, qui effectue un travail remarquable.

Pour la plupart, il s'agit d'une première expérience. Certains n'avaient jamais poussé les portes d'un institut avant la maladie. C'est le sens du message que délivre Michel : *Ce sont des soins que l'on ne fait pas spontanément lorsque tout va bien. Le fait qu'une ou plusieurs personnes s'occupent de moi, c'est une découverte dans ma vie. Ça fait du bien de se regarder dans une glace, je me suis retrouvé moi-même.* Tous sont unanimes sur les bienfaits de ces pratiques qui viennent en complément de la prise en charge médicale et qui



Caroline Riou, Mairaine – Comédienne, alias Laetitia BELESTA dans la série Plus belle la vie
Photo ©Diego Ladrón de Guevara

Dimanche 9 mai 2021, à 11h, rendez-vous sur la page Facebook une Rose, une Caresse pour un direct depuis les Jardins du Musée International de la Parfumerie en présence de Caroline RIOU, Mairaine du collectif.

ont des effets bénéfiques réels. Paul témoigne : *On pense à autre chose que la maladie. Cela vous fait oublier l'autre traitement, qui est beaucoup plus lourd. C'est un soutien non seulement physique mais aussi moral. On est comme dans une bulle. La gratuité des soins a été un élément décisif pour Antonio qui a pu ainsi gagner en qualité de sommeil : S'ils n'étaient pas gratuits, je n'aurais pas pu en bénéficier. Merci pour ces soins qui m'ont permis de mieux dormir.*

Pour poursuivre son activité, le Centre de Beauté CEW de Grasse doit récolter au minimum la somme de 83 000€. Un budget conséquent et nécessaire pour garantir l'intervention de deux socio-esthéticiennes 5 jours par semaine et celle d'une réflexologue à raison de 2 jours. Malgré les difficultés liées à la situation sanitaire, les bénévoles de l'association *une Rose, une Caresse* espèrent que les habitants du Pays de Grasse seront une fois de plus au rendez-vous et qu'ils continueront de soutenir cette initiative solidaire en 2021. Sylvie TRIBALLIER précise : *Comme pour beaucoup d'associations, les temps sont difficiles et nous avançons dans l'inconnu. Nous avons la chance de pouvoir compter sur le soutien fidèle des partenaires de toujours que sont la Mairie de Grasse, le Département des Alpes-Maritimes et le Centre Hospitalier de Grasse qui apportent une participa-*

tion financière annuelle fixe qui constitue un socle solide. Nous exprimons également nos remerciements aux entreprises du Pays de Grasse qui pour certaines nous renouvellent chaque année leur confiance en reconduisant leurs précieuses contributions. En parallèle, il y a également les initiatives portées par des associations ou des acteurs locaux qui visent à récolter de l'argent. Il y a la traditionnelle vente de roses organisée par le Rotary Club de Grasse à l'occasion de la journée de la Femme nommée «Une fleur pour une femme» ou bien encore la manifestation caritative de golf «La Rose des Greens» qui s'est tenue le week-end du 27 mars au Claux Amic et au cours de laquelle 9 220€ ont été rassemblés. Notre plus grande satisfaction est le bien-être procuré aux patients qui témoignent tous de l'utilité de ces pratiques. C'est une chance d'avoir un tel centre au sein de notre hôpital. Rappelons qu'il s'agit du seul de ce type dans les Alpes-Maritimes. Cette réussite est le fruit d'un investissement collectif et l'addition d'élan de générosité qui émanent de tout le territoire, de particuliers, d'entreprises, d'associations, d'institutionnels, conclut Sylvie TRIBALLIER.

Puisse cette cause continuer de rassembler et de fédérer largement en Pays de Grasse !

Cet événement digital est une grande première pour nous ! explique Caroline RIOU. Avec la crise sanitaire, nous sommes forcés de nous adapter. Le 9 mai prochain, à 11h, nous proposons donc un direct depuis les Jardins du MIP au cours duquel nous reviendrons largement sur l'action d'une Rose, une Caresse. L'occasion également de relancer l'appel aux dons dans l'attente de pouvoir nous retrouver le 12 septembre prochain. Parmi les intervenants, Nathalie, socio-esthéticienne du centre grassois qui parlera de son parcours et de son métier. Nous expliquerons ce que sont précisément ces soins de support que nous appelons plus communément soins de beauté et de bien-être. La parole sera également donnée à une patiente qui partagera son expérience personnelle. Enfin, dans ce lieu dédié à la plante à parfum, la Rose de Mai sera mise à l'honneur. Mairaine très engagée, Caroline RIOU partage une intime conviction : La maladie et la beauté ne sont pas antinomiques. Ces soins sont essentiels et n'ont rien d'accessoire ni de futile. Garder le moral, retrouver l'estime de soi, prendre soin de son corps dans son intégralité sont des éléments importants sur le chemin de la guérison. Même face à la maladie, il ne faut pas s'oublier, jamais !

FAIRE UN DON EN LIGNE

Cette année, la grande journée annuelle une Rose, une Caresse se tiendra le dimanche 12 septembre dans les Jardins du MIP à Mouans-Sartoux.

D'ici là, chacun peut faire un don en ligne en se rendant sur le site internet <https://cew.asso.fr/faire-un-don> (indiquer GRASSE dans la case « commentaire »).

Pour rappel, le Centre de Beauté CEW de Grasse est une association régie par la loi de 1901 reconnue d'intérêt général. Les dons bénéficient d'une déduction fiscale dans les limites prévues par la loi. Un don de 35€, qui permet d'offrir 1 heure de soin, ne coûte que 12€.

En attendant la 50^{ème}


Grasse

célèbre la Rose

Du 22 au 24 MAI 2021

Stationnez ZEN
pendant
la manifestation

1 heure
de parking gratuit

Parkings La Roque*
et Notre Dame
des Fleurs

Faites vos achats sur le marché ou en centre-ville et bénéficiez d'une heure gratuite supplémentaire sur remise d'un ticket par les commerçants et les exposants, valable dans le parking Notre Dame des Fleurs.

* Rappel : le parking La Roque est gratuit le samedi

EN ATTENDANT LA 50^{ème} ... GRASSE CÉLÈBRE LA ROSE

EXPO ROSE MARQUE TRADITIONNELLEMENT L'OUVERTURE DE LA SAISON ESTIVALE ET CONSTITUE UNE FORMIDABLE OCCASION DE RENDRE HOMMAGE À LA REINE DES FLEURS COMME AUX PROFESSIONNELS QUI LA CULTIVENT. POUR LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, LE CONTEXTE SANITAIRE EMPÊCHE LA MUNICIPALITÉ D'ORGANISER LA MANIFESTATION ET SA PRESTIGIEUSE EXPOSITION INTERNATIONALE DE ROSES. DÉSIREUSE D'OFFRIR AUX GRASSOIS COMME AUX VISITEURS UN MOMENT FESTIF, LA VILLE DE GRASSE DONNE RENDEZ-VOUS AU PUBLIC DU 22 AU 24 MAI POUR CÉLÉBRER LA ROSE DANS LE STRICT RESPECT DES PROTOCOLES EN VIGUEUR.

C'est à une alternative d'ExpoRose que les services municipaux travaillent depuis plusieurs semaines en attendant de pouvoir célébrer comme il se doit la 50^{ème} édition. *Déjà en 2020, nous aurions dû fêter le 50^{ème} anniversaire de la manifestation mais le confinement nous a contraints à annuler les festivités,* explique Aline BOURDAIRE, Adjointe au Maire en charge de l'Évènementiel. *Cette année, les restrictions gouvernementales limitant encore les interactions et les rassemblements, il a donc été décidé de reporter la manifestation en 2022 et de maintenir, à la demande de Monsieur le Maire, un rendez-vous autour de la rose... en attendant la 50^{ème}.*

Afin d'accompagner un retour à la vie commerçante, culturelle, économique et sociale, l'évènement a été fixé du 22 au 24 mai. *La perspective d'une réouverture des terrasses, des bars, des restaurants et des lieux de convivialité à la mi-mai se précise et il était important pour la municipalité de s'inscrire dans ce calendrier en favorisant la fréquentation du centre.* Optimistes et enthousiastes, les équipes municipales sont pleinement mobilisées pour sublimer Grasse et offrir aux habitants comme aux visiteurs un écrin de verdure. Fontaines, ruelles, places et édifices publics seront ornés de bouquets et de compositions florales faisant de Grasse un véritable jardin. Les artistes

de la Poissonnerie s'associent à cette démarche comme les commerçants qui sont tous invités à décorer leurs vitrines. Au programme de ces trois jours, un marché aux fleurs et un marché gourmand prendront place sur le Cours Honoré Cresp, de 10h à 18h. Les chalets de la ville seront installés. Pour l'occasion, ils deviennent des stands pour des produits gourmands et artisanaux. *Les pépiniéristes et les rosieristes ont répondu présents. Nous les remercions et sommes impatients de les accueillir.*

La cité des parfums s'illuminera avec la mise en lumière des façades du Palais des Congrès, du Kiosque à musique, de la Villa Fragonard, de la Cathédrale et

À NE PAS MANQUER
PENDANT CES TROIS JOURS

du Théâtre de Grasse. *Bien évidemment, c'est la couleur rose qui a été choisie. Elle va si bien à notre ville !* Depuis le 19 avril, la mairie a également déployé les fameux parapluies suspendus qui colorent la ville de rose et diffusent des ondes positives. Photographiés des milliers de fois, ils préfigurent l'entrée dans l'été et sont devenus des incontournables de la saison estivale grassoise. *Cette année, l'opération est étendue à la place de la Poissonnerie et à la rue*

de l'Oratoire pour inviter les visiteurs à flâner dans les ruelles de la cité et à venir découvrir Grasse comme on l'aime : authentique, chaleureuse et colorée ! conclut l'élue.

À vos agendas, du 22 au 24 mai, Grasse se pare de rose et ouvre son cœur ! Rendez-vous le samedi 22 mai à 10h sur le Cours Honoré Cresp pour l'ouverture du marché par Monsieur le Maire.



*La recette sucrée
et gourmande
du Chef étoilé
Jacques Chibois*

**LE CRÉMEUX ORANGE, FRAISE
À L'ÉMULSION DE VANILLE À LA ROSE
AVEC SON SORBET PAMPLEMOUSSE**

Ingrédients pour 4 personnes

- 8 tuiles aux amandes cassées en petits morceaux
- Sorbet pamplemousse
- 400g de fraises équeutées et coupées en quatre
- 20g de sucre semoule
- Un ½ zeste de citron râpé et haché

Crèmeux d'orange

- 100g de jus d'orange
- 2 zestes rappés d'orange bio hachés
- 1 gousse de vanille coupée en petit morceaux
- 2 oeufs
- 20g de sucre
- 70g de beurre
- 100g de crème à 35%

Émulsion

- 200g d'eau
- 60g de sucre
- Une ½ gousse de vanille vidée de ses graines
- 2g de lécithine de soja
- 3g de sirop de grenadine
- 1 trait d'eau de rose

DÉROULÉ DE LA RECETTE

• Crèmeux d'orange

Dans une petite casserole, ajouter le jus d'orange, les zestes d'orange, la gousse de vanille. Cuire 2 à 3 minutes à petite ébullition. Casser les oeufs dans un saladier, incorporer le sucre. Battre énergiquement au fouet pour le rendre bien mousseux, verser dans la casserole. Cuire à feu doux en fouettant constamment pour obtenir un crèmeux. Verser dans un saladier après cuisson. Ajouter le beurre, mixer dans un bol. Laisser refroidir jusqu'à 30 degrés. Incorporer la crème montée en chantilly ferme. Mélanger délicatement avec une spatule en bois. Remettre au frigo.

• Émulsion

Dans une casserole, porter à ébullition l'eau, le sucre la ½ gousse de vanille pendant 2 minutes. Passer aussitôt dans un bol. Ajouter la lécithine de soja, le sirop de grenadine et l'eau de rose. Fouetter énergiquement pour mélanger les ingrédients. Laisser refroidir rapidement dans un autre récipient contenant eau et glaçons. Mixer avec un blinder pour obtenir une mousse ferme.

• Dressage

Laver les fraises. Les mettre dans une assiette creuse avec le sucre semoule et le zeste de citron, mélanger. Laisser au frigo une dizaine de minutes. Au dernier moment, avant de servir mettre les fraises dans une grande assiette creuse froide. Les napper de crèmeux, disposer en folie les morceaux de tuiles. Napper d'émulsion à la rose, déposer une boule de sorbet pamplemousse.

GRASSE, UN PLATEAU DE CINÉMA À CIEL OUVERT

Durant la manifestation, de 15h à 18h, la Compagnie 100° Théâtre sera présente en cœur de ville. Les artistes iront à la rencontre des commerçants à l'occasion du tournage d'un film réalisé par la Ville de Grasse. Ils joueront des scènes cultes du cinéma... une thématique qui n'est pas choisie au hasard et qui préfigure déjà la 50^{ème} édition d'ExpoRose.

SOUS LE KIOSQUE À MUSIQUE

Exposition de robes confectionnées par les étudiants de l'Académie de Couture Denis Durand.

VISITES PROPOSÉES PAR LE SERVICE VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

Samedi 22 mai à 15h

FONTAINES ET SENTEURS

Parcours olfactif à la découverte des plus belles et prestigieuses fontaines de la ville.

En compagnie de Françoise AUQUE, guide-conférencière Ville d'art et d'histoire.

Dimanche 23 mai à 15h

VISITE DÉCOUVERTE

Parcours au cœur de Grasse à la découverte de l'histoire et du patrimoine architectural de la ville.

En compagnie de Françoise AUQUE, guide-conférencier Ville d'art et d'histoire.

Lundi 24 mai à 15h

GRASSE, USINE A PARFUM

Parcours à la découverte d'anciennes façades d'usines à parfumerie méconnues pour explorer le monde de la parfumerie du XIX^e siècle.

En compagnie de Françoise AUQUE, guide-conférencière Ville d'art et d'histoire.

LA JOËLETTE

La mairie offre aux publics à mobilité réduite les services de la Joëlette, de 10h à 17h, au départ du Cours Honoré Cresp.

Transport encadré par l'Équipe de l'Association Chemin des Sens.

Réservation au 06 42 20 56 10.

VISITE DU DOMAINE DU MAS DE L'OLIVINE

Culture de plantes à parfum du Pays de Grasse et confiseur.

9h30 – 11h30 – 16h30 : Visite commentée du Domaine suivie d'une dégustation florale.

Réservation par mail :

audrey@masdelolivine.fr

ou par tél : 06 61 77 26 54

16, chemin des lazés – Peymeinade

22^{ème} JOURNÉE DU PARFUM SUR UNE NOTE POUDRÉE

MENÉE PAR LE ROTARY CLUB DE GRASSE, L'ÉDITION 2021 DE LA JOURNÉE DU PARFUM ANNONCE UN FORMAT 100% EN NUMÉRIQUE POUR FAIRE DÉCOUVRIR L'INDUSTRIE DU PARFUM ET SES TRÉSORS. AU PROGRAMME : VIDÉOS PAR LES ENTREPRISES GRASSOISES DE CRÉATION DE PARFUMS ET D'ARÔMES, CONFÉRENCE SUR ZOOM SANS OUBLIER LE TRADITIONNEL CONCOURS DE NEZ. RENDEZ-VOUS DU 1^{ER} AU 22 MAI SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX.

Créée en 1999, la journée du parfum poursuit plusieurs objectifs : promouvoir le monde du parfum, faire connaître le monde de la parfumerie, faire découvrir les métiers du secteur et susciter des vocations. Avec le Rotary Club de Grasse, nous organisons des rencontres entre les parfumeurs professionnels et le public, des initiations aux matières premières, des conférences, sans oublier le concours de nez afin de tester ses connaissances sur le monde de la parfumerie, explique Tancredi BONNICI, Président du Rotary Club de Grasse.

Pour cette 22^{ème} Journée du Parfum, les organisateurs proposent le thème **Ça sent la poudre !** Cette édition revêt une forme inédite compte tenu du contexte sanitaire. Le choix du thème a été une évidence puisque le Musée International de la Parfumerie organise dès fin mai une exposition consacrée à la poudre de beauté de 1880 à 1980 autour de la collection particulière d'Anne de THOISY-DALLEM. L'idée est de créer une continuité entre notre journée du parfum et l'exposition au MIP. Avec le premier confinement, nous n'avons pas pu organiser l'évènement. Cette année, il a fallu se réinventer en proposant une édition numérique. Il y a une véritable difficulté à l'organiser mais l'enthousiasme, la coopération et la volonté de l'ensemble des partenaires ont fait que la manifestation va pouvoir se tenir. Il était essentiel de garder le lien et ce format 100% numérique va nous permettre de toucher un public différent à travers les réseaux sociaux. Cette édition est bien particulière puisque sans odeur mais non sans saveur.

Du 1^{er} au 22 mai, les six entreprises partenaires (MANE, ROBERTET, PAYAN BERTRAND, PARFEX, AZUR FRAGRANCES, EXPRESSIONS PARFUMÉES) avec l'Osmothèque présenteront plusieurs séries de vidéos sur les réseaux sociaux, sur le site internet du Rotary et sur le site des musées de Grasse réalisées grâce à l'accompagnement technique de la CAPG et de la Ville de Grasse. Ces entreprises vont présenter les matières premières, les applications en parfumerie, les expressions de la langue française avec le mot « poudre » et l'Osmothèque proposera une sélection de grands parfums reprenant ces notes poudrées. En parallèle, à travers une vidéo d'échanges, Jean-Claude ELLENA, compositeur de parfums et Julie MASSÉ, parfumeuse, interviendront sur les notes poudrées. Nous mettrons aussi en avant, notre association et l'évènement ainsi que l'ESAT,

association de réadaptation et d'épanouissement des travailleurs handicapés dont nous soutenons la cause. La Journée du Parfum poursuit chaque année un objectif caritatif. Plus de 100 000 € ont été reversés à des associations ou œuvres à caractère social, éducatif, sanitaire, humanitaire ou patrimonial depuis sa création.

Moments phares de la manifestation : la conférence sur ZOOM le 22 mai à 17h30 intitulée Quand la passion de la rose devient concrète présentée par Olivier MAURE de la société ART ET PARFUM avec la participation de Thomas FONTAINE, parfumeur indépendant de la société PALLIDA, de Jean-Paul JOUBERT, producteur de roses et de Frédéric BADIE, directeur R&D ingrédients naturels PAYAN BERTRAND suivie du concours de nez. Avec cette conférence en ligne, nous allons présenter l'histoire de la rose de mai, de sa plantation jusqu'au flacon de parfum à travers la complémentarité des savoir-faire des différents acteurs de la filière. Celle-ci sera suivie d'une séance de questions-réponses en live.

Pour le concours de nez, le jury sera présidé par Tancredi BONNICI, Président de Rotary Club de Grasse et composé de

Philippe MASSÉ, Président de PRODA-ROM et de Han-Paul BODIFEE, membre du Rotary Club de Grasse. Les participants devront s'inscrire au préalable sur le site internet de l'association puis suivre le lien et compléter les rubriques du bulletin d'inscription. Les 50 premières inscriptions sont gratuites. Pour les autres, il sera demandé une participation de 5 euros minimum. *Pour cette nouvelle édition, nous souhaitons apporter notre soutien au profit de l'ESAT Les Restanques de Grasse. Les bénéficiaires récoltés pourront leur permettre de suivre des formations dans le but d'une réinsertion professionnelle.* Avec la situation sanitaire, les membres de l'association ont opté pour une nouvelle méthodologie de concours sous forme d'un quiz interactif avec l'application Kahoot*. Le public est invité à répondre aux différentes questions de culture générale sur la parfumerie muni de son smartphone ou de sa tablette. Il est préférable de télécharger l'application avant le concours. *Avec cette application, le public pourra connaître son classement au fur et à mesure des questions posées. Au vu du contexte sanitaire, il n'y aura qu'une catégorie au concours de nez. De très beaux lots sont à gagner : le premier prix est un stage d'une semaine à la Summer School du Grasse Institute of Perfumery ; le deuxième un déjeuner pour deux personnes à la Bastide de Saint-Antoine offert par Jacques CHIBOIS.*

Une fois encore les membres de l'association et les équipes de jeunes parfumeurs font preuve d'inventivité afin de faire partager leur passion du parfum. Vous y retrouverez tous les ingrédients qui ont fait son succès depuis 1999. Tout est réuni pour passer un agréable moment depuis chez vous. *Les parfumeurs aiment à dire qu'ils réfléchissent avec leur tête avant de travailler avec leur nez alors faisons phosphorer notre imagination en attendant les techniques de transfert d'odeur dans un avenir que nous espérons proche.*

*KAHOOT : Application gratuite à télécharger avec APPLE STORE ou PLAY STORE.

RENSEIGNEMENTS ET PROGRAMME COMPLET


www.rotary-club-grasse.org
Facebook : Rotary Club Grasse

Journées du Parfum

22^{ème} Concours de Nez

Ça sent la poudre !

Rotary Club de Grasse 

Édition numérique du 1^{er} au 22 Mai 2021
Informations sur www.rotary-club-grasse.org

PROGRAMME DU 1^{er} AU 22 MAI 2021

SÉRIES DE VIDÉOS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

- 1 Présentation de matières premières**
V. MANE FILS : la violette
ROBERTET : l'ambrette
PAYAN BERTRAND : l'iris
AZUR FRAGRANCES : l'héliotrope
EXPRESSIONS PARFUMÉES : le mimosa
PARFEX : la fève tonka
- 2 L'Osmothèque**
Sélection de grands parfums reprenant ces notes poudrées
- 3 Présentation des applications en parfumerie**
V. MANE FILS : la poudre paillette
ROBERTET : le talc pour bébé
PAYAN BERTRAND : la bombe de bain
AZUR FRAGRANCES : la lessive
EXPRESSIONS PARFUMÉES : le shampoing
PARFEX : le gel douche
- 4 Les expressions de la langue française avec le mot « poudre »**
PARFEX : « La poudre d'escampette »
V. MANE FILS : « Trainée de poudre »
ROBERTET : « La poudre de perlimpinpin »

PAYAN BERTRAND : « Tenir sa poudre sèche »
AZUR FRAGRANCES : « Le feu aux poudres »
EXPRESSIONS PARFUMÉES : « La poudre aux yeux »

- 5 « Faisons parler la poudre » : Vidéo d'échanges entre Jean-Claude ELLENA, compositeur de parfums et Julie MASSÉ, parfumeuse.**

22 MAI À 17H30 : CONFÉRENCE SUR ZOOM « QUAND LA PASSION DE LA ROSE DEVIENT CONCRÈTE »
d'Olivier MAURE de la société ART & PARFUM avec la participation de Thomas FONTAINE, Parfumeur, de Jean-Paul JOUBERT, producteur de roses et de Frédéric BADIE de la société PAYAN BERTRAND suivie d'une séance de questions-réponses en live.

22 MAI À 18H30 CONCOURS DE NEZ EN LIGNE

La remise des prix sera organisée en fonction des conditions sanitaires.

MOTARD ÉQUIPÉ, MOTARD PROTÉGÉ

APRÈS UNE ÉDITION MANQUÉE EN 2020 COMPTE TENU DE LA CRISE SANITAIRE, LA FÊTE DU DEUX-ROUES REVIENT LE DIMANCHE 30 MAI POUR LE PLAISIR DE TOUS. ORGANISÉE CONJOINTEMENT PAR LA VILLE ET LA POLICE NATIONALE, LA MANIFESTATION VOUS ATTEND SUR LE COURS HONORÉ CRESP TRANSFORMÉ EN LIEU D'ÉCHANGES ET D'EXPÉRIMENTATIONS. AU PROGRAMME DE CETTE JOURNÉE : ATELIERS, DÉMONSTRATIONS, BAPTÊMES EN TRIKE...

Dérapages contrôlés, figures de voltige à couper le souffle, le ton est donné pour les conducteurs ou futurs conducteurs de deux-roues motorisés ou non, passionnés ou curieux. La ville nous donne rendez-vous pour une nouvelle édition de la fête du deux-roues. Un salon consacré à la moto, aux scooters ou encore aux trottinettes électriques. Le but de cette journée ? Faire vrombir les moteurs et sensibiliser le public aux moyens de lutte contre l'accidentologie routière. Si l'esprit moto est évidemment bien présent (présentation des sorties d'usines, séance de roulage...), c'est la sécurité routière qui reste la trame de fond. Pour cette troisième édition, l'accent

sera mis sur l'équipement complet du conducteur de deux-roues : casques, nouvelles technologies airbag, pantalons et blousons... Trop souvent négligé, l'équipement constitue pourtant la carrosserie du pilote, confie le Major de police Franck TAQUET, référent sécurité routière au commissariat de Police de Grasse et l'un des créateurs de la manifestation. *Au-delà du plaisir visuel provoqué par les motos, de la plus ancienne à la plus moderne, l'événement a pour objectif de sensibiliser le public à l'accidentologie, croissante, connue par les motards. La sécurité est l'affaire de tous. Il est essentiel de faire naître une plus grande prise de conscience des bénéfices et des dangers des*

deux-roues. L'idée est de respecter les usagers sur la route en ayant une moto conforme avec un équipement adapté et d'adopter un comportement civique.

Cette rencontre se veut festive, populaire et familiale : elle concerne les usagers et leurs proches, les jeunes qui font leurs débuts de conducteurs de scooters, les cyclistes et bien sûr les motards avertis. C'est la notion de plaisir que nous avons souhaité mettre en avant, associée aux questions de prévention. Une journée pour profiter avec une volonté commune de tous les acteurs du monde du deux-roues de partager leurs expériences et leurs savoir-faire.



Dès 10h et non-stop jusqu'au soir, retrouvez assureurs, concessionnaires de vélos, scooters et motos, équipementiers, industriels, associations et fédérations d'usagers, clubs de cyclistes et de motards offrant une vitrine aux visiteurs pour conseils et partages... Sur place également : stands des motards de la Police Nationale, essais et démonstrations par les fabricants d'outils de sécurité innovants (gilets et pantalons airbags), démonstrations de trials et de stunt (disciplines sportives en deux-roues), ateliers en tout genre (ateliers de sécurité avec des professionnels, réparation de vélos, maniabilité...) mais aussi tombola et quizz sécurité, le tout rythmé sur fond musical. *La municipalité valorise et apporte son soutien au commerce local à travers cette manifestation et d'autant plus avec la crise sanitaire que nous vivons. Nous espérons pouvoir maintenir cet événement, tant apprécié par le public, dans les meilleures conditions possibles et tout en respectant les gestes barrières*, expliquent conjointement Franck DEBRUYNE et Marjorie RIVA de la cellule de coordination des manifestations de la Ville.

Avis aux amateurs : un seul sens de circulation sera autorisé entre le rond-point du Celtic et le rond-point du Palais des Congrès. L'autre voie de circulation sera réservée au stationnement des deux-roues. Vous n'avez donc pas



d'excuse pour ne pas enfourcher vélo, moto, scooter ou même trottinette pour rejoindre le Cours Honoré Cresp en famille ou entre amis.

Rendez-vous le 30 mai de 10h à 19h pour découvrir les nouveautés et innovations technologiques qui rendent plus sûr l'usage du deux-roues avec un message de bon sens sur la prévention car c'est avant de chuter qu'il faut s'équiper. Le deux-roues est un plaisir, faisons-en sorte qu'il le reste !

**FÊTE DU DEUX-ROUES
ET DE LA SÉCURITÉ**
Dimanche 30 mai de 10h à 19h
sur le Cours Honoré Cresp
Entrée libre et gratuite



L'ENFANCE DE L'AIR

LES ÉCOLES DU TERRITOIRE CHANTENT LES ÉMOTIONS

ÉLÈVES CHANTEURS ET MUSICIENS RÉPÈTENT DEPUIS LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE POUR INTERPRÉTER L'ŒUVRE ORIGINALE *L'ENFANCE DE L'AIR*, COMPOSÉE PAR DANIEL GOYONE ET ÉCRITE PAR YVES GIOMBINI. SOUS LA SUPERVISION D'ISABELLE ANKRY, PROFESSEURE DE CHANT CHORAL, PRÈS DE 300 ÉCOLIERS FONT VIBRER LES ÉMOTIONS DE L'ENFANCE À TRAVERS LES CHANSONS CRÉÉES SPÉCIALEMENT POUR LES ÉCOLES CHANTANTES. RETOUR SUR L'ORIGINE DE CE PROJET OÙ LA MUSIQUE DES NOTES ET DES MOTS RÉSONNE DANS LES SALLES DE CLASSE.

Depuis plusieurs années, Isabelle ANKRY, professeure de chant choral au Conservatoire de Musique de Grasse, parcourt les écoles grassoises dans le cadre des Écoles Chantantes. Titulaire d'un Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant, j'ai d'abord allié pédagogie et musique en menant des animations en milieu scolaire sur Aubagne, Aix-en-Provence ou encore Marseille. En 2016, j'ai intégré le Conservatoire de Musique de Grasse. J'y assure les cours de chant choral ainsi qu'un chœur d'adultes dont le répertoire s'inspire principalement du Gospel. J'ai également pour mission d'intervenir dans les écoles. Daniel GOYONE, lui, est un grassois, pianiste et compositeur. Issu du monde du jazz, il se tourne peu à peu vers la composition et écrit pour des contextes variés (Claude NOUGARO, Orchestre National de Jazz, musiques pour enfants...). Enfin, Yves GIOMBINI est écrivain. Après une carrière d'enseignant puis de conseiller pédagogique, il se consacre à sa passion : l'écriture de romans, de

nouvelles, de poésies et de chansons. *Collégien, je suis littéralement tombé amoureux de ma professeure de français. La musique des mots ne m'a plus quitté depuis*, raconte-t-il en souriant. Il est également le parolier du groupe de pop-rock grassois Les Variants Deluxe.

Suite à l'appel à projets lancé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles auprès des Conservatoires pour le développement du chant choral, Jean FLORÈS, Directeur du Théâtre de Grasse, a suggéré la rencontre de nos trois protagonistes afin de créer une œuvre originale. C'est ainsi qu'en 2020, *L'Enfance de l'Air* voit le jour pour les Écoles Chantantes. Celles-ci, conduites depuis plus de 20 ans par le Conservatoire de Musique en partenariat avec l'Éducation Nationale, s'inscrivent dans le cadre de la politique d'Éducation Artistique et Culturelle de la ville. Elles permettent de développer la pratique du chant choral dans les écoles et s'adressent aux élèves de la

grande section de maternelle jusqu'au CM2. Depuis deux ans, les enfants poussent donc la chansonnette sur les créations originales d'Yves GIOMBINI et de Daniel GOYONE. Initialement prévu l'an dernier et n'ayant pu aboutir, le projet a été reconduit sur l'année scolaire 2020-2021. *L'Enfance de l'Air a été créée spécialement pour eux*, indique le compositeur. *Yves et moi ne nous connaissions pas, nous avons travaillé ensemble avec beaucoup de plaisir pour créer les treize chansons qui composent cette œuvre.*

DANSE, JEU ET POÉSIE. Sur ces trois mots, la professeure, le compositeur et le parolier se sont accordés pour bâtir le projet artistique. *L'Enfance de l'Air, à quelques lettres près, s'entend comme L'Enfance de l'Art, celle des créations spontanées, des découvertes, des interrogations, des légèretés, des sourires, des chemins à parcourir, des rencontres, des envies...*, déclare Daniel GOYONE. *Si l'ensemble des chansons*



Spéctacle 2019 au Théâtre de Grasse



Yves GIOMBINI dans les écoles

est varié, toutes parlent des émotions de l'enfance dans la joie, le jeu et la poésie, ajoute Yves GIOMBINI. Les deux auteurs ont écrit et composé durant trois mois. La musique d'abord, le texte ensuite. Onze des treize chansons sont des textes originaux du parolier. Les deux autres sont des mises en musique de textes de Victor HUGO et de Charles CROS.

Si l'année dernière le spectacle a été annulé, chacun espère une représentation au printemps. *Il ne sera sans doute pas possible de programmer les 4 spectacles au Théâtre de Grasse mais nous espérons tout de même pouvoir nous produire sur scène*, précise Isabelle ANKRY. Bien que le format et la date de la restitution ne soient pas encore connus, les répétitions ont d'ores et déjà commencé. Philippe VOITURON, Directeur du Conservatoire de Musique de Grasse, dirige l'orchestre composé d'élèves musiciens. Pianiste, flûtiste, saxophoniste, harpiste, contrebassiste, accordéoniste, batteur et percussionniste donnent vie à la musique de Daniel GOYONE. Les compositions reflètent les expériences musicales diverses du compositeur, prenant parfois des airs de rock, de swing, de musique brésilienne ou même indienne. *Il est beau de voir se concrétiser le projet. Que ce soit dans le chant ou dans la musique, les enfants prennent possession de l'œuvre. Chaque classe interprète les chansons différemment.*

Pourtant, les partitions sont les mêmes et je leur enseigne de la même manière, nous confie la professeure de chant. L'objectif est désormais de concilier le tout en un ensemble homogène.

Petit à petit, *L'Enfance de l'Air* prend vie grâce à l'implication et à l'enthousiasme des élèves, des enseignants et des professeurs du Conservatoire. *Nous avons partagé de grands moments ensemble*, racontent d'une seule voix, Isabelle ANKRY, Daniel GOYONE et Yves GIOMBINI. *Il n'est pas exclu de donner suite à ce beau projet, nous réfléchissons à différents formats, de nouvelles diffusions.*

Espérons que chanteurs et musiciens en herbe puissent concrétiser leur travail devant un public qui prendra autant de plaisir à les écouter que les enfants en ont pris à interpréter l'œuvre et les auteurs à la composer.



6, rue du Saut
06130 GRASSE
Tél. 04 97 05 58 80
conservatoire@ville-grasse.fr
www.ville-grasse.fr/conservatoire.html
FB : @conservatoiredegrasse



Spectacle 2019 au Théâtre de Grasse



LE MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE S'EXPOSE HORS LES MURS



EN CETTE PÉRIODE DE FERMETURE DES LIEUX CULTURELS, LES MUSÉES DE GRASSE S'ADAPTENT ET PROPOSENT DES EXPOSITIONS HORS LES MURS. APRÈS L'INSTALLATION DU MUSÉE INTERNATIONAL DE LA PARFUMERIE DANS LE CENTRE COMMERCIAL LECLERC, C'EST AU TOUR DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE DE SORTIR UNE EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE POUR VALORISER UN PROJET CULTUREL ET ARTISTIQUE MENÉ AVEC LES SCOLAIRES DU PAYS DE GRASSE.

Dans la rue Mirabeau, les fenêtres de l'hôtel particulier Clapiers-Cabris, qui abrite le Musée d'Art et d'Histoire de Provence, prennent l'aspect de portraits

d'enfants. Depuis le mois de janvier, les médiateurs des musées de Grasse parcourent les écoles des territoires, de la maternelle au CM2, pour étudier les portraits peints issus de collections du MAHP. Si le public ne peut pas venir au musée, c'est le musée qui vient à lui. Avec la situation sanitaire, nous avons déployé le service des publics des musées dans les écoles, au centre hospitalier ou encore à la maison d'arrêt, explique Christine SAILLARD, Responsable de ce service. Nous y menons différents projets dans le cadre de la politique d'éducation artistique et culturelle dans laquelle s'inscrivent les Musées de Grasse ainsi que toutes les structures culturelles de la ville.

Chaque année, les actions conduites avec le public scolaire font l'objet d'une restitution dans le musée. Cette fois,

c'est sur la façade qu'elle est présentée. C'est en faisant preuve d'adaptation et de flexibilité que nous pouvons continuer à faire vivre la culture, déclare la Responsable. Depuis leur salle de classe, les enfants ont pu découvrir les œuvres du MAHP. Nous avons eu envie de leur faire étudier les portraits à travers la présentation de nos œuvres par le biais d'un diaporama, explique Gilles BUROIS, médiateur culturel. L'avantage est de pouvoir leur montrer des œuvres issues des réserves, ce que nous ne faisons jamais. En revanche, sur la version numérique, nous perdons certains éléments comme la taille des tableaux, précise-t-il. Les enfants ont ainsi découvert et appréhendé l'art du portrait. De face, de profil, seul, en groupe, en buste, en pied... il existe de nombreuses manières de réaliser un portrait et le MAHP en possède de multiples exemples.



Parmi les œuvres présentées, les élèves ont pu admirer Portrait de femme de Claude ARNULPHY (huile sur toile de 1764), Portrait de Madame Lucie FERMENT née LEROUX de Jeanne BOURILLON-TOURNAY (huile sur toile de 1918) ou encore Autoportrait de Charles NÈGRE au milieu de sa famille (photographie de 1852).

Après un moment de découverte et d'échanges, c'est au tour des élèves de s'initier à la technique du portrait. Il a fallu trouver une finalité à l'atelier nécessitant peu de manipulations pour respecter les gestes barrières. Nous avons décidé de faire des portraits photographiques des enfants. Ils ont choisi leur pose en fonction des œuvres qui leur ont été présentées, indique Gilles BUROIS. En effet miroir, les photographies des enfants renvoient au portrait dont ils se sont inspirés. Toutes n'ont pas pu être exposées au vu du nombre d'ateliers qui ont été menés. En longeant la façade du MAHP, nous sommes amenés à rencontrer certains élèves des classes de Madame COLLINET (Rose de Mai),

de Monsieur LEROUX (Saint-Exupéry) et de Madame SERRA (Saint-Jean-les-Vignes, La Roquette-sur-Siagne).

Cette exposition ne laisse pas indifférent. Impossible de ne pas s'attarder sur ces portraits d'élèves en grand format. *L'installation des panneaux a suscité l'intérêt de chaque passant, raconte Christine SAILLARD. Tout le monde est curieux d'art et de culture. Quand le Musée International de la Parfumerie s'est affiché dans le centre LECLERC, nous avons eu beaucoup d'échanges avec les visiteurs.* S'il y a une chose à retenir de ces expériences, c'est bien que la culture, qu'elle soit dans ou hors des musées, est une source de rencontres. C'est d'ailleurs un des maîtres mots des projets d'éducation artistique et culturelle : rencontre, pratique et connaissance. *Nous avons hâte que les enfants découvrent le résultat. Ce qui nous plaît le plus dans ces projets, c'est la notion d'enfant-médiateur : la rencontre entre le public et les élèves qui expliquent eux-mêmes le concept*

de l'atelier et les choix qu'ils ont faits.

Grâce à leur adaptation et leur volonté, les médiateurs des Musées de Grasse réussissent à maintenir une activité pédagogique de qualité et à garder un lien avec le public. Si plusieurs projets sont en attente, beaucoup ont pu être menés à bien. *Les enfants, les enseignants et la majorité des personnes que nous rencontrons ont envie de revenir aux musées. Chacun le sait, la culture est essentielle en termes d'élevation, de rapport à l'autre et de regard sur le monde,* conclut Christine SAILLARD.

Une exposition à admirer jusqu'à la réouverture des Musées. Ouvrez l'œil !

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE

2, rue Mirabeau
06130 GRASSE
Tél. 04 97 05 58 14
activites.musees@paysdegrasse.fr
www.museesdegrasse.fr



rêver,
créer,
ériger



LE ROURET CHEMIN DES COMTES DE PROVENCE

NOUVEAU

Au cœur d'un village provençal, habitez une nouvelle adresse remarquable

- III Une résidence à l'architecture riche et colorée avec son esplanade piétonne : proche des commerces, marché et services
- III Des appartements lumineux aux généreuses surfaces du 2 au 5 pièces duplex, tous prolongés par une loggia, un balcon ou une vaste terrasse aux vues exceptionnelles

**Contactez-nous pour prendre rendez-vous
en visioconférence ou dans notre espace de vente**
Face à la Mairie - 06550 Le Rouret

04 22 53 13 13
lerouret.emerige.com

Agenda

Vos prochains rendez-vous
Ville de Grasse & CAPG

SAMEDI 1^{ER} MAI

VISITE GUIDÉE : FLEURS DE PIERRE

Grasse – Maison du Patrimoine

15H

Découvrez les fleurs de Grasse cachées sur les bâtiments et observez ces détails décoratifs agrémentant façades et portes.

En compagnie de Françoise AUQUE, guide-conférencière Ville d'art et d'histoire.

Sur réservation (selon contexte sanitaire)
4€ par personne, 1€ habitant CAPG (sur présentation d'un justificatif), gratuit moins de 12 ans.

Maison du Patrimoine

04 97 05 58 70

animation.patrimoine@ville-grasse.fr

www.grasse.fr

MERCREDI 5 MAI

ATELIER : JARDINS POP'UP

Grasse – Maison du Patrimoine

10H30

Jardins et plantes offrent l'inspiration et des modèles pour constituer sa carte Pop'up sur le thème de la végétation grassoise.

En compagnie de Laetitia TAÏEB-HENNI, guide-conférencière Ville d'art et d'histoire.

Sur réservation (selon contexte sanitaire)
4€ par personne, 1€ habitant CAPG (sur présentation d'un justificatif), gratuit moins de 12 ans.

Maison du Patrimoine

04 97 05 58 70

animation.patrimoine@ville-grasse.fr

www.grasse.fr

VISITE COMMENTÉE DE L'EXPOSITION « L'EAU »

Grasse – Villa Saint-Hilaire

10H30

Découvrez les trésors patrimoniaux de la bibliothèque et plongez dans l'univers de 7 artistes dont la créativité sans limite vous assurera une évasion des plus rafraichissantes !

Gratuit - Sur inscription

Parking assuré sur place

Bibliothèque & Médiathèques de Grasse

04 97 05 58 53

communication.bibliotheque@ville-grasse.fr

www.mediatheques.grasse.fr

SAMEDI 8 MAI

VISITE GUIDÉE : GRASSE, USINE À PARFUM

Grasse – Maison du Patrimoine

15H

Parcours à la découverte d'anciennes façades d'usines à parfumerie méconnues pour explorer le monde de la parfumerie du XIX^e siècle.

Sur réservation (selon contexte sanitaire)

4€ par personne, 1€ habitant CAPG (sur présentation d'un justificatif), gratuit moins de 12 ans.

Maison du Patrimoine

04 97 05 58 70

animation.patrimoine@ville-grasse.fr

www.grasse.fr



**COMMÉMORATION
76^E ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE
DU 8 MAI 1945**

Grasse – Cathédrale Notre-Dame du Puy,
Place du Petit Puy, Cours Honoré Cresp

DE 10H15 À 12H30

Messe solennelle en la Cathédrale

Notre-Dame du Puy suivie d'une cérémonie devant le Monument aux Morts de la place du Petit Puy avec dépôts de gerbes. La cérémonie se poursuivra devant le Monument des Martyrs et des Héros de la Résistance sur le Cours Honoré Cresp avec dépôts de gerbes et allocutions. Compte tenu des restrictions sanitaires en vigueur, la cérémonie se déroulera sous un format restreint.

Entrée libre

Mairie de Grasse

04 97 05 51 15

richard.kiss@ville-grasse.fr

**DU DIMANCHE 9 MAI AU
MERCREDI 12 JUIN**

JEU DE PISTE

Mouans-Sartoux – Jardins du MIP

TOUS LES JOURS

Les Jardins du MIP

04 92 98 92 69

Voir pageS 36-37

LUNDI 10 MAI

VISITE LÉGÈRE ET SENSORIELLE

Grasse – Maison du Patrimoine

15H

Sur réservation (selon contexte sanitaire)

4€ par personne, 1€ habitant CAPG (sur présentation d'un justificatif), gratuit moins de 12 ans.

Maison du Patrimoine

04 97 05 58 70

animation.patrimoine@ville-grasse.fr

www.grasse.fr

Voir pageS 36-37

DU MERCREDI 12 MAI AU MARDI 15 JUIN

**EXPOSITION : CHAPEAU LA
MATERNELLE SAINT-ANTOINE !**

Grasse – Vitrine de l'ancienne boutique
Molinard, place aux Aires

EN CONTINU

Enfants, enseignants, parents, personnel municipal de l'école ont customisé, personnalisé et décoré des chapeaux. Entre festival de couleurs et ingéniosité des parents, c'est un véritable régal pour les yeux ! Parmi les 50 chapeaux exposés, les 5 plus primés seront récompensés.

École maternelle Saint-Antoine. Emmanuel
DELGRANGE

06 63 75 97 20

ecole.0061651M@ac-nice.fr

manudelgrange@orange.fr

MERCREDI 12 MAI

**VISITE COMMENTÉE DE
L'EXPOSITION « L'EAU »**

Grasse – Villa Saint-Hilaire

10H30

Découvrez les trésors patrimoniaux de la bibliothèque et plongez dans l'univers de 7 artistes dont la créativité sans limite vous assurera une évasion des plus rafraîchissantes !

Gratuit - Sur inscription

Parking assuré sur place

Bibliothèque & Médiathèques de Grasse

04 97 05 58 53

communication.bibliotheque@ville-grasse.fr

www.mediathèques.grasse.fr

RALLYE JARDINS

LES JARDINS DE GRASSE

Grasse - Maison du Patrimoine

10H30

Sur réservation (selon contexte sanitaire)

4€ par personne, 1€ habitant CAPG (sur

présentation d'un justificatif), gratuit moins de 12 ans.

Maison du Patrimoine

04 97 05 58 70

animation.patrimoine@ville-grasse.fr

www.grasse.fr

Voir pages 36-37

JEUDI 13 MAI

VISITE DÉCOUVERTE

Grasse - Maison du Patrimoine

15H

Sur réservation (selon contexte sanitaire)

4€ par personne, 1€ habitant CAPG (sur

présentation d'un justificatif), gratuit moins de 12 ans.

Maison du Patrimoine

04 97 05 58 70

animation.patrimoine@ville-grasse.fr

www.grasse.fr

Voir pages 36-37

VENDREDI 14 MAI

RALLYE À GRASSE (EN FAMILLE)

Grasse - Maison du Patrimoine

15H

Observez les lieux et découvrez la ville à travers un terrain de jeu composé de monuments, places et ruelles. Des énigmes pour une découverte ludique de la ville !

En compagnie de Dominique PILLON, guide-conférencière Ville d'art et d'histoire.

Sur réservation (selon contexte sanitaire)

4€ par personne, 1€ habitant CAPG (sur

présentation d'un justificatif), gratuit moins de 12 ans.

Maison du Patrimoine

04 97 05 58 70

animation.patrimoine@ville-grasse.fr

www.grasse.fr

SAMEDI 15 MAI

ATELIER D'ÉCRITURE INSPIRÉE

Mouans-Sartoux - Jardins du MIP

DE 10H À 12H30

Les Jardins du MIP

06 07 30 46 45

diane@ad-vitame.fr

Voir pages 36-37

VISITE GUIDÉE : GRASSE ET SES JARDINS ÉPHÉMÈRES

Grasse - Maison du patrimoine

11H

Sur réservation (selon contexte sanitaire)

4€ par personne, 1€ habitant CAPG (sur

présentation d'un justificatif), gratuit moins de 12 ans.

Maison du Patrimoine

04 97 05 58 70

animation.patrimoine@ville-grasse.fr

www.grasse.fr

Voir pages 36-37

VISITE GUIDÉE CANAL DE LA SIAGNE

Grasse - Arrêt de bus Les Micocouliers,

rue Sidi Brahim

15H

Parcourez les chemins bleu et vert et laissez-vous conter l'histoire du canal et de la culture florale en Pays de Grasse.

En compagnie de Françoise AUQUE, guide-conférencière Ville d'art et d'histoire.

Sur réservation (selon contexte sanitaire)

4€ par personne, 1€ habitant CAPG (sur

présentation d'un justificatif), gratuit moins de 12 ans.

Maison du Patrimoine

04 97 05 58 70

animation.patrimoine@ville-grasse.fr

www.grasse.fr



LUNDI 17 MAI

VISITE LÉGÈRE ET SENSORIELLE

Grasse - Maison du Patrimoine

15H

Sur réservation (selon contexte sanitaire)

4€ par personne, 1€ habitant CAPG (sur

présentation d'un justificatif), gratuit moins de 12 ans.

Maison du Patrimoine

04 97 05 58 70

animation.patrimoine@ville-grasse.fr

www.grasse.fr

Voir pages 36-37

MERCREDI 19 MAI

ATELIER CRÉATIF DE VALÉRIE : MINI JARDIN DES FÉES ET DES LUTINS

Grasse - Villa Saint-Hilaire

14H30

À partir de 5 ans

Gratuit - Sur inscription

Parking assuré sur place

Bibliothèque & Médiathèques de Grasse

04 97 05 58 53

communication.bibliotheque@ville-grasse.fr

www.mediathèques.grasse.fr

Voir pages 36-37

JEUDI 20 MAI

VISITE DÉCOUVERTE

Grasse - Maison du Patrimoine

15H

Sur réservation (selon contexte sanitaire)

4€ par personne, 1€ habitant CAPG (sur

présentation d'un justificatif), gratuit moins de 12 ans.

Maison du Patrimoine

04 97 05 58 70

animation.patrimoine@ville-grasse.fr

www.grasse.fr

Voir pages 36-37

SAMEDI 22 MAI

ATELIER CRÉATIF DE VALÉRIE EAU-RIGAMI

Grasse - Villa Saint-Hilaire

10H30

Après avoir visité l'exposition « Eau », venez vous dégourdir les doigts et sous vos yeux ébahis le papier prendra forme : poisson, baleine, tortue ou nénuphar. Laissez-vous guider pour un moment de calme, de sérénité et de création.

Pour adolescents et adultes

Gratuit - Sur inscription

Parking assuré sur place

Bibliothèque & Médiathèques de Grasse

04 97 05 58 53

communication.bibliotheque@ville-grasse.fr

www.mediathèques.grasse.fr

JOURNÉE À THÈME LA ROSE DE MAI

Mouans-Sartoux – Jardins du MIP

10H30, 14H ET 15H

20€ par adulte, 10€ moins de 12 ans

Les Jardins du MIP

06 61 88 47 54

connessens@gmail.com

Voir pages 36-37



VISITE GUIDÉE : GRASSE ET SES JARDINS ÉPHÉMÈRES

Grasse – Maison du patrimoine

11H

Sur réservation (selon contexte sanitaire)

4€ par personne, 1€ habitant CAPG (sur
présentation d'un justificatif), gratuit moins
de 12 ans.

Maison du Patrimoine

04 97 05 58 70

animation.patrimoine@ville-grasse.fr

www.grasse.fr

Voir pages 36-37

ATELIER CRÉATIF DE VALÉRIE EAU-RIGAMI

Grasse – Villa Saint-Hilaire

14H

Après avoir visité l'exposition « Eau »,
venez vous dégourdir les doigts et
sous vos yeux ébahis le papier prendra
forme : poisson, baleine, tortue ou
nénuphar. Laissez-vous guider pour un
moment de calme, de sérénité et de
création.

À partir de 8 ans

Gratuit - Sur inscription

Parking assuré sur place

Bibliothèque & Médiathèques de Grasse

04 97 05 58 53

communication.bibliothèque@ville-grasse.fr

www.mediatheques.grasse.fr

VISITE GUIDÉE FONTAINES ET SENTEURS

Grasse – Maison du Patrimoine

15H

Sur réservation (selon contexte sanitaire)

4€ par personne, 1€ habitant CAPG (sur

présentation d'un justificatif), gratuit moins
de 12 ans.

Maison du Patrimoine

04 97 05 58 70

animation.patrimoine@ville-grasse.fr

www.grasse.fr

Voir pages 40-41

ATELIER CRÉATIF DE VALÉRIE : MINI JARDIN DES FÉES ET DES LUTINS

Grasse – Villa Saint-Hilaire

16H30

À partir de 5 ans

Gratuit - Sur inscription

Parking assuré sur place

Bibliothèque & Médiathèques de Grasse

04 97 05 58 53

communication.bibliothèque@ville-grasse.fr

www.mediatheques.grasse.fr

Voir pages 36-37

DIMANCHE 23 MAI

VISITE DÉCOUVERTE

Grasse – Maison du Patrimoine

15H

Sur réservation (selon contexte sanitaire)

4€ par personne, 1€ habitant CAPG (sur
présentation d'un justificatif), gratuit moins
de 12 ans.

Maison du Patrimoine

04 97 05 58 70

animation.patrimoine@ville-grasse.fr

www.grasse.fr

Voir pages 40 à 41

LUNDI 24 MAI

VISITE GUIDÉE : GRASSE, USINE À PARFUM

Grasse – Maison du Patrimoine

15H

Sur réservation (selon contexte sanitaire)

4€ par personne, 1€ habitant CAPG (sur
présentation d'un justificatif),
gratuit moins de 12 ans.

Maison du Patrimoine

04 97 05 58 70

animation.patrimoine@ville-grasse.fr

www.grasse.fr

Voir pages 40 à 41

JEUDI 27 MAI

VISITE DÉCOUVERTE

Grasse – Maison du Patrimoine

15H

Sur réservation (selon contexte sanitaire)

4€ par personne, 1€ habitant CAPG (sur
présentation d'un justificatif), gratuit moins
de 12 ans.

Maison du Patrimoine

04 97 05 58 70

animation.patrimoine@ville-grasse.fr

www.grasse.fr

Voir pages 36-37

SAMEDI 29 MAI

CAP O' BAC JOURNÉE DE RÉVISIONS

Grasse – Villa Saint-Hilaire

DE 10H À 17H

Révisions accompagnées : maths,
physique-chimie, sciences.

Cette année 2021 ouvre la voie au
nouveau bac avec les enseignements
de spécialités. Toute la journée, des
professeurs seront à la disposition des
élèves pour répondre aux questions et
réaliser des exercices afin d'aborder
sereinement les épreuves.

Pour les élèves de 3^{ème} et de Terminale

Gratuit - Sur inscription

Parking assuré sur place

Bibliothèque & Médiathèques de Grasse

04 97 05 58 53

communication.bibliothèque@ville-grasse.fr

www.mediatheques.grasse.fr

ATELIER D'ÉCRITURE INSPIRÉE

Mouans-Sartoux – Jardins du MIP

DE 10H À 12H30

Les Jardins du MIP

06 07 30 46 45

diane@ad-vitame.fr

Voir pages 36-37

ATELIER DU JARDINIER : CHOISIR LES ARBRES ET LEUR EMPLACEMENT AU JARDIN

Mouans-Sartoux – Jardins du MIP

DE 10H À 12H

6€ par personne

Les Jardins du MIP

04 97 05 58 14

activites.musees@paysdegrasse.fr

Voir pages 36-37

VISITE GUIDÉE : GRASSE ET SES JARDINS ÉPHÉMÈRES

Grasse – Maison du patrimoine

11H

Sur réservation (selon contexte sanitaire)

4€ par personne, 1€ habitant CAPG (sur
présentation d'un justificatif), gratuit moins
de 12 ans.

Maison du Patrimoine

04 97 05 58 70

animation.patrimoine@ville-grasse.fr

www.grasse.fr

Voir pages 36-37



©ATELIER-BIOMES

SAMEDI 29 MAI

VISITE GUIDÉE TRAVERSES DE GRASSE

Grasse – Parking de stationnement devant la gare SNCF

15H

En empruntant les traverses jusqu'au Cours Honoré Cresp, découvrez la ville du XIX^e siècle. Chemins de fer PLM et de Provence, funiculaire ont marqué le développement des quartiers industriels de la ville. Attention, ce parcours monte beaucoup !

En compagnie de Gilles BUROIS, guide-conférencier Ville d'art et d'histoire.

Sur réservation (selon contexte sanitaire) 4€ par personne, 1€ habitant CAPG (sur présentation d'un justificatif), gratuit moins de 12 ans.

Maison du Patrimoine

04 97 05 58 70

animation.patrimoine@ville-grasse.fr

www.grasse.fr

VISITE COMMENTÉE DE L'EXPOSITION « L'EAU »

Grasse – Villa Saint-Hilaire

10H30

Découvrez les trésors patrimoniaux de la bibliothèque et plongez dans l'univers de 7 artistes dont la créativité sans limite vous assurera une évasion des plus rafraichissantes !

Gratuit - Sur inscription

Parking assuré sur place

Bibliothèque & Médiathèques de Grasse

04 97 05 58 53

communication.bibliothèque@ville-grasse.fr

www.mediathèques.grasse.fr



DIMANCHE 30 MAI

TROC'PLANTES

Mouans-Sartoux – Jardins du MIP

DE 10H À 14H

Gratuit

Les Jardins du MIP

04 92 98 92 69

activites.musees@paysdegrasse.fr

Voir pages 36-37

LUNDI 31 MAI

VISITE LÉGÈRE ET SENSORIELLE

Grasse – Maison du Patrimoine

15H

Sur réservation (selon contexte sanitaire) 4€ par personne, 1€ habitant CAPG (sur présentation d'un justificatif), gratuit moins de 12 ans.

Maison du Patrimoine

04 97 05 58 70

animation.patrimoine@ville-grasse.fr

www.grasse.fr

Voir pages 36-37

Evènements du Mois

* JOURNÉE DU PARFUM 100% NUMÉRIQUE

Du Samedi 1^{er} au samedi 22 mai

En ligne

Voir pages 42-43

* ANNIVERSAIRE DES MATINALES

Mercredi 5 mai

Grasse – Cours Honoré Cresp

* FESTIVAL DES JARDINS

Du dimanche 9 mai au mercredi 9 juin

Grasse – Jardin de la Villa

Jean-Honoré Fragonard

Voir pages 32 à 37

* UNE ROSE, UNE CARESSE

Dimanche 9 mai

En ligne

Voir pages 38-39

* EN ATTENDANT LA 50^{ÈME} GRASSE CÉLÈBRE LA ROSE

Du samedi 22 au lundi 24 mai

Grasse – Cours Honoré Cresp

Voir pages 40 à 41

* 1^{ER} FORUM DE RECRUTEMENT VIRTUEL

Jeudi 27 mai

En ligne

Voir pages 28-29

* FÊTE DU DEUX-ROUES

Dimanche 30 mai

Grasse – Cours Honoré Cresp

Voir pages 44-45

Agenda

Vos prochains rendez-vous
Vie associative

SAMEDI 1^{ER} MAI

VIDE-GRENIER

Le Tignet – Parking Market

DE 7H À 17H

80 stands avec voiture (complet)

Comité des fêtes du Tignet

06 59 60 56 89

cofdutignet@gmail.com

SAMEDI 5 MAI

CONFÉRENCE : L'ÉLYSÉE, TROIS SIÈCLES D'HISTOIRE 1720 -2020

Conférence sur « ZOOM »

17H30

Avec Christine BARON, conférencière. Le Palais de l'Élysée n'est pas uniquement l'une des plus célèbres maisons de France, c'est aussi le siège du pouvoir. C'est là que sont nommés ou révoqués les ministres, que les lois sont signées, que l'Assemblée est dissoute... Entre ces murs bat le cœur de la France.

Mais que nous racontent-ils ces murs? Comment l'hôtel d'Évreux est-il devenu le Palais des Présidents ? Qui sont celles et ceux qui en ont façonné l'histoire ? L'Élysée... un véritable roman. *Cercle culturel du Pays de Grasse*
04 92 60 42 74
www.cercle-culturel-grasse.blogspot.com
Facebook : Cercle Culturel du Pays de Grasse

SAMEDI 8 MAI

ATELIER REPAIR CAFÉ

Grasse – Lieu à déterminer selon la situation sanitaire

DE 14H À 17H

Venez réparer gratuitement vos objets du quotidien, accompagné par nos bénévoles réparateurs, dans une am-

bianche chaleureuse. Atelier sur rendez-vous. Libre participation. L'atelier aura lieu si la situation sanitaire le permet. Suivez-nous sur notre site. *Repair Café Pays de Grasse*
07 49 52 60 40
contact@repaircafepaysdegrasse.org
www.repaircafepaysdegrasse.org

DIMANCHE 9 MAI

VIDE-GRENIER

Grasse – Place Frédéric Mistral, Quartier Saint-Jacques

DE 6H À 16H

Restauration et buvette sur place.

Réservation de stand auprès de l'association Dylan.

Stand 4x3 : 25€. Un chèque de caution de 30€ sera demandé ainsi que la photocopie de la Carte Nationale d'Identité et l'attestation d'assurance de responsabilité civile.

Association Dylan

06 69 55 14 08

MERCREDI 12 MAI

CLUB NATURE LA FLORE MÉDITERRANÉENNE

Grasse – Parc naturel départemental de Roquevignon

DE 14H À 16H

Pour les enfants de 8 à 12 ans

Sur inscription

7€ pour les non-adhérents

Planète Sciences Méditerranée

mediterranee@planete-sciences.org

www.planete-sciences.org/mediterranee

Voir pages 22-23

MERCREDI 19 MAI

CLUB NATURE MÉTÉOROLOGIE ET ÉNERGIE

Grasse – Parc naturel départemental de Roquevignon

DE 14H À 16H

Pour les enfants de 8 à 12 ans

Sur inscription



7€ pour les non-adhérents
Planète Sciences Méditerranée
mediterranee@planete-sciences.org
www.planete-sciences.org/mediterranee

Voir pages 22-23

SAMEDI 22 MAI

CHASSE AU TRÉSOR LE SOURIRE DE VERTUMNE

Grasse – Jardins de la Villa musée Jean-Honoré Fragonard

DE 14H À 17H

Dès 5 ans – En famille ou entre amis

Groupes de 6 personnes préformés

Gratuit – Sur réservation

HistoireS Vivantes

06 76 92 28 33

www.histoiresvivantes.fr

Voir pages 36-37

MERCREDI 26 MAI

CLUB NATURE : LES PETITES BÊTES

Grasse – Parc naturel départemental de Roquevignon

DE 14H À 16H

Pour les enfants de 8 à 12 ans

Sur inscription

7€ pour les non-adhérents

Planète Sciences Méditerranée

mediterranee@planete-sciences.org

www.planete-sciences.org/mediterranee

Voir pages 22-23

DU SAMEDI 29 AU LUNDI 31 MAI

GRAND DÉFI CONNECTÉ SEP

France entière

EN CONTINU

Sensibiliser à la sclérose en plaques et collecter des dons

10€

Fondation ARSEP

solidairesenpeloton@arsep.org

<https://www.granddefisep.org/>

DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNIONS PUBLIQUES

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

29 JUIN 2021 À 14H30

PALAIS DES CONGRÈS

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE

10 JUIN 2021 À 14H

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GRASSE



GRUPE DE MAJORITÉ

GRASSE DYNAMIQUE



LA SÉCURITÉ EST LA PREMIÈRE DE NOS LIBERTÉS

Cette maxime guide l'action de la majorité municipale à pied d'œuvre depuis 2014 pour assurer la tranquillité publique et pour lutter contre les phénomènes de délinquance. Dans la continuité des investissements substantiels réalisés pour augmenter les moyens alloués à la Police Municipale, deux véhicules et 16 caméras-piétons viennent désormais renforcer l'équipement de nos agents. Parce que l'optimisation de la coopération entre les différents services placés sous l'autorité du maire conditionne également la mise en œuvre de politiques publiques efficaces, garantes du bien vivre-ensemble, c'est dans la concertation que la Police Municipale, le service communal d'hygiène et de santé, les acteurs de la politique de la ville, de la cohésion urbaine et de l'éducation, œuvrent de concert pour sensibiliser la population, prévenir les incivilités et lutter contre les nuisances sociétales.

L'étroite collaboration avec les services de l'Etat est également décisive au regard des prérogatives qui relèvent directement de ses compétences. À ce titre, la décision du Ministre de l'Intérieur de déployer 11 policiers nationaux pour le Commissariat de Grasse était très attendue, le territoire grassois ayant été largement sous-doté jusqu'alors. Cette annonce fait suite aux demandes formulées par Jérôme VIAUD, qui a alerté à plusieurs reprises au cours de l'année 2020 les plus hautes autorités du pays sur ce manque d'effectifs et sur la nécessité de réévaluer prioritairement cette situation. Ce réajustement légitime soulagera assurément le quotidien des policiers fortement mobilisés sur le terrain, a fortiori dans le contexte particulièrement troublé que nous traversons. Dans l'attente de leur affectation effective, l'équipe municipale poursuit son action au service de la sécurité des Grassois avec prochainement l'installation d'une borne d'appel urgence place du Petit Puy et l'implantation de 27

caméras de vidéo protection aux abords de la future médiathèque, portant ainsi à 200 le nombre de dispositifs installés sur la commune pour un investissement total de 720 000 € depuis 2014.

Ensemble, témoignons notre gratitude, notre soutien et notre respect aux forces de l'ordre et de sécurité.

Jérôme VIAUD

Valérie COPIN - Christophe MOREL - Aline BOURDAIRE - François ROUSTAN
Catherine BUTTY - Gilles RONDONI - Claude MASCARELLI - Nicolas DOYEN
Nicole NUTINI - Ali AMRANE - Muriel CHABERT - Pascal PELLEGRINO
Marie-Madeleine GUALLINO - Cyril DAUPHOUD - Anne-Marie DUVAL
Jean-Marc GARNIER - Dominique BOURRET - Marie CHABAUD
Roger MISSENTI - Mélanie ZARRILLO - Philippe BONELLI
Annie OGGERO-MAIRE - Karine GIGODOT - Serge PERCHERON
Alexandre GAIFFE - Laurence COSTE - Richard KISS - Franck BARBEY
Jeannette GISQUET - Jean-Pierre BICAIL - Jocelyne BUSTAMANTE
Jean-François LAPORTE - Stéphanie MANDREA - Charles FERRERO
Levanna GALATAYUD

Le groupe de la Majorité - GRASSE DYNAMIQUE



EXPRESSION DU GROUPE D'OPPOSITION GRASSE À TOUS - ENSEMBLE ET AUTREMENT

« CAMPUS » EX-PALAIS DE JUSTICE : DES QUESTIONS TOUJOURS SANS RÉPONSES

Le projet de Campus universitaire sur l'emplacement de l'ex Palais de Justice de Grasse a un coût -prévisionnel- de 7,2 millions TTC (recettes : 4,7 millions État + Département + Région), le reste à la charge de la Ville et de l'Agglomération.

Le bien fondé et l'emplacement de ce projet n'ont fait l'objet d'aucune réflexion préalable, ni en Commission municipale des Finances ni d'Urbanisme.

Nous l'avons découvert réellement le 9 octobre 2020, lorsqu'a été affiché le Permis de Construire.

Constatant des anomalies et irrégularités, nous avons effectué un recours gracieux auprès de M. Viaud par une première lettre (9/12/20), puis devant l'imprécision de la réponse, une seconde (19/01/21).

Nos interrogations portent sur trois questions : des voies d'accès ne répondant pas aux normes de sécurité, la présence en sous-sol de réserves d'eau importantes et le débordement du projet sur des parcelles privées.

N'ayant reçu aucune réponse, nous avons donc saisi le Tribunal Administratif d'un recours en annulation de ce Permis de Construire dont la Ville est à la fois la demanderesse, l'instructrice du dossier et l'autorité décisionnaire.

Lors des conseils municipaux et d'Agglomération des 9 et 11 février, puis 23 mars et 1^{er} avril, M. Viaud a annoncé à quatre reprises que nous aurions les réponses dans la semaine.

Nous attendons toujours.

C'est ainsi que sont menées les affaires de la ville et de l'Agglomération : dans l'opacité, l'à-peu-près, **l'absence d'écoute sur des projets coûteux qui ne sont jamais anticipés, jamais discutés.**

Paul EUZIÈRE

Magali CONESA - Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL - Nora ADDAD
GRASSE À TOUS - ENSEMBLE ET AUTREMENT

LA GEMAPI : LE NOUVEL IMPÔT DE JÉRÔME VIAUD !

En tant que maire, il laisse se multiplier les constructions partout dans la ville. Chacun de ces nouveaux bâtiments contribue à imperméabiliser les sols. L'eau ne pouvant plus s'infiltrer dans la terre, elle ruisselle en aval et aggrave le risque inondation.

En tant que président de l'agglo, il annonce régler le problème qu'il a créé avec un nouvel impôt : 45 € par contribuable !



Stéphane CASSARINI

Docteur-Ingénieur de l'École des Mines de Paris
Conseiller municipal - Conseiller communautaire

45 MILLIONS D'EUROS POUR UN AUTOBUS !

M. LELEUX rêvait d'un funiculaire. M. VIAUD fait encore mieux : il veut un autobus.

entièrement dédiée à un bus qui reliera la gare SNCF de Grasse à la gare SNCF de Mouans-Sartoux.



Myriam LAZREUG

Avocat - Droit des Affaires
Conseiller municipal

OÙ ÉTIEZ VOUS MONSIEUR VIAUD PENDANT 6 ANS !

Le Maire avait promis la Place aux Aires refaite fin Mars ! La plupart des centres anciens des villes historiques ont été restaurés. À Grasse, commerces fermés, taudis, façades délabrées, pauvreté criante,

insécurité et incivisme permanent mais ne vous inquiétez pas ils vont bientôt s'en occuper ! Objectif : gérer son image plutôt que la ville jusqu'aux prochaines élections et ça marche.



Patrick ISNARD

Conseiller municipal et Conseiller communautaire
Port : 06 61 22 62 06

CHAOS SANITAIRE ET ÉCONOMIQUE

Pourquoi céder à un confinement national plutôt que favoriser la territorialisation des mesures et décréter une injuste fermeture des commerces de proximité ? Pour sortir de la crise, il faut : confiner strictement les

malades grâce aux tests massifs, renforcer le contrôle des frontières et mettre en œuvre une stratégie vaccinale française pour suppléer le Waterloo vaccinal européen.



Alexane ISNARD

Conseillère municipale,
Rassemblement National

PÉNÉTRANTE GRASSE-CANNES : ACCÉLÉRONS LA SORTIE LA PAOUTE

Chaque jour des milliers de Grassois et Mouansois sont pris dans les bouchons interminables (tant au 4 chemins que Mouans Nord) aussi je demande le démarrage immédiat des travaux de la sortie La Paoute

initialement prévu en... 2015.
La pose de la 1^{ère} pierre ne suffit plus...



Jean-Paul CAMERANO

Conseiller municipal
Majorité Présidentielle
camerano.pourvous@gmail.com



infos
municipales
infos
santé

infos
municipales

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés entre le **1^{er} avril et le 30 juin 2005**, doivent se faire recenser. Il leur suffit de se présenter à la Mairie de Grasse, Service des Affaires Militaires du lundi au vendredi de 8h15 à 16h30.

Plus d'informations : www.ville-grasse.fr

Ils devront se munir :

- ▶ de leur carte nationale d'identité (en cours de validité),
- ▶ du livret de famille,
- ▶ d'un justificatif de domicile des parents,
- ▶ pour les jeunes gens qui ont acquis la nationalité française, les justificatifs correspondants.

APPEL A CANDIDATURE

RECRUTEMENT DES AS de Grasse



RECRUTEMENT D'AGENTS DE SURVEILLANCE DES ÉCOLES

Vous êtes jeune retraité-e de moins de 67 ans ?

Vous avez de bonnes connaissances des règles du code de la route et des consignes élémentaires de sécurité ?

Vous possédez un sens aigu des responsabilités et les qualités humaines d'attention, de rigueur et d'autorité, Vous êtes sérieux, disponibles, dynamiques et assidus ?

Rejoignez les AS DE GRASSE !

Encadrés par la Police Municipale qui intervient immédiatement en cas de besoin, vous facilitez la traversée des enfants et assurez la sécurisation aux abords des écoles et collèges sur leurs horaires d'ouverture et de fermeture. Indemnisation à hauteur de 300 € nets/mois sur 10 mois.

Candidature à envoyer par écrit à :
Monsieur le Maire
BP 12069
06131 Grasse cedex
ou par courriel à :
secretariat.drh@ville-grasse.fr

AIDE AUX TRAVAUX DANS LE CENTRE-HISTORIQUE

Par son urbanisme typique, son histoire et certains de ses édifices, le centre-ville bénéficie d'une réglementation particulière au titre de Site Patrimonial Remarquable comme plus de 800 autres lieux en France. Cela signifie que son intérêt est public et national.

Vous êtes propriétaire en centre-ville et souhaitez améliorer votre logement ?

Vous êtes commerçant et vous souhaitez refaire votre devanture ?

Nous vous aidons à y voir plus clair.

À qui s'adresser concrètement ?

Quelles sont les autorisations légales à demander ? Finalement comment faire ?

Deux solutions en cette période de COVID pour adresser vos questions :

Par mail : travaux.spr@ville-grasse.fr

Par téléphone lors d'une permanence dédiée, tous les mardis matins de 9h à 12h au 04 97 05 58 74.

infos
santé

DON DU SANG

La collecte de sang continue dans le respect strict des précautions sanitaires.

Les prochaines collectes de sang auront lieu au **Palais des Congrès de Grasse « salle des Galas » le jeudi 20 mai de 10h à 13h30 et de 14h30 à 16h30.**

Pour la santé de tous, toutes les collectes s'organisent uniquement sur rendez-vous.

Connectez-vous sur le site :

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

LE DON DU SANG EST UN ACTE SOLIDAIRE ET GÉNÉREUX, N'HÉSITEZ PLUS !



Organisé par l'EFS Alpes Méditerranée
Tél. 04 92 27 52 25
www.dondusang.net
nadine.cohen@efs.sante.fr

PERMANENCES DES ÉLUS DE QUARTIERS

DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DES QUARTIERS, LES ÉLUS TERRITORIAUX ASSURENT DES PERMANENCES OU REÇOIVENT LE PUBLIC SUR RENDEZ-VOUS POUR ÉCHANGER SUR LA VIE MUNICIPALE, RECUEILLIR LES AVIS ET ÉTUDIER LES DOLEANCES DES HABITANTS DÈS LORS QU'ELLES RELÈVENT DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

QUARTIER DU GRAND-CENTRE

Dominique BOURRET, Adjointe au Maire déléguée au Grand-centre reçoit uniquement sur rendez-vous.

Téléphone : 04.97.05.51.02

► Son bureau est situé au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville - Mairie centrale - Place du Petit Puy BP 12069 - 06130 GRASSE

QUARTIER SAINT-ANTOINE

Serge PERCHERON, Conseiller municipal délégué au quartier de Saint-Antoine, assure une permanence tous les après-midis, sauf le mercredi, de 14h à 16h30, en mairie annexe.

Téléphone : 04.93.70.46.07 / 06.60.54.59.46

Courriel : serge.percheron@ville-grasse.fr
mairie.stantoine@ville-grasse.fr

► Mairie Annexe de Saint-Antoine
55 Chemin de la Chapelle - 06130 GRASSE
Accueil du public : tous les après-midis du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30

HAMEAU DE MAGAGNOSC, QUARTIERS ST JEAN, ST MATHIEU, LA MADELEINE, ST CHRISTOPHE

Roger MISSENTI, Conseiller municipal délégué au hameau de Magagnosc, quartiers St Jean, St Mathieu, la Madeleine et St Christophe assure une permanence le mercredi matin, de 9h à 12h en mairie annexe de Magagnosc.

Téléphone : 04.93.42.75.65 / 07.67.41.63.63

Courriel : mairie.magagnosc@ville-grasse.fr
roger.missenti@ville-grasse.fr

► Mairie Annexe de Magagnosc
129 avenue Auguste Renoir
06520 MAGAGNOSC

Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 (fermée le jeudi matin)

► Mairie Annexe de Saint-Mathieu
118 route de St Mathieu - 06130 GRASSE

Accueil du public : le jeudi matin de 9h à 12h

Téléphone : 04.93.40.46. 25

QUARTIER DES MARRONNIERS

Ali AMRANE, Adjoint au Maire délégué au quartier des Marronniers reçoit sur rendez-vous le mercredi matin de 9h à 10h30, en mairie annexe.

Téléphone : 04.93.09.05.41

Courriel : mairie.marronniers@ville-grasse.fr

► Mairie Annexe des Marronniers
6 rue des Grillons - 06130 GRASSE

Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h à 12h

QUARTIER DES ASPRES

Cyril DAUPTHOUD, Adjoint au Maire délégué au quartier des Aspres, reçoit uniquement sur rendez-vous en mairie annexe.

Téléphone : 04.93.70.82.18

Courriel : mairie.aspres@ville-grasse.fr

► Mairie Annexe des Aspres
50 route de Cannes - 06130 GRASSE

Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h50 et de 13h30 à 16h15

QUARTIER DE SAINT-FRANCOIS

Anne-Marie DUVAL, Adjointe au Maire déléguée au quartier de Saint-François assure une permanence le vendredi de 9h30 à 12h en mairie annexe.

Téléphone : 04.93.40.08.10

Courriel : mairie.stfrancois@ville-grasse.fr

► Mairie Annexe de Saint-François
163 boulevard Schley - 06130 GRASSE

Accueil du public : du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30.

QUARTIER DE SAINT-CLAUDE

Philippe BONELLI, Conseiller municipal délégué au quartier de Saint-Claude reçoit uniquement sur rendez-vous en mairie annexe.

Téléphone : 04.93.70.29.59

Courriel : mairie.stclaud@ville-grasse.fr

► Mairie Annexe de Saint-Claude
5 traverse de la Cavalerie - 06130 GRASSE

Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h50 et de 14h à 16h15

QUARTIERS DE SAINT-JACQUES & DE SAINTE-ANNE

Jean-Marc GARNIER, Adjoint au Maire délégué aux quartiers de Saint-Jacques et de Sainte-Anne assure une permanence le samedi matin en mairie annexe de Saint-Jacques.

Téléphone : 04.93.70.28.70

Courriel : mairie.stjacques@ville-grasse.fr

► Mairie Annexe de Saint-Jacques
Place Frédéric Mistral - 06130 GRASSE

Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30 et le samedi matin de 9h à 12h

HAMEAU DU PLAN DE GRASSE

Gilles RONDONI, Adjoint au Maire délégué au hameau du Plan de Grasse reçoit uniquement sur rendez-vous en mairie annexe.

Téléphone : 04.97.05.47.50

Courriel : mairie.leplan@ville-grasse.fr

► Mairie Annexe du Plan de Grasse
6 avenue Louis Cauvin - 06130 GRASSE

Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30 et le samedi matin de 9h à 12h

HAMEAU DE PLASCASSIER

Marie CHABAUD, Conseillère Municipale déléguée au hameau de Plascassier, assure une permanence tous les après-midis en mairie annexe, du lundi au vendredi, de 14h30 à 17h, sur rendez-vous de préférence.

Téléphone : 04.97.05.47.30

Courriel : mairie.plascassier@ville-grasse.fr

► Mairie Annexe de Plascassier
19 chemin du Servan - 06130 GRASSE

Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h15 et de 13h30 à 16h15

NOUVEAUX COMMERCES & SERVICES



LE GRAND PANIER BIO

Supermarché bio

Pour une consommation bio et responsable, retrouvez un large choix de produits alimentaires et non-alimentaires. Afin de garantir la plus grande fraîcheur, le magasin est approvisionné quotidiennement et favorise les produits de saison, français ou locaux.

Découvrez la marque Les Délices de Clarisse, réalisée en collaboration avec des fabricants au savoir-faire artisanal. Profitez également d'un service « drive ».

Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 19h30, vendredi et samedi de 8h à 19h30. Fermé le dimanche.
GRASSE - 129, route de la Paoute, hameau du Plan de Grasse
Tél. 04 97 05 20 55



LE BAR À BOUGIE

Fabricant de bougies parfumées artisanales

Pour une ambiance sereine, adoptez les bougies parfumées artisanales du bar à bougie. Composées de produits naturels, elles présentent des bases parfumées issues d'une entreprise locale du Pays de Grasse. Plongez dans les senteurs délicates et apaisantes de Provence ou dans les odeurs festives et originales de cocktails. Un savoir-faire local à découvrir !

Joignable par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.
Vente en ligne uniquement.
Tél. 06 64 34 35 25
lebarabougie@gmail.com
www.lebarabougie.com
Facebook : LeBaraBougie
Instagram : lebarabougie



MOONLIGHT COIFFURE ET MOMENT PRÉSENT

Salon de coiffure et de réflexologie plantaire

Profitez d'un moment de détente dans ce salon de coiffure et bien-être. Dans une ambiance familiale et conviviale, retrouvez Lune pour une session coiffure et Carmen pour une séance de réflexologie plantaire thaïlandaise. De quoi se sentir zen et relaxé !

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 18h et le lundi sur rendez-vous.
Fermé le dimanche.
GRASSE - 19, avenue Thiers
Moonlight coiffure - Tél. 06 63 48 73 12
moonlight.coiffure@gmail.com
Facebook et Instagram : Moonlight coiffure
Moment présent - Tél. 06 60 28 80 28
carmen.calligaro@orange.fr

ALDI

ALDI GRASSE

Supermarché hard-discount

Créateur du discount, ALDI vous propose des produits de qualité au meilleur prix.

Ouvert du lundi au samedi de 8h à 19h, le dimanche de 8h30 à 12h30.
GRASSE - 34, traverse de la Paoute (ex Leader Price), hameau du Plan de Grasse

BOOSTEZ VOTRE NOTORIÉTÉ EN INSÉRANT UNE COMMUNICATION DANS LE MENSUEL DE GRASSE



DISTRIBUTION

Kiosque, dont l'édition selon les mois oscille entre 13 000 et 15 000 exemplaires (20 000 pour le numéro spécial de Juillet-Août), est distribué dans tous les lieux publics, à l'entrée des grandes surfaces et chez les commerçants qui en font la demande. Jimmy ABDALLA, agent de la ville affecté au service communication, assure également la distribution dans tous les offices du Pôle Touristique du Pays de Grasse.

Les enseignes commerciales, les entreprises et les petits commerces peuvent acheter un espace publicitaire dans Kiosque selon une grille au mois, à l'année ou au numéro estival. Les billets et les encarts comme les pleines pages peuvent faire l'objet de publi-rédactionnels.

TARIFS

Renseignements et conseils, contactez Kiosque au 04 97 05 51 54

RETOUR EN PHOTOS

SUR DEUX MOIS D'ACTIVITÉS PUBLIQUES
ET D'INITIATIVES LOCALES

12 mars : Création de 8 places de parking pour les riverains de l'avenue Guy de Maupassant



17 mars : Nettoyage du tunnel avenue Saint-Laurent à Magagnosc



16 mars : Conseil d'établissement du Conservatoire de Musique



24 mars : Reconstruction du mur de soutènement sur la route départementale 4



26 mars : Signature de la convention entre la CAF et la Ville de Grasse dans le cadre du permis de louer



6 avril : Ravalement de la façade nord-est de l'ancienne maison de la poésie (ancienne médiathèque)



12 avril : Présentation des travaux de sécurisation et de réaménagement de l'accueil du CCAS



14 avril : Lancement des travaux de restauration de la chapelle Sainte-Lorette



15 avril : Signature de la charte du passeport du civisme



15 avril : Installation du nouveau conseil de développement Pays de Grasse



15 avril : Renouvellement du partenariat entre le Racing Club de Grasse et l'OGC Nice



16 avril : Déploiement de nouvelles caméras de vidéo-protection dans le quartier de la gare Résidences Valmy et Val de Provence

19 avril : Installation de 1 500 parapluies roses dans le centre historique



■ FORMATION DESTINÉE AUX AIDANTS FAMILIAUX

Vous côtoyez des personnes concernées par la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée ? France Alzheimer 06 vous propose de suivre une formation gratuite composée de 6 à 8 modules pour vous permettre de mieux comprendre les mécanismes de la maladie, d'adapter les attitudes face à la personne malade, de communiquer, d'évaluer vos possibilités, de reconnaître vos limites et de mieux connaître les aides disponibles.

FORMATION LES 15, 22 ET 29 MAI 2021 DE 13H30 À 16H30 au RÉPIT GRASSOIS, 54 chemin des poissonniers – 06130 GRASSE

INSCRIPTIONS par téléphone auprès du RÉPIT GRASSOIS : 04 93 40 82 84

■ REJOIGNEZ L'ÉQUIPE DES VPSG « VOLONTAIRES POUR LE SPORT GRASSOIS »

Le Service des Sports de la ville de Grasse est à la recherche de volontaires pour rejoindre l'équipe d'organisation lors des rassemblements sportifs qui se déroulent toute l'année sur la commune.

Lorsque la situation sanitaire le permettra, les événements sportifs pourront reprendre (Collégiades, Concours de Boules Carrées, Grasse Campus Games ou Grasse Urban Downhill). Si vous êtes passionné de sport et que vous avez envie de partager de manière conviviale votre énergie, n'hésitez pas, rejoignez la TEAM VPSG. La ville de Grasse a besoin de vous !

Profil recherché : Tout âge, motivé, dynamique et réactif, aimant travailler en équipe et avec le goût du contact. Un grand merci aux volontaires réguliers qui ont déjà rejoint la team VPSG et qui s'impliquent toute l'année sur les manifestations sportives.



INSCRIPTION OU PLUS D'INFOS
lionel.giovanneschi@ville-grasse.fr

■ LA BICYCLETTE DU PAYS DE GRASSE RENFORCE ENCORE SA FLOTTE DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



La mobilité est au cœur des réflexions et des préoccupations de notre territoire.

« La Bicyclette », premier service public de location de vélos à assistance électrique voit le jour en 2018 dans le Pays grassois. Depuis, c'est un véritable succès. S'en est suivi en 2019, l'aménagement de « Boxyclettes », des stationnements sécurisés, gratuits, en libre accès et situés à l'intersection des modes de transport complémentaires tels que le train, le bus ou le covoiturage. Aujourd'hui, le parc « Boxyclette » offre 70 stationnements sécurisés

répartis sur les communes de Grasse, Pégomas, la Roquette-sur-Siagne, Peymeinade et Saint-Vallier-de-Thiery.

Dans une logique de développement de la part modale du vélo sur son territoire, le Pays de Grasse et son Président, Jérôme VIAUD, ont souhaité poursuivre le développement du service « La Bicyclette » en augmentant la flotte de VAE avec un plan de déploiement acté pour 2021 et 2022. Aujourd'hui, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse renforce donc sa flotte avec 20 nouveaux VAE. Le service « la Bicyclette » compte ainsi 53 VAE disponibles à la location pour un montant de 32 € par mois, pour les habitants ou actifs du Pays de Grasse.

Conscient que ce service public permettra de faciliter les déplacements des cyclistes et des futurs cyclistes, le Pays de Grasse vous invite à accéder directement et en toute simplicité au service « la Bicyclette ».

PLUS D'INFOS
www.labicyclette.paysdegrasse.fr

NUMÉROS UTILES :

Accueil de la Mairie : 04 97 05 50 00
Communication : 04 97 05 51 54
Espaces verts : 04 97 51 55 40
Office de Tourisme : 04 93 36 66 66
Police Municipale : 04 93 40 17 17
Service de la population : 04 97 05 51 77

MAIRIES ANNEXES :

- Saint Jacques : 04 93 70 28 70
- Le Plan de Grasse : 04 97 05 47 50
- Magagnosc : 04 93 42 75 65
- Saint Mathieu : 04 93 40 46 25
- Plascassier : 04 97 05 47 30
- Les Aspres : 04 93 70 82 18
- Saint Claude : 04 93 70 29 59
- Saint Antoine : 04 93 70 46 07
- Les Marronniers : 04 93 09 05 41
- Saint François : 04 93 40 08 10

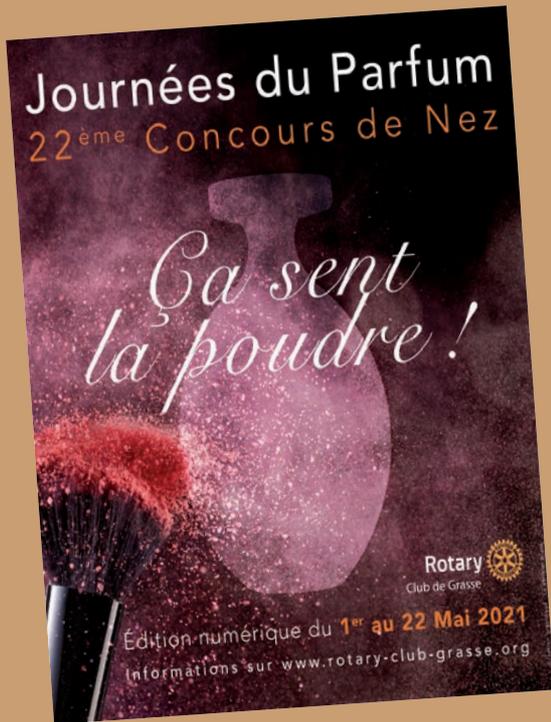
COLLECTE DES DÉCHETS : 0 800 506 586
PANNES ÉCLAIRAGE PUBLIC : 0 800 807 197

OÙ TROUVER KIOSQUE ? Kiosque est distribué gratuitement dans tous les lieux publics de Grasse et du pays grassois. Vous pouvez aussi vous le procurer dans les lieux suivants :

• Espace accueil, place de la Foux • Hôtel de ville • Mairies annexes des hameaux • Office de tourisme • Bibliothèque municipale • Théâtre de Grasse • Foyer restaurant la Rotonde • Maison du Patrimoine • Médiathèque • Espace culturel Altitude 500 • cinéma Le Studio • Musées de Grasse • Palais des congrès • Divers commerces • Diverses associations / Le Kiosque peut également vous être envoyé en version numérique sur simple demande à kiosque@ville-grasse.fr

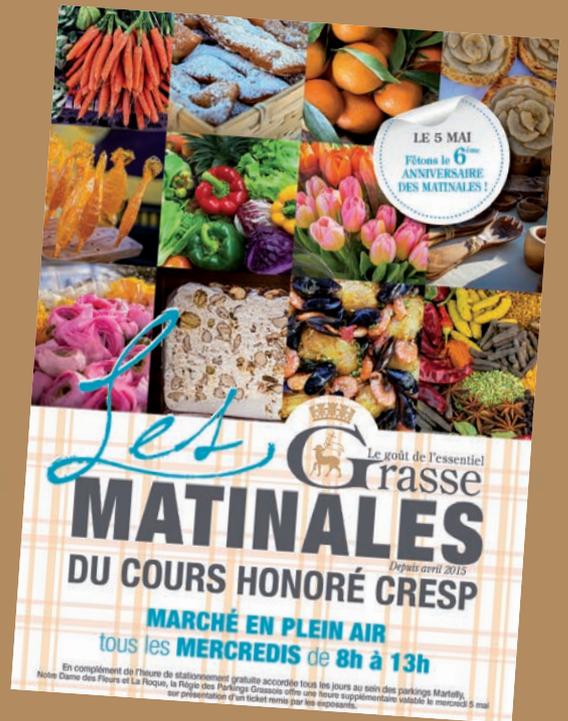
Il est lisible en feuilletage en ligne sur www.grasse.fr

DU 1^{er} AU 22 MAI



L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

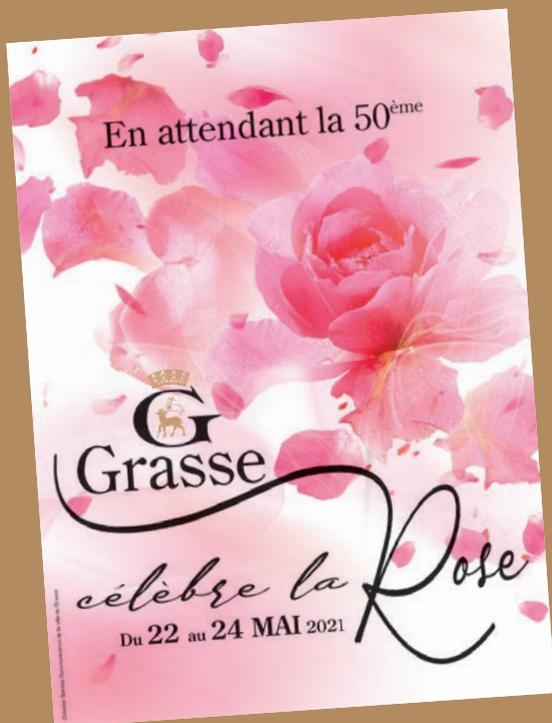
LE 5 MAI



L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

MAI MAI

DU 22 AU 24 MAI



L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

LE 30 MAI



L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						